VENDREDI 15 AVRIL 2022 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1676
Abonnement annuel : 120 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Ne pas déposséder les agriculteurs de leur rôle



Réussir SA

// LE REGARD D'UN SOCIOLOGUE

Sociologue reconnu, spécialiste des territoires et analyste pertinent des ruralités, Jean Viard livre, dans une interview, son approche du rôle que l'agriculture va devoir assumer. A ses yeux, ceux qui travaillent la terre et élèvent des animaux doivent reprendre la main sur les questions liées à l'écologie. Un constat qui n'exclue pas le dialogue nécessaire avec le reste de la société, mais en revendiquant une parole forte.

PAGE 03

DOSSIER // IRRIGATION

Un pilotage de plus en plus intelligent

Encart : Plaquette Groupe Sureau (sur certains cantons).



P.09

Transmission // Les élus des Chambres et des JA se mobilisent



P.13

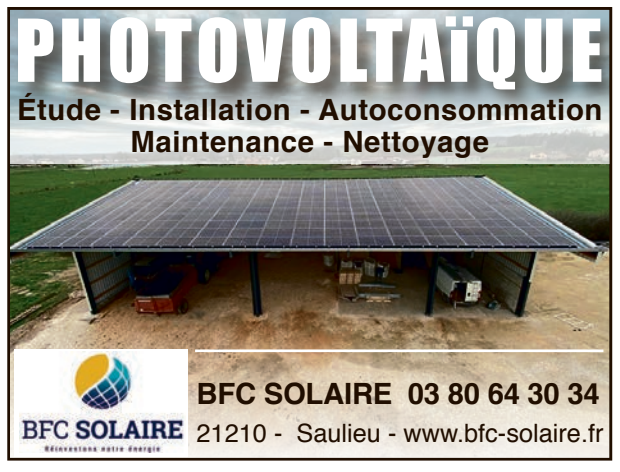
Technique // Une envie de progresser



P.20

Échange de travaux // Ça peut servir





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 COOPÉRATIVE SICAREV : UNE JOURNÉE POUR L'ÉLEVAGE

.05 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : BILAN DE LA CUMA TERR'EAU

.06 ADMINISTRATION : PASCAL JAN, NOUVEAU PRÉFET DE L'YONNE

.07 AGRITECH : DES ATELIERS POUR AVANCER

.08 FDSEA: NE RIEN LÂCHER

ACTUALITÉ // RÉGION

.09 TRANSMISSION : LES ÉLUS DES CHAMBRES ET DES JA SE MOBILISENT

ACTUALITÉ // FRANCE

.10 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LES SEMENCES, UN ÉLÉMENT CLEF

ACTUALITÉ // EUROPE

.11 ENVIRONNEMENT : RÉSERVES SUR LES ÉMISSIONS POLLUANTES

PRODUCTION // ÉLEVAGE

.12 ÉLEVAGES LAITIERS : LA NOIRE EST DE SORTIE

.13 PRODUCTION LAITIÈRE : UNE ENVIE DE PROGRESSER

PRODUCTION // CULTURES

.14 DÉSHERBAGE MÉCANIQUE : UNE PRATIQUE QUI PLAÎT

PRODUCTION // VIGNE

.15 VITICULTURE : LE PREMIER SALON VINÉQUIP

DOSSIER // MACHINISME

.16 IRRIGATION : UN PILOTAGE DE PLUS EN PLUS INTELLIGENT

RURALITÉ // TERRITOIRES

.19 ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : VOCATIONS À NAÎTRE CHEZ BUCHEZ

RURALITÉ // ENVIRONNEMENT

.20 AGRI-ÉCHANGE : ÇAPEUT SERVIR

SERVICES

.21 **TABLEAU DE BORD** *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO',...)*

.22 **COURS & MARCHÉS** *(COTATIONS, BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.24 **PETITES ANNONCES** *(RÉGIONALES)*

.26 **ANNONCES LÉGALES**

MAGAZINE // LOISIRS

.31 GROUPAMA : LES SOIGNANTSMIS À L'HONNEUR

.31 AGENDA LOISIRS

MAGAZINE // OXYGÈNE

.32 PORTRAIT : BERNARD FROMENT, DANS LA PEAU D'UN « AGRISCULPTEUR »



// LE DESSIN

ÉDITO

« Bienvenue dans votre nouveau journal ! »



Chères lectrices, chers lecteurs,
Avec l'arrivée du printemps, Terres de Bourgogne fait peau neuve pour toujours mieux vous satisfaire !
Durant ces derniers mois, toute l'équipe s'est mobilisée et activée autour de ce projet de rénovation du journal à l'appui de vos précieuses remarques et attentes recueillies lors de notre dernière enquête.
C'est donc une version modernisée, enrichie et sur-mesure de votre journal que vous découvrez dès aujourd'hui.
La proximité, à juste titre, était une de vos priorités, aussi, vous retrouverez toutes vos actualités départementales, mais au sein de rubriques thématiques !
Pour la bonne cause, vos habitudes de lecture vont être amenées à évoluer !
Parallèlement, un accent tout particulier est mis sur la technique avec des pages consacrées aux productions et leurs filières.
Également, un espace dédié à nos territoires occupera les pages de Terres de Bourgogne, et mettra ainsi en lumière tout ce qui fait la richesse, la diversité, et les atouts de nos campagnes que l'on appelle aussi la ruralité !
En résumé, à partir d'aujourd'hui, votre journal Terres de Bourgogne, c'est une nouvelle maquette, une réorganisation de l'information, un contenu enrichi et la mise à disposition d'un nouveau site Internet.
Convaincue que vous apprécierez toutes ces évolutions, et que vous allez très rapidement vous approprier cette version renouvelée de votre journal Terres de Bourgogne, je vous remercie pour votre confiance, vous souhaite d'agréables moments de lecture, et vous dit à bientôt pour partager vos premières impressions.

Mauricette Besançon,
gérante de Terres de Bourgogne

// EN IMAGE

Turbulences sur le sucre à Cuba



Pphoto : MaboHH

Selon les chiffres officiels, la récolte 2020-2021 de canne à sucre à Cuba a été la pire en 130 ans, avec seulement 800 000 tonnes de sucre produites.
Le pays est très loin des 8,4 millions de tonnes (Mt) qu'il avait pu produire en 1990, avec un indice de productivité de 7,5 kg de sucre par heure et par homme. Fidel Castro avait même espéré, un temps, atteindre la barre des 10 Mt. La chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS ont sonné le glas de la production sucrière de l'île. Moscou achetait un million de tonnes à tarif préférentiel.
Le pays exportait aussi au Brésil qui est devenu, depuis, l'un des grands producteurs. Aujourd'hui, il ne reste qu'une trentaine de raffineries réellement actives.
Cette chute de la production s'explique aussi par le mauvais entretien des machines, le manque d'engrais et de combustible et le ras-le-bol d'une main-d'œuvre souvent mal payée. En vertu d'accords internationaux, La Havane doit fournir 400 000 tonnes chaque année à la Chine, soit la moitié de sa récolte. Ce qui oblige Cuba à importer du sucre car sa consommation tourne aux alentours de 700 000 tonnes par an.

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504

Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN: 1969-8232 Dépôt légal: à parution
Tirage moyen par numéro: 6200 ex.
Abonnement annuel: 120 € - **Prix au numéro:** 2,40 €
Imprimeries: Roto Champagne,
rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote,
52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique
Taux de fibres recyclées: 91% - **Certification:** PEFC/FSC
« Eutrophisation» (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

• **Gérante et Directrice de publication :** Mauricette Besançon

Rédaction

mail : redaction@terres-de-bourgogne.net

• **Rédacteur en chef :** Berty Robert
b.robert@terres-de-bourgogne.net

• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos
fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité

mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30

// INTERVIEW

« À l'agriculture de construire le monde de demain »

Le sociologue Jean Viard, spécialiste de notre rapport au territoire et bon analyste des dynamiques qui traversent la ruralité, aborde le rôle que devra assumer l'agriculture dans les années qui viennent.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur les agricultures française et européenne depuis le déclenchement du conflit en Ukraine ? Sont-elles en mesure d'atteindre le niveau de résilience et d'autonomie (indépendance ?) que l'on attend d'elles ?

Jean Viard : *« Depuis 50 ans, on a oublié les guerres et les pandémies et on a surtout fait confiance aux marchés pour organiser les flux économiques. On a ainsi perdu de vue ces deux notions comme systèmes d'organisation de nos sociétés. Le général De Gaulle disait, à juste raison qu'une très grande partie de l'indépendance de notre pays et de sa sécurité reposait sur le nucléaire et sur l'alimentation. On a su préserver le premier pilier mais on a abandonné le second. Ce qu'a dit De Gaulle se transpose également pour l'Union européenne qui devra revenir à un modèle où elle va se mettre en capacité de nourrir sa propre population mais également être en capacité d'aider les peuples du Sud, en particulier le continent africain. Elle doit le faire pour au moins deux raisons : premièrement assurer sa responsabilité vis-à-vis du Sud et secondement contenir les mouvements de population. Ce que nous a notamment appris la pandémie du Covid, c'est qu'une immense partie de notre territoire français et européen était dépendante des métropoles. Il existe 200 métropoles dans l'UE, dont 8 en France avec le plus grand hub économique et numérique situé en Île-de-France. 80 % du territoire français est en milieu rural plus ou moins dense. Parmi ces ruraux, 70 % possèdent un jardin. Il faudrait que les agriculteurs s'allient à ces personnes qui partagent, à un moindre degré, les mêmes préoccupations qu'eux. Le métier de faire pousser des plantes, des arbres, celui d'élever les animaux leur appartient. Ils ne doivent pas être dépossédés de cette fonction ».*



Alexandre Dupeyron

Pour le sociologue Jean Viard *« l'agriculture doit reprendre la main sur l'écologie »*

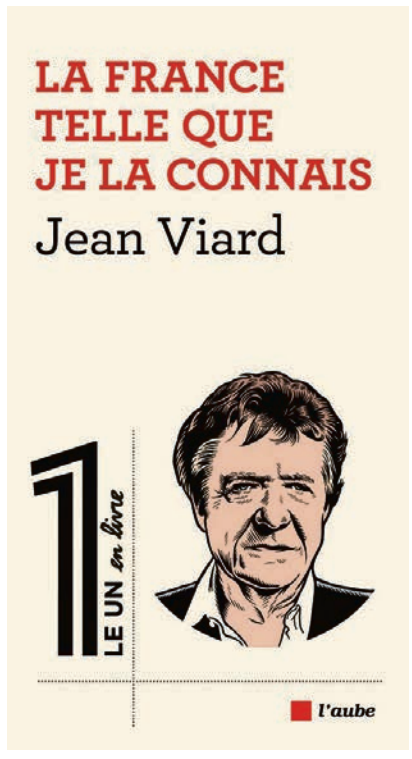
Dans votre dernier ouvrage, vous narrez la façon dont est née la conscience écologiste dans la culture protestante, notamment à travers la rencontre entre Jean-Jacques Rousseau et la baronne de Warens. Les écologistes d'aujourd'hui ont-ils abandonné cette vision rousseauiste et idéalisée de la protection de la nature ?

J.V. : *« L'écologie détient une réelle dimension religieuse. Ça ne se démontre pas. C'est comme Dieu : on y croit ou on n'y croit pas. Pour les protestants, la preuve d'existence de Dieu réside dans la beauté du monde. Il n'est par conséquent pas étonnant que les pays à forte dominante protestante (États-Unis, Allemagne, Suède…) aient été précurseurs dans la protection de l'environnement. Dans la France catholique, l'inflexion est venue avec le général De Gaulle pour qui le beau était supérieur à la propriété privée. Depuis la pandémie, la science a d'ailleurs repris une valeur importante. C'est sur la base de ce socle scientifique que l'agriculture doit être en mesure de reprendre la main sur l'écologie pour éviter de se faire doubler et se faire envahir par les écologistes urbains et les néoruraux qui viennent avec leurs préjugés sur la ruralité et l'agriculture, leurs propres représentations. Il faut aussi que les agriculteurs soient plus à l'écoute du monde, de ce qui se passe autour d'eux. Ils ont cette capacité à capter sans doute mieux que n'importe qui les signaux faibles qui montent au sein de la société. C'est notamment le cas des végans qui adoptent de nouveaux rapports à la vie. Je conçois parfaitement que les agriculteurs, notamment les éleveurs, puissent ne pas partager les convictions. Mais qu'ils ne tombent pas dans l'archaïsme et qu'ils dialoguent avec eux. De toute façon, les végans ne représentent qu'à peine 2 % de la population française. L'élevage ne va donc pas disparaître en France du jour au lendemain. Mais comme le dit le chef Thierry Marx, beaucoup de Français s'interrogent sur le rapport au vivant et dans un tel contexte, on risque, à plus ou moins long terme de « passer du bœuf-carottes au carottes-bœuf », c'est-à-dire avec plus de légumes et un peu moins de viande. Cette interrogation qu'une frange de la population française peut avoir se retrouve d'ailleurs dans le débat sur la chasse. L'agriculture n'est pas la seule concernée ».*

> ***« Faire pousser des plantes, des arbres, élever des animaux appartient aux agriculteurs. Ils ne doivent pas en être dépossédés. »***

Touché par le film d'Édouard Bergeon, « Au nom de la terre », vous avez écrit que l'agriculture est l'avenir de l'Humanité. Mais comment faire en France, si comme vous le dites également dans votre ouvrage, nous avons le climat d'Alger en France ?

J.V. : *« Si l'on en croit les scientifiques, le climat grimpera d'environ 500 km d'ici 30 à 40 ans. Autrement dit, Lille pourrait se retrouver vers 2060 avec un climat quasi méditerranéen. Faut-il s'en inquiéter ? je vous réponds que l'on cultive très bien des pommes de terre à Alger, sans aucun problème. Je pense cependant qu'il faut mieux sensibiliser la population et les agriculteurs à ce défi afin de prendre, dès aujourd'hui, les bonnes décisions. Par exemple, je préconise de planter des arbres en ville parce qu'avec un arbre qui fait de l'ombre, on économise quatre climatiseurs. Encore faut-il choisir la bonne essence qui sera résistante. Un platane par exemple ? L'agriculture doit être en tête sur le dossier du réchauffement climatique et des solutions à apporter que ce soit à travers l'agrivoltaïsme, les éoliennes, la méthanisation. À elle de porter ces sujets et de construire des utopies comme ses adversaires le font. À l'agriculture d'être en pointe sur ces sujets pour construire le monde de demain ».*



Le dernier ouvrage que l'on doit à Jean Viard : *« La France telle que je la connais ».*

Propos recueillis par Christophe Soulard

Note : ()« La France telle que je la connais » - Éditions de l'Aube – 144 pages – 17 euros.*

Votre concessionnaire

MALECOT POIRIER AGRI

• 58 Saint Loup	03 86 26 24 49
• 58 Varennes Vauzelles	03 86 71 62 90
• 58 St. Hilaire	03 86 76 16 87
• 18 Crézancy	02 48 79 02 30
• 89 Ligny le Chatel	03 86 47 43 62

Nos agents font notre force
Ets Bourgeat 58 Varzy - Ets Huygen 89 Béon
Hydroméca 45 Thou

MERLO



ANTICIPEZ
vos commandes
MALECOT POIRIER AGRI
20%
de parts
de marché

DÉPARTEMENTS

// COOPÉRATIVE SICAREV

Une journée pour l'élevage

La section Éleveurs Nivernais de la coopérative Sicarev Coop organisait le 25 mars dernier une journée dédiée à la coopérative et à l'élevage nivernais.

« Nous souhaitions organiser une journée dédiée à nos adhérents pour présenter ou représenter l'ensemble de nos partenaires de la section qui sont là pour nous accompagner » détaille Coralie Nicard, adjointe du site Sicarev de Billy-Chevannes et technico-commerciale. Ainsi, la journée s'est déroulée sur l'exploitation du Gaec des Doreaux à Diennes-Aubigny.

Des échanges fournis

« Ce genre d'événement permet de faire une pause dans nos emplois du temps afin d'échanger sur divers sujets professionnels. Ces moments de discussions sont indispensables dans nos métiers afin d'avoir des idées, des conseils et des retours d'expériences » pointe Sébastien Maillot, l'un des associés du Gaec des Doreaux. Dans un premier temps, Francois Chaintron, directeur de la section et directeur de la promotion des filières a présenté la coopérative en rappelant ses objectifs, à savoir : *« organiser les filières afin de produire pour un marché, accompagner les éleveurs dans leurs choix de productions et garantir les débouchés grâce à nos outils d'abattage. Enfin et surtout, valoriser le savoir-faire des éleveurs jusqu'au consommateur »*. Ensuite Pierre-Antoine Comte, directeur des mises en production, a mis en avant les différents contrats voie mâle et voie femelle proposés par la coopérative en détaillant : *« qu'une solution sur-mesure est proposée à l'adhérent pour son projet. La coopérative assure le suivi technique : l'organisation de la production, l'approvisionnement en maigre, le suivi régulier, bilan technico économique à intervalle régulier »*. Il poursuit : *« Avec les contrats une marge minimum est garantie mais est bonifiable selon les résultats techniques de l'adhérent »*.

Afin que la rencontre soit complète, l'ensemble des partenaires de la section étaient présents. Estelle Petit, technicienne, ajoute : *« Le choix de ces partenaires a été fait dans le but de toujours mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos éleveurs »*. En corrélation avec la présentation des contrats de production détaillés, la technicienne de l'élevage Estelle Petit a mis en avant les résultats de l'exploitation. Pour terminer, une démonstration de contention a été effectuée ainsi qu'une pose de clôture réalisée par Gallagher – spécialiste de la clôture électrique.

Chloé Monget et Coralie Nicard(Sicarev)



Sicarev

La démonstration de pose de clôture a été effectuée par l'entreprise Gallagher.

Le Gaec des Doreaux

Estelle Petit présente le Gaec : *« Trois ateliers sont présents sur l'exploitation : troupeau de vaches allaitantes avec engraissement des mâles et des femelles, troupeau de vaches laitières avec production de fromage et vente direct à la ferme, et atelier de poulet. Les associés du Gaec Doreaux sont des éleveurs très portés sur la technique, qui ont envie d'aller de l'avant, avec des résultats satisfaisants. Le Gaec des Doreaux est pour moi une référence par sa productivité et la tenue de son exploitation ».*

// ANIMAUX DE BOUCHERIE

Prêts pour Créancey

La Fête du bœuf se déroulera le 23 avril. 125 bovins issus de 44 élevages sont en lice.

Les culards sont de retour au pôle agricole de Créancey. Ils sont même 125 d'après les derniers chiffres de l'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité. *« C'est une belle participation, tout se présente bien. Nous attendons désormais les acheteurs, le succès de cette journée par aussi par eux »*, indique Jean-Louis Brazey, éleveur à Saint-Sernin-du-Plain et président de l'organisation. Les ovins sont également de la partie avec cinq élevages participants, neuf lots de trois agneaux seront ainsi présentés. Samedi 23 avril, le pôle agricole ouvrira ses portes au public à partir de 10 heures, les différents classements seront alors établis. Un déjeuner sera proposé sur place au prix de 22 euros, avec de la viande charolaise locale au menu. La remise des prix est programmée vers 15 h 30.

AG

Renseignements : 03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr

Rencontre avec un participant

Laurent Brocard participe à la Fête du bœuf depuis 2018, cet éleveur de Chaudenay-le-Château sera une nouvelle fois présent ce 23 avril en compagnie de ses deux fils Baptiste et Mathias. Leurs deux génisses charolaises de trois ans avaient remporté un premier prix et un prix d'honneur en 2021 : *« Nous sommes de nouveau inscrits dans cette catégorie, avec une seule génisse cette année. Celle-ci est engraissée chez nous depuis un an. Nous nous rendons à la Fête du bœuf dans l'idée de valoriser nos animaux mais aussi et surtout pour faire connaître l'association des éleveurs du pays Beaunois. Nos clients nous demandent des bêtes primées alors ce rendez-vous tombe très bien sur le calendrier. L'une de nos bêtes de l'édition 2021 avait rejoint Bistrot Burger, un restaurant dijonnais qui se sert exclusivement au sein de notre association, à raison d'un bovin chaque mois. Nous ne savons pas du tout à quoi nous attendre cette année en termes de prix, les cours varient beaucoup ces derniers mois, nous sommes un peu perdus ! ».*

// JEUNES AGRICULTEURS

Les filles s'impliquent

Plusieurs agricultrices font partie du nouveau conseil d'administration de JA21.

Elles ne sont pas nombreuses, mais elles sont bien là ! Six féminines – dont quatre stagiaires – ont intégré ces derniers jours le nouveau conseil d'administration des Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or. Il s'agit de Flora Loiseau (Meilly-sur-Rouvres, ancienne présidente des JA de Pouilly-en-Auxois), Carine Haubry (Fontaines-en-Duesmois, nouvelle présidente d'Aignay-Baigneux), Justine Prévotat (Boux-sous-Salmaise, nouvelle présidente de Montbard-Venarey), Justine Chaboud (Saint-Anthot, réélue présidente de Sombernon), Morgane Duthu (Francheville, étudiante) et Fanny Roche (Vielverge).

Rencontre

Fanny Roche, présente au séminaire JA21 des 29 et 30 mars à Corcelles-les-Monts, est titulaire au sein du conseil d'administration avec Flora Loiseau. Cette jeune femme de 27 ans est également secrétaire de l'équipe de Pontailler-Fontaine-Mirebeau depuis les dernières élections de décembre. Fanny Roche, soutenue par les collègues de son canton, s'est laissée tenter par l'aventure départementale avec l'idée de représenter son secteur et aussi les femmes en agriculture, de plus en plus présentes et impliquées dans la profession. Passionnée par son métier, Fanny Roche est cogérante du Gaec de Grand Vie, à Vielverge près d'Auxonne. Elle s'est installée en 2018 en rejoignant Gilles, son père, sur la ferme familiale après un Bac STAV à Quetigny, un BTS Acse à Dannemarie et un CS lait à Châteaufarine. L'exploitation compte des vaches laitières en race Prim'Holstein, un troupeau allaitant charolais et un atelier grandes cultures avec du blé, de l'orge, du maïs, du soja et du colza.

Montrer une belle image

Membre du syndicat des éleveurs de Prim'Holstein, Fanny Roche ne manque aucune occasion de communiquer sur son métier. L'éleveuse s'était rendue à Dijon avec des animaux lors de la dernière édition de la Ferme Côte-d'Or, elle en fera de même le 15 mai à Fromenteau dans le cadre de la fête du lait. Aussi et surtout, la Côte-d'orienne donne rendez-vous au plus grand nombre pour la fête départementale 2022 organisée par son canton, les 27 et 28 août à Saint-Léger-Triey.



Fanny Roche représente le canton de Pontailler-Fontaine-Mirebeau au sein du réseau départemental.

AG

// ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

58

Bilan de la Cuma Terr'eau

Le 31 mars avait lieu l'assemblée générale de la Cuma Terr'eau ; au programme, validation des comptes 2019 – 2020, bilan des activités et des projets.

L'heure du bilan avait sonné pour la Cuma Terr'eau. Covid oblige, l'assemblée 2020 n'avait pu avoir lieu, c'est donc une validation des comptes 2019 plus 2020 qui a eu lieu. Au final, les comptes ont tous été adoptés par le conseil. Quelques précisions sont tout de même à donner.

Chiffres clés

Ainsi, une ristourne a été mise en avant pour l'exercice 2020, pour un total de 39 000 euros environ, car les tarifs appliqués étaient trop élevés par rapport aux charges de l'année. Anne-Lise Segaud, animatrice de la Cuma Terr'eau, rappelle que *« 2020 fut une bonne année pour le déchiquetage et le compostage. Les données moins bonnes pour le toastage s'expliquent car c'était la première année complète où a fonctionné le toasteur »*. Pour 2021, aucune plus-value n'est à annoncer, car aucun matériel n'a été vendu. Cela étant, la levée de l'option tiers non associés dans les statuts a permis de développer l'activité (environ 60 000 euros pour le déchiquetage et le toastage) équivalent à 19,80 % du chiffre d'affaires total. Anne-Lise Segaud rappelle : *« Si nous dépassons les 20 %, la Cuma peut perdre ses agréments, ou alors nous devons la dissoudre pour créer une société »*.



Lors de l'assemblée générale, Franck Séguinier a été désigné nouvel administrateur, en remplacement de Bertrand Léger.

Les changements

Durant ces deux années, de nombreux changements se sont opérés dans la Cuma Terr'eau. Parmi eux, Hervé Mouron, président, souligne la mise en place du logiciel d'enregistrement automatique des demandes et prestations *« qui facilite grandement la facturation ou encore la prise en charge des éléments à traiter par la géolocalisation »*. Anne-Lise Segaud rebondit : *« cela permet de gagner un temps considérable afin de se concentrer sur d'autres tâches comme l'accompagnement des adhérents »*. Autre nouveauté, l'achat de l'ancien Gamm Vert de Saint-Saulge par la Cuma Terr'eau afin de stocker le matériel, *« les travaux avancent bien »* précise Hervé Mouron sans précision. Il rappelle également la signature des deux CDI qui permettent d'avoir un *« suivi plus sérieux sur les divers chantiers »*.

Pour l'avenir

Afin de *« toujours renouveler les activités de la Cuma Terr'eau »* Hervé Mouron souligne une autre activité envisagée, déjà depuis quelque temps : l'épierrage. Mais, cela pose de nombreuses questions logistiques comme l'embauche d'un nouvel employé, l'achat de matériel, etc. Malgré tout les adhérents présents se sont montrés très réceptifs à ce projet. Enfin, l'acquisition d'un robot nettoyeur de panneaux photovoltaïques a été évoquée, intéressant là encore l'assemblée. Pour le moment, aucune décision n'a été prise sur ces éléments, même si tous s'accordent à dire que : *« s'il faut lancer cela, il faut le faire maintenant »* ; affaire à suivre donc.

Chloé Monget

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

89

L'arrivée d'une nouvelle conseillère d'entreprise

Depuis le lundi 7 février, Audrey Bardos est la nouvelle conseillère d'entreprise de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Ex-agricultrice ayant bénéficié des conseils du PAI, elle oriente désormais des porteurs de projets souhaitant à leur tour s'installer.



Audrey Bardos, la nouvelle conseillère d'entreprise de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Ingénieure agronome de formation (diplômée de l'ENSAT à Toulouse), Audrey Bardos est, depuis le lundi 7 février, la nouvelle conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Après ses études, elle travaille durant huit ans dans le développement agricole dans un lycée, une association, puis une Chambre d'agriculture.

C'est en tant qu'institutrice qu'elle poursuit sa carrière professionnelle, pendant huit années. Avant de se reconvertir et s'installer en tant qu'agricultrice en polyculture élevage à Vincelles. Son projet d'installation était la création d'un atelier de transformation en vaches laitières. Un métier qu'elle fait également pendant huit ans.

Au terme de son activité d'agricultrice, elle travaille une année à l'épicerie de Charentenay ainsi qu'à La Poste, dans le cadre d'un contrat PEC (parcours emploi compétences), avant de prendre le chemin de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

De la ferme à la Chambre

À désormais 48 ans, Audrey Bardos est affectée à l'installation au sein de la Chambre. Un domaine qu'elle connaît donc bien pour s'être elle-même installée il y a quelques années. *« Je travaille désormais avec les personnes qui m'ont aidé à l'époque à concrétiser mon projet »*, sourit-elle.

La nouvelle conseillère d'entreprise est aussi en charge du PAI (point accueil installation) avec Nathalie Adnet. Elle a également la responsabilité du stage 21 heures et elle est amenée à intervenir sur les plans d'entreprise. *« Mon rôle intervient pour préparer une installation. J'aide les personnes à réfléchir leurs projets, à voir tous les aspects humains et réglementaires liés à une installation »*, explique-t-elle. *« À la Chambre d'agriculture, on aide à la construction du projet. On accueille tout le monde, tous les projets agricoles et on leur donne la direction à suivre »*. Quant à son objectif ? *« C'est de permettre aux porteurs de projets de réaliser leurs ambitions et de leur apporter tous les éléments nécessaires pour une bonne installation. Pour la réussir, il faut envisager tous les aspects et toutes les étapes. Mais on ne positionne pas les porteurs de projets, ce sont eux qui le font, on leur donne les pistes de réflexion et les contacts pour faire aboutir le projet »*, conclut-elle.

Christopher Levé

// AGRI RESSOURCES 21

21

Une formation « contention »

Cinq salariés du groupement d'employeurs Agri Ressources 21 ont répondu présent à la formation contention des bovins.



Lors des exercices pratiques.

Organisée le 25 mars dernier, cette journée animée par Christophe Lapalus, formateur à la MSA de Bourgogne, avait pour objectif de sensibiliser les salariés concernés par l'élevage bovin aux bonnes pratiques de manipulation et de contention des animaux. Après une matinée en salle pour quelques rappels et apports théoriques, l'après-midi a été consacré à des démonstrations et de la mise en pratique sur l'exploitation de l'un de nos adhérents à Aisy-sous-Thil. Cette formation, tout comme celle relative à l'utilisation sécuritaire de la tronçonneuse organisée l'automne dernier, a été mise en place dans le cadre du contrat de prévention que le groupement d'employeurs a signé avec la MSA de Bourgogne.

Agri Ressources 21



// ADMINISTRATION

Pascal Jan, nouveau préfet de l'Yonne

Depuis le lundi 4 avril, Pascal Jan est le nouveau préfet de l'Yonne. Il remplace Henri Prévost, nommé dans la Marne le 16 mars dernier lors du conseil des ministres. Professeur des universités et docteur en droit public, Pascal Jan occupait le poste de recteur de l'académie de Martinique depuis 2018. Dans l'Yonne, il connaît donc sa première expérience préfectorale.

Arrivé tout droit de Martinique, où il était recteur de l'académie depuis février 2018, Pascal Jan succède à Henri Prévost (nommé préfet de la Marne) en tant que préfet de l'Yonne. En poste depuis le lundi 4 avril, il estime que son passage de recteur à préfet s'est fait « *assez simplement* ». « *Lorsque j'étais recteur en Martinique, je faisais plus que de l'éducation. J'ai pu développer des politiques en matière de santé, de développement durable… J'ai élargi le périmètre d'action du recteur. J'avais deux piliers : l'employabilité et le développement du territoire* », détaille-t-il. « *C'est dans la continuité de mes actions en tant que recteur que professionnellement je suis venu sur les fonctions préfectorales qui couvrent un large spectre de l'action publique* ».

Si sa nomination est récente, il a pris le temps de prendre connaissance des caractéristiques principales du département avant de prendre ses fonctions. « *On voit qu'il y a des problématiques de baisse d'occupation et de vieillissement de la population, ce qui entraîne un certain nombre de conséquences en termes d'économie, de mobilité, de santé. Il y a de vrais enjeux de maintien de la population et d'attractivité de la population. C'est dans ce sens-là que je travaillerais avec les caractéristiques qui sont celles de l'Yonne notamment en termes d'agriculture* », assure Pascal Jan. « *Un préfet, dans un département comme l'Yonne, doit être un soutien comme l'ont été mes prédécesseurs, à la fois des populations, des acteurs économiques et sociaux, culturels, il faut être auprès d'eux, les comprendre, bien saisir les enjeux et décider en conséquence pour ces personnes-là mais aussi pour le territoire* ».

Aller à la rencontre du monde agricole

Pour le nouveau préfet, l'Yonne a de « *véritables atouts* ». « *D'abord d'un point de vue de positionnement géographique. C'est une attractivité. La ruralité est également un atout, pour les conditions de vie, pour la tranquillité publique* », a-t-il observé. « *Les contraintes ? Si on prend les professions agricoles, on voit bien qu'elles sont extrêmement exposées aux aléas climatiques* ».

Passionné de football (il était en sport étude football à Poitiers lorsqu'il était jeune, ndlr), il confie également « *bien manger* » et les bonnes productions locales. « *Je viens d'une région viticole, la Touraine (département d'Indre-et-Loire). Je suis allé dans une autre région viticole, le Bordelais. Et j'arrive dans une autre région viticole* », sourit-il. Des viticulteurs qu'il a déjà rencontrés en fin de semaine dernière suite au gel survenu entre 2 et le 4 avril qui a touché les viticulteurs et les arboriculteurs (le dispositif de calamités agricoles est d'ailleurs déclenché pour ces derniers, ndlr).

Pascal Jan sera d'ailleurs régulièrement amené à échanger sur les problématiques auxquelles les agriculteurs du département sont confrontés. « *Je vais rencontrer les différents acteurs, responsables des différentes filières agricoles. J'aurais un certain nombre de questions à leur poser et eux un certain nombre de problématiques à mettre en avant. Je pense que l'agriculture icaunaise est un véritable atout, pas simplement gustatif, mais aussi économique. C'est un secteur important dans l'Yonne qui nécessite une vigilance et un soutien particulier* ».

Christopher Levé

La bio de Pascal Jan

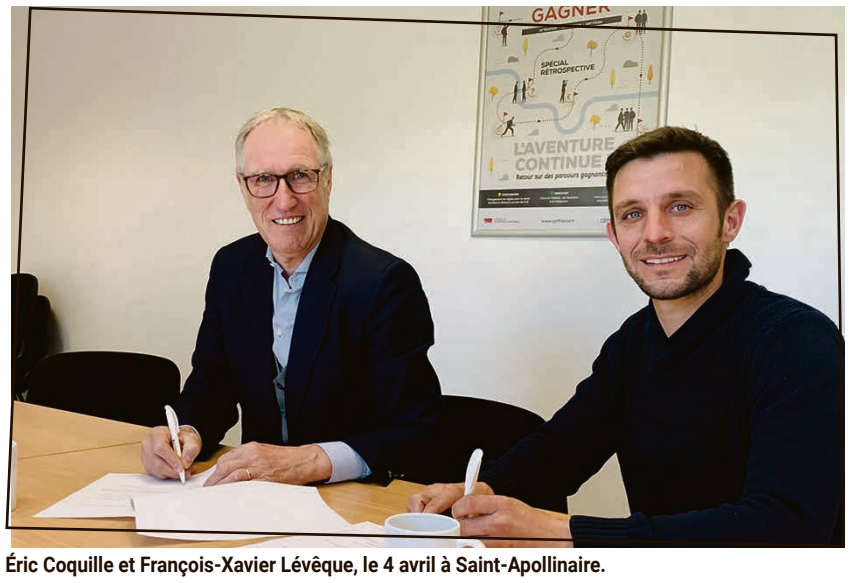


Pascal Jan est le nouveau préfet de l'Yonne depuis le lundi 4 avril.

Professeur des universités et docteur en droit public, Pascal Jan est né le 13 décembre 1967 à Tours. De septembre 1998 à août 2000, il est maître de conférences de droit public à l'université de Bordeaux IV. Il devient professeur agrégé des universités en droit public à l'université de Bretagne Occidentale entre septembre 2000 et août 2003, puis occupe le même poste de septembre 2003 à février 2018, cette fois-ci à Sciences Po à Bordeaux. De février 2018 à mars 2022, il est recteur de la région académique de Martinique. Depuis le lundi 4 avril, Pascal Jan est désormais préfet de l'Yonne.

// EN IMAGE

Un partenariat CerFrance BFC-Agriloving



Éric Coquille et François-Xavier Lévêque, le 4 avril à Saint-Apollinaire.

Cerfrance BFC soutient le monde agricole sous toutes ses formes. C'est donc tout naturellement que ses collaborateurs et les membres de son conseil d'administration ont souhaité rencontrer l'association Agriloving et réfléchir ensemble à la façon de transmettre ce message : «Osez défendre l'agriculture ». Les présidents Éric Coquille (Cerfrance BFC) et François-Xavier Lévêque (Agriloving) ont ainsi échangé sur les bonnes pratiques agricoles. Les équipes Cerfrance BFC mettent à disposition leur expertise au service d'Agriloving pour l'aider dans son fonctionnement au quotidien.

Communiqué

// INSTALLATION

Ça repart à la hausse

Soixante-quatre agriculteurs se sont installés avec les aides l'an passé en Côte-d'Or.

Soixante en 2018, 58 en 2019, 47 en 2020… Ouf, la tendance baissière des installations est enfin terminée avec des chiffres encourageants enregistrés l'année dernière dans le département. Soixante-quatre agriculteurs se sont en effet installés avec les aides. Il faut remonter à 2015 (70 exploitations) pour observer un meilleur résultat. Le Point Accueil Installation a été très fréquenté : avec un total de 266 porteurs de projets, il établit même un record depuis dix ans.

Polyculture-élevage en tête

Ces 64 jeunes ont choisi les systèmes suivants pour s'installer : polyculture-élevage (26 %), grandes cultures (23 %), viticulture (21 %), diversifications et petites productions (18 %), polyculture-lait-viande (10 %) et polyculture-lait (2 %). Le point Accueil Installation informe que 17 % des nouveaux installés ne sont pas du milieu agricole, 39 % sont titulaires d'un diplôme agricole de l'enseignement supérieur, 83 % des projets se font en société, 31 % des projets sont partiellement ou totalement en agriculture biologique et 22 % des projets sont en circuit court.

Le montant moyen des DJA accordé est de 33 335 euros.

De l'autre côté

À l'opposé, 66 cédants ont été accueillis au Point Accueil Transmission en 2021. Quarante et une personnes ont été reçues pour la toute première fois. Cinquante-neuf exploitations ont été visitées : 26 exploitations individuelles avec des repreneurs, 15 autres sans repreneurs, 6 exploitations en société avec des repreneurs, 12 sans repreneurs.

AG

Bien, mais pas tant

Aurélien Viellard, président du pôle « Formation Installation Transmission Emploi » de la Chambre d'agriculture, tempère quelque peu cette hausse en rappelant l'impact de la crise sanitaire sur certaines installations : ***« Les confinements avaient malheureusement freiné un certain nombre de dossiers en 2020, une partie d'entre eux avaient été décalés l'année suivante. Sans cette crise, les chiffres de ces deux dernières années seraient sans doute moins déséquilibrés. Toute hausse, même minime, est malgré tout la bienvenue, et nous espérons que cela va continuer. L'agriculture n'a pas été très sereine ces dernières années, nous sommes dans l'attente d'un réel engouement. Les marchés actuels, un peu plus porteurs, vont-ils avoir un impact positif sur les installations ? Nous l'espérons. La profession est également très attentive sur les prochaines DJA. Les fonds nationaux vont désormais transiter par la Région et non plus par la DDT. Le Conseil régional gouvernera à partir du 1er janvier 2023 les enveloppes budgétaires pour allouer ces dotations. Cette nouvelle donne peut aussi jouer un rôle sur les installations, les discussions vont actuellement bon train sur ce dossier ».***

// AGRITECH

Des ateliers pour avancer

Le 1er avril, le Gaec du Pavillon (Billy-sur-Oisy) accueillait la journée Agritech orchestrée par Groupama Rhône-Alpes-Auvergne.

Malgré le vent et la neige, l'ambiance était très conviviale lors de la journée Agritech du 1er avril organisée par Groupama Rhône-Alpes-Auvergne. Environ 80 convives avaient fait le déplacement : *« Il est nécessaire de créer des liens autour de thèmes d'avenir comme l'utilisation de drone, les circuits courts, ou encore l'outil d'alertes SMS d'Alerte Entreprises Nièvre »* souligne Ingrid Cotonnec, responsable Institutionnel et Partenariats.

La sécurité

Ainsi divers ateliers étaient présentés, comme Alerte Entreprises Nièvre (voir Terres de Bourgogne n° 1667). Pour rappel, ce dispositif a été développé par la CCI, la Gendarmerie Nationale et la Police puis adaptée, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, aux exploitants agricoles. Ce système alerte les abonnés, via des SMS, d'une infraction dans leur zone géographique et permet d'établir un réseau de vigilance. Nicolas Péchery, associé du Gaec du Pavillon, réagit : *« ces outils peuvent servir s'ils permettent des interventions rapides »* avant d'ajouter *« dans tous les cas c'est très instructif de savoir que cela existe »*.



Robots et sentiments

Outre cela, la société exo-expert (voir Terres de Bourgogne n° 1673) a fait une démonstration afin d'expliquer l'utilisation de leur application et du drone dédiés à la gestion des parcelles. Ces outils permettent, selon les représentants de la firme, de déterminer l'état de la nutrition végétale et de cibler les zones à traiter (azote notamment). Christophe Divorne, exploitant à Trucy-l'Orgueilleux et venue assister aux ateliers pointe : *« il est intéressant de voir les avancées technologiques que ce soit en matière de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail. Ces thèmes sont récurrents et il est nécessaire de se tenir au courant des évolutions. En plus, nous avons la chance de passer un moment convivial après deux ans de restrictions, et cela est fortement appréciable »*.

Chloé Monget



La Gendarmerie était venue présenter Alerte Entreprises Nièvre, dispositif lancé courant février, aux côtés de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.



Nicolas Péchery, associé du Gaec du Pavillon accueillait la rencontre, avec son père Gérard.

Une jeunesse engagée

En plus des ateliers, les JA 58 étaient présents pour soutenir cette journée. Florian Guyard, coprésident des JA 58, regrette seulement : *« que les personnes présentes à ce type d'événement soient souvent les mêmes. Participer à ces rencontres est important pour s'informer et il est nécessaire, pour la suite, d'attirer de nouveaux exploitants »*. **Kelly Dérivé, directrice de l'exploitation Le Jardin des Athénées (pépinière et paysage) et de la Boutique gourmande des Athénées, était présente afin de proposer à la vente des produits issus des exploitations agricoles de l'EPL de Nevers Cosne Plagny :** *« Les exploitations pédagogiques des lycées, porteuses de jeunes apprenants en formation, sont également forces de produits de qualité et il est important de le montrer à la profession. Cela est une manière de mettre en avant l'existence d'un fil conducteur »*.

// DÉGÂTS DU GEL

Dans l'Yonne, une situation très hétérogène

Retour sur les conséquences du gel de début avril. Dans le département, la situation est différente de celle qui avait prévalu en 2021. Le froid n'a pas été aussi globalement dévastateur, néanmoins, il a frappé fort par endroits.

Le gel d'avril 2022 n'a pas provoqué des dégâts de la même ampleur que ceux de l'an dernier. Il a succédé à une période de douceur qui a, certes, stimulé la maturation de la végétation, mais pas dans des proportions identiques à celle de fin mars 2021. Les débourrages, en vignes et arboriculture, n'étaient pas aussi avancés. Pour autant, cette bonne nouvelle est à relativiser. Les dégâts ont parfois été très nets, sur certaines zones de l'Yonne. C'est ce que confirme Alain Duruz, arboriculteur à Jussy, au sud d'Auxerre. Il exploite 8 hectares (cerises, pêches, nectarines) depuis 2003. *« Nous avons eu des dégâts équivalents à ceux de l'an dernier,* déplore-t-il. *Nous avons entre 75 et 85 % de pertes. Le préfet est venu, le 11 avril, sur mon exploitation pour constater les dégâts. Les procédures d'accompagnement sont mises en place. Elles nous permettront de passer le cap mais subir ça, deux années de suite, ça nous met quand même en difficultés »*. Le gros gel est intervenu dans la nuit du 2 au 3 avril. Le thermomètre est descendu à -7°. Il a regelé dans la nuit du 3 au 4 avril, puis à nouveau un peu plus tard dans la semaine. *« J'en suis au onzième dossier de calamité agricole que je vais devoir remplir en vingt ans d'arboriculture*, souligne Alain Duruz, *et c'est la première fois que, deux années de suite, le gel me pose autant de problèmes »*.

Espoirs sur les contre-bourgeons

Du côté de la viticulture, on constate aussi des dégâts mais de manière très aléatoire. *« Il y en a moins que l'année dernière,* constate Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur à Quenne, et vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. *Beaucoup de viticulteurs ont fait une taille plus tardive. Certains ont aussi mieux protégé leurs vignes avec des câbles chauffants ou des éoliennes, ce qui a contribué à atténuer les conséquences du gel. Nous avions aussi des cépages, comme le pinot noir ou le sauvignon, qui avaient moins débourré. À la différence de 2021, les contre-bourgeons n'ont pas gelé. Il faudra attendre un peu pour voir si cela peut compenser des dégâts qui sont bien réels par ailleurs. Il faut attendre de voir ce que pourront donner ces contre-bourgeons. Mais il y aura des pertes, malgré tout… »* Beaucoup d'espoirs sont placés dans l'arrière-saison, pour voir si ces pertes pourront en partie être compensées.

Berty Robert

"CONFIEZ-NOUS VOTRE ASSURANCE EMPRUNTEUR ET FAITES DES ÉCONOMIES."



Si la banque exige la souscription d'une assurance de prêt pour protéger votre emprunt, savez-vous que rien ne vous oblige à choisir celle proposée par la banque ? Choisir Groupama, c'est l'opportunité de réaliser jusqu'à 15 000 € d'économies* sur le coût total de votre emprunt. Et en plus, Groupama s'occupe de toutes les démarches de résiliation pour vous.

Calculez vos économies avec notre simulateur sur groupama.fr

* Exemple pour un prêt de 180 000 € sur 20 ans pour un couple de cadres de 37 ans, non-fumeurs, avec un taux annuel effectif d'assurance initial de 0,66 % ramené à 0,24 % par emprunteur assuré à 100 % chacun en Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité temporaire totale, Invalidité permanente totale et Option Sécurité (soit une économie exacte de 14 810 €). Selon une étude réalisée par Réassurez-moi en 2021. Sous réserve de décision médicale de l'assureur. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama Gan Vie - Société anonyme au capital de 1 571 100 605 € - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z - Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - www.groupama.fr - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg - Entreprise régie par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - R.f. Com LA/2022 - Création : Agence Marcel. Février 2022. Photographe : Aurélien Chauvaud.

Groupama
la vraie vie s'assure ici

// FDSEA

Ne rien lâcher

En parallèle de la visite dédiée à l'approvisionnement des collèges, la FDSEA de la Nièvre organisait d'autres rencontres avec les acteurs de la filière sur le respect de la Loi Égalim 2 et sur l'avenir de l'abattoir de Cosne.

Le 1er avril était l'occasion de faire le point sur divers sujets pour l'avenir de la filière viande dans la Nièvre.

Auchan

Il y a environ 1 an (voir Terres de Bourgogne n° 1621), la section bovine de la FDSEA 58 orchestrait une demi-journée d'action au magasin Auchan de Cosne-sur-Loire. Après cela, un contrat avait été établi afin que le groupe Schiever (pour un déploiement dans les enseignes de distribution) achète des animaux en intégrant des indicateurs de coût de production dans le calcul du prix payé au producteur. Cette année, l'heure du contrôle est arrivée. Ainsi, lors de la visite, le chef boucher – nouvel arrivant sur le site – ne semblait pas avoir connaissance d'un tel contrat. Malgré tout, Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA, a pu accéder aux frigos pour retracer quelques étiquettes : aucun animal vendu dans le magasin ce jour-là ne faisait l'objet de contrat permettant la rémunération juste des éleveurs. Pourtant, les animaux achetés par le magasin ont été abattus par des groupes (Socopa – Bigard - et Tradival - Sicarev) qui auraient dû déjà avoir mis en place une contractualisation permettant la rémunération plus juste des producteurs (selon les dispositions de la loi Égalim2 en vigueur depuis janvier).



Une visite de l'abattoir de Cosne a eu lieu le 1er avril en présence de représentants du Conseil départemental.

Du haché demain à Cosne ?

Afin d'approvisionner, l'abattage est donc un passage obligé. C'est pour cela qu'une visite était orchestrée à l'abattoir de Cosne qui cherche à s'engager dans un double projet à la fois d'agrandissement et de modernisation de l'outil d'abattage et de développement d'un atelier de découpe et de transformation pour réaliser du steak haché. *« Nous aurions tout intérêt à faire de l'élaboré pour capter la valeur ajoutée. Aujourd'hui la moitié de la viande bovine consommée en France l'est sous forme de steak haché. Nous avons besoin de mettre tout le monde autour de la table : collectivités, usagers, éleveurs, et l'État… la SA Cosne Abattoir ne pourra pas porter seule ce projet, ni en supporter seule l'investissement pour développer un atelier de découpe et transformation… »* explique Cyrille Forest avant d'ajouter : *« Il y a aussi une vraie complémentarité à bâtir entre les abattoirs de Corbigny et de Cosne. Personne n'a intérêt à la disparition des petits abattoirs locaux, dont les volumes sont perdus pour le territoire en cas de fermeture… ».*

Lucie Lecointe, FDSEA 58

Steak haché local IGP Charolais de Bourgogne

Le Conseil départemental s'engage cette année, comme en 2021, dans une action symbolique pour soutenir la production, la transformation et la consommation de viande localement. L'an dernier, pas moins de 14 000 steaks hachés IGP Charolais de Bourgogne avaient été réalisés pour les Restos du Cœur, avec une rémunération juste pour les éleveurs concernés, intégrant des indicateurs de coûts de production. *« Cette année, le Conseil Départemental s'engage dans la même démarche, le budget a été voté en ce sens. »* **annonce Thierry Guyot, Conseiller départemental en charge de l'agriculture, qui suit le dossier de l'alimentation de proximité.**

// FDSEA

Approvisionnement des collèges en viande locale

Le 1er avril, la section bovine de la FDSEA organisait une journée d'action sur le thème de l'approvisionnement local en restauration collective.

L'objectif de cette journée était d'interpeller le Conseil départemental pour franchir un réel cap sur le sujet. Le Conseil veut atteindre les 100 % de produits locaux d'ici la fin de la mandature, cependant il n'y a pas encore de plans d'action, ni d'outils de suivi… Plusieurs freins existent : manque de volonté de certains établissements, absence d'outils de gestion de l'équilibre carcasse en viande bovine, le besoin d'anticipation pour les producteurs, la faible disponibilité de certains produits… Le territoire offre pourtant des leviers précieux pour valoriser les produits locaux dans les collèges et autres cantines publiques : production de bovins, abattoirs locaux, reconnaissance de l'IGP Charolais de Bourgogne… *« L'idée est d'alerter les collèges sur l'arrivée de la loi climat (avec approvisionnement local de la viande) ou encore de s'assurer que les contrats passés auparavant sont bien respectés »* souligne Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA 58, avant d'ajouter : *« La section bovine ne lâche rien, il faut franchir un cap dans l'approvisionnement local, pour soutenir les producteurs nivernais et valoriser le territoire ».*

Les coûts

Romaric Gobillot, accompagné de Régis Taupin, président de l'IGP « Charolais de Bourgogne », et de Nicolas Saillard, vice-président de la FDSEA, se sont rendus au collège René Cassin à Cosne afin de discuter des possibilités d'approvisionnement en viande locale, conformément à la loi climat qui prendra effet en 2024. Si le chef cuisinier du lieu, Didier Maupin, s'est montré intéressé par la démarche, il s'approvisionne déjà auprès de producteurs de proximité, mais avoue que tous ne sont pas du département. Il précise également : *« la loi climat est une excellente chose pour les exploitants locaux, mais, l'État doit prendre conscience que pour la faire appliquer dans les établissements scolaires comme le nôtre, il faut que le budget suive. Aujourd'hui, cela n'est pas le cas. Si nous pouvons tout de même travailler avec des produits de qualités, certains restent tout de même inaccessibles à cause de cette limite ».* Au total, le coût de matière première en fourniture par élève est d'en moyenne 1,80 euro par repas pour le Collège René Cassin ; *« insuffisant »* selon Romaric Gobillot, Nicolas Saillard ainsi que Régis Taupin pour que *« la filière viande locale puisse avoir une véritable place dans les assiettes des élèves ».* La FDSEA 58 prévoit d'autres visites de ce type dans des établissements scolaires de la Nièvre pour comprendre comment se passent l'approvisionnement, les besoins et les façons de travailler.

Viande locale dans les collèges : encore du chemin

Le Conseil départemental a mis en place une plateforme « Agrilocal » pour mettre en relation les producteurs avec les gestionnaires de collèges. Le système rencontre encore des limites : certains gestionnaires et cuisiniers de collèges ne rentrent pas dans la démarche, faisant un appel d'offres global multi-produits, et passent ainsi par des grossistes… *« Le plus simple, pour éviter l'écueil d'un manque de disponibilité de produits, serait de faire les menus en fonction des produits effectivement disponibles sur la plateforme »*, explique François Karinthi, directeur général des services du Conseil départemental. *« Côté producteurs, il faut mettre en place des contrats sécurisants, sur des volumes connus et planifiés. On sait par exemple que la Nièvre manque de fruits et légumes, mais encore faut-il sécuriser ses investissements avant de se lancer ! »* précise Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA. *« Il nous faut travailler ensemble, producteurs, utilisateurs et services du Conseil départemental, pour lever les freins et mettre en place un système gagnant-gagnant »* conclut Romaric Gobillot.

Chloé Monget avec Lucie Lecointe (FDSEA58).



Afin d'alerter sur la mise en œuvre de la loi climat en 2024, (de gauche à droite) Régis Taupin, Romaric Gobillot et Nicolas Saillard se sont rendus au collège René Cassin à Cosne.

// TRANSMISSION

39

Les élus des Chambres et des JA se mobilisent

C'est quoi une bonne transmission ou une recherche d'associé réussie ? En partant de témoignages et de leurs expériences, les élus des Chambres d'agriculture, les conseillers et les JA BFC travaillent sur une méthode adaptée au territoire et aux nouveaux profils des candidats.

Durant deux journées, (le 23 mars et le 6 avril) les élus des Chambres d'agriculture et les JA BFC se sont mobilisés pour échanger et agir en faveur de la transmission des exploitations dans le cadre de Cap Transmission. Un travail réalisé en concertation avec les conseillers en installation-transmission des Chambres d'agriculture. En Bourgogne Franche-Comté, deux cédants sur trois sont remplacés par des porteurs de projets. Malgré tout, le métier attire toujours de nouveaux candidats à l'installation (+22 % de rendez-vous en point accueil transmission). L'accompagnement des futurs cédants se professionnalise toujours plus face à une demande en pleine mutation. Historiquement, les transmissions se réalisaient au sein de schémas familiaux plus ou moins établis. Désormais, la recherche d'un repreneur est devenue une véritable aventure, parfois au long cours, avec ses espoirs, ses rebondissements, ses échecs. Sans oublier la fixation d'un prix « juste » pour la vente de l'exploitation agricole. C'est ce témoignage d'un éleveur en Gaec à la recherche d'un associé qu'ont écouté attentivement les participants réunis le 23 mars à Dole (39) dans l'espace de travail partagé Locodole. 49,5 % des exploitations inscrites au RDI sont des reprises en société. Beaucoup peinent à trouver un associé, la demande des nouveaux candidats à l'installation allant plutôt vers des exploitations individuelles. On dénombre 10 fois plus de visites pour des fermes seules que pour des Gaec ! Dans ce contexte, qu'est-ce qu'une bonne transmission ou une recherche d'associé réussie ?



C'est à Dole que s'est tenue la première journée de réflexion Cap Transmission.

Choisir, ne pas subir

Plusieurs points sont ressortis suite au témoignage. Il faut que le type de transmission soit choisi par le cédant, pas subi : par exemple accepter de remettre en cause l'exploitation, peut-être recréer 2 fermes ou céder 10-20 ha pour faire du maraîchage ou d'autres productions. *« Il faut étudier mais surtout en parler. Cela peut être très dur d'entendre qu'il faut « casser » un Gaec alors qu'on a passé notre temps à construire un outil. On a vécu le passage aux 35 heures, beaucoup ont construit les Gaec pour la vie sociale. Les jeunes voient la liberté du travail avant de voir la liberté sociale mais il faut entendre l'évolution des jeunes et de la demande »*, remarquent les agriculteurs présents. Conclusion du travail de groupe : anticiper, imaginer ce que pourrait être l'exploitation à terme, voir tous ses freins. *« Les conditions de transmission ont complètement changé en 20-30 ans. Il faut que tout l'appareil d'accompagnement change, de façon concertée avec les élus »*, témoigne Amélie Fercoq, conseiller entreprise CA 21, qui animait cette journée. Plutôt que de « cédants », on parle d'« un outil à transmettre », une transmission à laquelle on se prépare tout au long de la carrière pas seulement 5 ans avant la retraite. Après avoir vu les cailloux dans l'engrenage de la transmission, les participants ont travaillé sur les leviers positifs à partir d'un deuxième témoignage, cette fois en vidéo, d'une ferme transmise.

Établir un plan d'action

Quelques points d'attention ont été relevés qui favorisent une bonne transmission : décider en famille le choix du départ, la date et le lieu d'habitation futur, faire chiffrer la reprise, vérifier la viabilité pour un jeune, faire une publicité pas trop tôt (si la décision de transmettre est prise), donner une date, préciser si l'exploitation va à l'installation ou à l'agrandissement et donner une fourchette de prix, le banquier peut aussi conseiller dans la transmission de l'entreprise, trouver une formule qui permette d'entrer et sortir facilement d'un Gaec sans engagement direct… *« À terme notre objectif est d'établir un plan d'action rapide, concerté avec les conseillers, pour permettre au futur cédant de cerner tous les aspects qui peuvent poser problème et mettre toutes les chances de son côté pour réaliser une bonne transmission »*, explique Jean-Baptiste Alpy, vice-président de la Chambre d'agriculture du Jura. Une deuxième journée de travail a eu lieu le 6 avril à Magny, dans l'Yonne.

I.R.

21

Les Rencontres carbone de retour à Dijon // VALORISATION

Agronov, le pôle régional d'innovation en agroécologie de Bourgogne Franche-Comté organise les Rencontres carbone à Dijon, fin mai.

Après le succès important de sa première journée carbone, qui s'est tenue en juillet dernier, Agronov, le pôle régional d'innovation en agroécologie de Bourgogne Franche-Comté (BFC) renouvelle cette action et voit les choses en grand pour 2022. La prochaine édition de cet événement aura lieu le 31 mai, dans les locaux de Dijon Métropole (40, avenue du Drapeau à Dijon), de 9 heures à 18 heures. Le thème retenu pour cette journée sera : *« Carbone en agriculture : quelles synergies avec le monde de l'entreprise ? Une journée pour comprendre »*. Si, en 2021, avaient été abordées les pistes d'innovation et la compensation, les Rencontres carbone 2022 ont aussi pour objectif de créer des échanges entre le monde agricole et le monde de l'entreprise, pour favoriser les projets de séquestration, d'atténuation et de compensation au sein de toutes les filières qui font appel de près ou de loin au monde agricole. Lors de cette journée du 31 mai, des conférences seront proposées, qui aborderont le sujet carbone sous tous les angles :

- Le point de départ de la neutralité carbone
- Le rôle de l'agriculture
- L'importance de la donnée
- La valorisation du carbone, par EDF

Au programme également :

- Un an après la journée de juillet 2021 sur la neutralité carbone du monde agricole, où en est-on ? (par Agrosolutions).
- Une table ronde sur le thème : quelle implication du monde agricole en BFC ?

L'après-midi sera dédiée aux rendez-vous en BtoB afin de permettre à chacune de repérer des solutions. Cette journée sera organisée en partenariat avec EDF, entreprise qui a pris des engagements de neutralité carbone dans d'autres domaines (industrie) et qui apporte une riche connaissance du marché carbone, et les Pépinières Naudet, dont les compétences en agroforesterie pourront apporter des réponses concrètes aux agriculteurs ! La journée des Rencontres carbone est ouverte à tous les professionnels de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire, ainsi qu'aux industries qui consomment des matières premières agricoles.

Berty Robert, avec communiqué

// EN BREF

Social Le Titre emploi simplifié agricole prolongé jusqu'à fin 2023

La MSA Bourgogne salue la décision de prolonger le dispositif du Titre emploi simplifié agricole (Tesa) jusqu'au 31 décembre 2023. Il apporte un réel gain en matière de simplification des démarches administratives à accomplir par les employeurs de main d'œuvre. Le Tesa permet d'embaucher un salarié en contrat à durée déterminée (CDD), quel que soit le secteur d'activité professionnelle et l'effectif salarié. Il est particulièrement adapté pour recruter des travailleurs occasionnels ou des CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité. Il permet aussi de remplacer un salarié absent, le chef ou le collaborateur d'exploitation/d'entreprise, un aide familial ou un associé d'exploitation. Le Tesa permet d'effectuer plusieurs formalité en une seule déclaration : Au moment de l'embauche de votre salarié : la déclaration préalable à l'embauche, le contrat de travail, l'immatriculation du salarié, le signalement au service de santé au travail, l'inscription sur le registre unique du personnel (RUP), la demande de bénéfice des exonérations de cotisations patronales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel. À l'issue de la relation de travail : le bulletin de paie, la conservation du double du bulletin de paie, la déclaration trimestrielle des salaires, l'attestation Pôle emploi, la déclaration annuelle des salaires à réaliser auprès des services fiscaux.

FRANCE

// SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les semences, un élément clef

Dans le contexte extrêmement incertain qui accompagne aujourd'hui l'agriculture au plan mondial, la question des semences est centrale. Elle a marqué de nombreux échanges lors d'une rencontre récente.

« Les semences françaises sont fondamentales pour la sécurité alimentaire mondiale », a déclaré Étienne Regost, directeur général d'Exelience, l'un des principaux producteurs français de semences de céréales à paille, lors de la Rencontre filière Semences céréales à paille et protéagineux organisée par Semae, l'interprofessionnel des semences, le 7 avril à Paris. Face aux incertitudes climatiques qui conditionnent de plus en plus les volumes de production agricole, les agriculteurs et les opérateurs de la filière ont un besoin croissant de variétés susceptibles de résister à la sécheresse et au stress hydrique en particulier. En effet, même si la pluviométrie annuelle n'évolue guère d'une année sur l'autre, le régime des pluies s'est sensiblement modifié. *« Il pleut davantage en hiver et moins en été »*, observe Serge Zaka, docteur en agroclimatologie. Sans parler de l'élévation générale des températures qui pèse sur les rendements.



Les acteurs du secteur des semences sont plus que jamais conscients de la nécessité de faire émerger de nouvelles variétés.

Faire évoluer les pratiques culturales

Anne-Claire Vial, présidente d'Arvalis Institut du végétal, abonde dans le même sens. Si la gestion de l'eau devient primordiale, comme l'a montré le Varenne de l'eau et du changement climatique, il importe que les filières se mobilisent pour faire évoluer les pratiques culturales et mettre au point de nouvelles variétés plus adaptées au changement climatique. Ce dont a bien conscience Arvalis qui vient de lancer des programmes de recherche en ce sens, en s'associant avec d'autres organismes de recherche européens. Aujourd'hui les incertitudes sur les marchés agricoles viennent renforcer l'importance des semences dans la quête de la souveraineté alimentaire. Les marchés des denrées de base qui étaient déjà orientés à la hausse, ont repris des couleurs avec la crise sanitaire début 2020. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'a fait qu'exacerber les tensions sur les prix agricoles qui ont atteint des niveaux jusqu'à présent inégalés, entraînant dans le sillage l'inflation des prix alimentaires et des risques de troubles sociaux dans le monde. Depuis les émeutes de la faim en 2008, les marchés agricoles évoluent *« au rythme de considérations non agricoles »*, à savoir les incidents climatiques et de plus en plus la géopolitique, estiment Sébastien Abis le directeur du Club Démeter et Michel Portier, le directeur général d'Agritel.

Une récolte 2022 déjà compromise en Ukraine

Aujourd'hui le conflit russo-ukrainien oppose deux acteurs majeurs sur le marché des céréales et du blé en particulier. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique au début des années 1990, la Russie a considérablement développé sa production agricole et *« mise désormais sur la Sibérie »*, pour accroître son potentiel. Idem pour l'Ukraine qui est également devenue un grand pays agricole et qui contrôle 5 % du commerce international, toutes productions agricoles confondues. Si bien que de nombreux pays, notamment sur le pourtour méditerranéen, l'Égypte en particulier, dépendent de la Russie ou de l'Ukraine pour leur approvisionnement en céréales. Aujourd'hui, les exportations ukrainiennes à partir des ports de la Mer noire sont interrompues. *« Même si le conflit s'arrêtait rapidement, les expéditions à partir de la Mer noire ne pourront retrouver leur rythme habituel que dans plusieurs mois, voire plusieurs années en raison de la destruction des silos et des infrastructures portuaires »*, estime Sébastien Abis. Sachant que la récolte céréalière 2022 est elle-même déjà compromise, faute de mise en culture dans les zones ravagées par le conflit. Si la crise sanitaire a permis de prendre conscience des risques de rupture dans l'approvisionnement des denrées agricoles à cause des défaillances dans la chaîne logistique, le conflit russo-ukrainien fait redécouvrir la fragilité de l'équilibre alimentaire mondial et l'importance stratégique de l'agriculture. *« Guerre ou pas, Covid ou pas, l'agriculture c'est le futur »*, estime Sébastien Abis.

Actuagri

// EXPLOITATIONS

Le modèle familial en question

Être agriculteur aujourd'hui repose sur des modèles de plus en plus diversifiés qui remettent en cause des organisations anciennes.

Un débat sur *« l'essor des sociétés, métamorphose du monde agricole français »* a permis d'éclairer les évolutions des modèles d'exploitations. Selon la MSA, 60 % des exploitations agricoles sont en sociétés, 20 % des agriculteurs sont même à la tête de plusieurs sociétés et 40 % restent des exploitations individuelles. Le développement de la forme sociétaire s'explique par la complexité de la profession agricole. *« Le métier d'agriculteur ne consiste plus à savoir tout faire »*, a exposé François Purseigle, professeur à l'École polytechnique de Toulouse, *« le chef d'exploitation exerce des fonctions de direction, de commerce, de délégation et d'exécution »*. Depuis une dizaine d'années, on assiste à la banalisation du modèle sociétaire avec des entreprises agricoles qui sont de plus en plus complexes. Ces entreprises s'inspirent de ce qui est pratiqué dans les secteurs commerciaux ou industriels.

Des personnes issues d'autres milieux

Autre motif d'intérêt pour les sociétés : l'arrivée dans la profession de personnes Non issues du milieu agricole (Nima). Pour elles, la création d'une société peut être un outil pour entrer dans le métier, en évitant de confondre les biens de la famille et ceux de l'exploitation. *« La confusion peut effrayer les repreneurs »*, estime François Purseigle, *« or, ceux qui entrent dans le métier aujourd'hui pensent aussi à la sortie, et les conditions juridiques sont importantes. »* Hervé Lejeune, inspecteur général de l'agriculture, ancien conseiller de Jacques Chirac est revenu sur les métamorphoses du modèle agricole français. *« Depuis trente ans, on assiste à une baisse du nombre des exploitations, mais le revenu agricole se maintient en euros constants. Si on avait maintenu le nombre d'exploitations, le revenu individuel aurait chuté de 40 %. L'impensable est advenu, le processus d'agrandissement et de restructuration a eu lieu, malgré les vieux totems de l'agriculture familiale. »* Hervé Lejeune reconnaît qu'il a lui-même défendu ce modèle familial mais il prône aujourd'hui de nouveaux outils pour faciliter le partage du foncier, citant les exemples de « Terres de Lien » ou de « Terrafine » mais aussi ceux des coopératives viticoles qui se lancent dans le portage du foncier pour assurer leurs approvisionnements. Autre « totem » qu'il dénonce, *« la peur de manquer de terres »*. *« On constate une déprise agricole dans les zones de piémont, les marches de l'est et du Limousin. Que va-t-on faire de ces terres délaissées, surtout celles soumises à la sécheresse du sud massif central ? »*

Adapter l'agriculture

Comment résister à l'attrait du photovoltaïque qui peut rapporter 2 000 à 4 000 euros l'hectare ? L'agriculteur devient énergie-culteur, là aussi le modèle sociétaire a son rôle à jouer. Jean-Louis Chandellier, directeur général adjoint de la FNSEA, a rappelé que le syndicalisme s'est ouvert aux Nima, aux installations tardives ou aux projets originaux. *« Les agriculteurs ne se ressemblent plus l'un l'autre. Les modèles sont trop divers. Il faut des critères plus larges pour définir l'exploitation agricole. »* En conclusion, Me François Robbe a déclaré que le besoin de sociétés est plus que jamais présent pour adapter l'agriculture aux nécessités du siècle : *« Le modèle traditionnel, nostalgique de la ferme familiale des années soixante, est suranné. Le code rural, dont l'épine dorsale est les statuts du fermage est hostile à la société et favorise la famille, »* avant de rappeler que le monde agricole attend de ses vœux une *« grande loi foncière »* pour aller vers des modèles de régulation nouveaux.

Actuagri

// UNION EUROPÉENNE

Des ministres de l'Agriculture réservés sur les émissions polluantes

À l'occasion du Conseil de l'Agriculture qui s'est déroulé, le 7 avril, à Luxembourg, sous la présidence de Julien Denormandie, les ministres ont examiné la proposition de la Commission européenne qui vise à imposer des seuils d'émissions polluantes aux élevages considérés comme « industriels ».



Lockie Currie

Pour plusieurs ministres de l'Agriculture européen, mettre sur un même plan des élevages de bovins et des usines géantes est une aberration.

La directive actuelle qui couvre 30 000 usines et 20 000 élevages géants, impose des normes drastiques en termes de rejets de polluants, notamment l'ammoniac issu de l'épandage des engrais organiques et minéraux, à l'origine de particules fines néfastes pour la santé. La Commission propose d'étendre cette réglementation aux élevages de bovins, de porcins et de volailles comptant plus de 150 UGB (soit environ 150 vaches adultes, 10 000 poules, 300 truies). 185 000 exploitations seraient concernées dans l'Union européenne. Comme la France, de nombreux États membres ont exprimé de fortes réserves sur un projet qui doit être également soumis au Parlement européen. *« Est-ce qu'un élevage d'une centaine de vaches allaitantes dans nos montagnes en Europe est un élevage industriel ? La réponse est non »*, s'est indigné le ministre de l'Agriculture. *« Au même moment, on laisse entrer en Europe des viandes d'élevages utilisant des antibiotiques de croissance dans des fermes sud-américaines de 10 000 vaches. C'est une aberration »*, a-t-il poursuivi.

Craintes sur la stratégie bas carbone

À l'ordre du jour également du Conseil des ministres, la stratégie bas carbone de l'agriculture qu'entendent conduire les autorités de Bruxelles. Ici, l'objectif est d'encourager les pratiques agricoles qui contribuent à capter le carbone de l'atmosphère et à le fixer dans les sols ou la biomasse de manière durable. Ces pratiques peuvent inclure l'implantation de haies ou d'arbres, la culture de légumineuses, l'utilisation de cultures dérobées et de couverture, le maintien des tourbières et en matière forestière le boisement ou le reboisement. Ce texte qui a fait l'objet de débats au sein du Conseil des ministres européens de l'Environnement était soumis aux ministres de l'Agriculture. Même s'il a été approuvé dans son ensemble, un nombre significatif de ministres *« ont exprimé des craintes »* et réclament *« des éléments clairs »*, sur l'impact attendu, a indiqué le ministre français, Julien Denormandie. Les ministres ont notamment estimé qu'il importait de fournir un soutien financier suffisamment incitatif aux agriculteurs et aux sylviculteurs en complément de la PAC, que ce dispositif ne devait pas compromettre la sécurité alimentaire et qu'il importait aussi de tenir compte des spécificités des différents pays en la matière. En attendant, les ministres ont donné leur accord à la proposition de la Commission de créer un groupe d'experts pour évaluer les différents dispositifs nationaux et internationaux existants en matière de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de stockage du carbone. Ils ont également invité la Commission à étendre la certification bas carbone aux réductions de GES sur le méthane et le protoxyde d'azote.

Actuagri

Grippe aviaire : accord des ministres sur la vaccination

À l'initiative de Julien Denormandie, les ministres de l'Agriculture ont également abordé la problématique de l'influenza aviaire qui s'est répandue dans toute l'Europe et qui décime les élevages. Jusqu'à présent, la stratégie d'éradication du virus porte essentiellement sur l'abattage. Le ministre français de l'Agriculture a proposé d'autres méthodes de prévention et de lutte complémentaire comme la vaccination. Si celle-ci était adoptée, le nombre d'animaux en bonne santé qui sont abattus serait significativement réduit. Le débat devrait se poursuivre, lors du prochain Conseil des ministres de l'Agriculture mais d'ores et déjà, la plupart des États soutiennent l'initiative française déplorant l'étendue des dommages provoqués par l'influenza aviaire dans les élevages. Idem pour la Commission de Bruxelles qui prépare actuellement le dispositif de vaccination à mettre en place qui pourrait être adopté au cours du second semestre 2022.

// EN BREF

Élevage Selon l'Idele, une PAC 2023 globalement favorable aux éleveurs laitiers

D'après une simulation réalisée par l'Institut de l'élevage (Idele), la future Pac 2023 sera « globalement favorable » aux systèmes laitiers. La hausse des aides couplées dans la nouvelle Pac « compensera en moyenne la baisse liée à la convergence des aides », ont expliqué Hélène Fuchey et Aubin Lebrun lors de l'événement Grand angle lait du 5 avril. Globalement, les aides couplées devraient augmenter de 25 % pour les élevages bovins laitiers, notamment avec les aides aux protéines végétales, qui représentent « une opportunité » pour les producteurs. Le changement de modèle devrait plutôt bénéficier aux élevages de plaine, contrairement aux élevages de montagne, qui perdent la distinction entre les deux modes d'élevage. Les Gaec seraient les plus gagnants. Cependant, la nouvelle Pac apparaît « peu attrayante » pour les jeunes agriculteurs, au risque de remettre en cause certaines installations. Les experts se questionnent également sur les « signaux » envoyés par la déclinaison française de la future Pac (PSN) aux éleveurs : les aides aux protéines végétales pourraient créer une compétition entre la production animale et végétale. En conséquence, les éleveurs pourraient privilégier l'autonomie fourragère ou bien se tourner vers la vente.



// ÉLEVAGES LAITIERS

La noire est de sortie

Le syndicat Prim'Holstein vient de tenir son assemblée à Saint-Seine-l'Abbaye. Une visite d'exploitation à Lamargelle a suivi. Un déplacement dans l'Ain et le concours départemental de Fromenteau sont désormais en ligne de mire.



Benoît Pech, président du syndicat, en visite au Gaec de l'Ignon.

Ça fait du bien de ressortir ! *« Il est vrai que la dernière campagne a été très calme en termes d'évènements. Il y a tout de même eu la Ferme Côte-d'Or et à ce titre, nous remercions le Gaec de Grand Vie, de Vielverge, pour avoir présenté des animaux »*, mentionne Benoît Pech, président du syndicat des éleveurs de Prim'Holstein. L'habitant de Saint-Seine-sur-Vingeanne a pris plaisir, comme l'ensemble des autres adhérents, à participer à l'assemblée générale organisée le 31 mars à Saint-Seine-l'Abbaye. Thierry Crespo, expert en nutrition, a présenté les intérêts techniques et économiques d'une ration à base d'herbe. Laurette Millot, qui succède à Jean-François Dessolin dans l'animation des syndicats des races, a dévoilé les différents résultats laitiers de la campagne écoulée. Cette réunion a été suivie, après le déjeuner, d'une visite du Gaec de l'Ignon à Lamargelle, chez Rachel, Didier et Emmanuel Sommant. Benoît Pech a profité de l'occasion pour rappeler qu'un déplacement dans l'Ain était programmé jeudi 28 avril avec le syndicat montbéliard : *« c'est un peu notre journée détente de l'année ! Nous nous rendrons en bus au Gaec P2M, qui possède un troupeau Prim'Holstein, une unité de méthanisation et un atelier de transformation de yaourts. Les éleveurs concernés ont déjà sorti plusieurs taureaux en catalogue, ils possèdent une très bonne génétique. Une cinquantaine de places sont disponibles, nous espérons faire le plein. Même chose pour notre grand rendez-vous du 15 mai, avec le concours départemental Prim'Holstein organisé dans le cadre de la fête du lait à Fromenteau. Nous attendons une bonne vingtaine de vaches, les éleveurs ont reçu des courriers pour s'inscrire. Allez, il faut tenter de se remotiver après ces deux dernières années ! »*.

Rien n'est acquis

Benoît Pech a également évoqué le contexte dans les élevages : *« le prix du lait a augmenté, nous arrivons à des niveaux un peu plus raisonnables en approchant la barre des 400 euros. Il y a quelques semaines, nous commencions à respirer, nous avions l'impression de sortir enfin la tête de l'eau mais voilà que les charges augmentent encore de plus belle avec cette guerre en Ukraine… Du GNR à 1,80 euro : je n'aurais jamais cru voir ça un jour… Avec la flambée du gazole et celle des aliments, ces « presque » 400 euros ne suffisent déjà plus. Nous sommes en réalité au même stade qu'il y a deux ou trois ans, quand le prix du lait et celui des matières premières étaient beaucoup bas, c'est hyper frustrant »*. La thématique de l'herbe abordée par Thierry Crespo était d'autant plus d'actualité, comme le souligne le président du syndicat : *« nous devons tenter de limiter au maximum les achats extérieurs car l'azote coûte très cher. L'idée est d'aller chercher un maximum de qualité en récoltant l'herbe de très bonne heure. Le rendement est forcément moindre, mais l'ajout d'une coupe ou deux permet de combler les volumes, au moins en partie. Nous l'avons vu dans l'exposé qui nous était proposé aujourd'hui : nous avons beaucoup de choses à y gagner. Pour ce faire, il faut savoir que rien n'est jamais acquis, surtout avec le changement climatique. On ne peut plus dire que nous faucherons à telle ou telle date. Tout ce que nous connaissions depuis des années est révolu, les éleveurs doivent presque raisonner au jour le jour. Si on le sent, il faut y aller. Nous devons sans cesse nous adapter et être très opportuniste pour exploiter au mieux cette belle ressource de l'herbe »*.

AG

L'assurance méteils

Le Gaec de l'Ignon, géré par Didier, Rachel et Emmanuel Sommant, a reçu les participants de cette assemblée. La présentation du troupeau Prim'Holstein (53 vaches à la traite) et du robot installé en 2015 était proposée. Il a également été question d'alimentation au cours de l'après-midi. À ce titre, l'exploitation de Lamargelle cultive des méteils depuis trois ans pour tenter de sécuriser les stocks fourragers, comme l'indique Emmanuel Sommant : *« Si toutes les récoltes étaient comme celles de 2021, il y aurait beaucoup moins de problèmes sur nos terres superficielles très séchantes. Ce n'est malheureusement pas le cas : je suis installé depuis près de dix ans et la récolte de maïs a posé problème au moins une fois sur deux. Il y a encore quelque temps, lorsque les flux étaient tendus, nous nous dépêchions de semer un couvert dès la fin de la moisson. Mais s'il ne tombait rien, absolument rien n'était récolté… Pour sécuriser nos fourrages, nous avons décidé de semer des méteils à l'automne, notamment à base d'avoine, de vesce et de trèfle, dans le but de les récolter en avril et de réimplanter une culture d'été par la suite. Cette stratégie donne pour l'instant satisfaction pour notre élevage, avec une alimentation de qualité apportée aux animaux. En contrepartie, nous avons moins de cultures de vente, mais ce n'est pas vraiment un problème, encore plus aujourd'hui, car nos charges sont réduites à l'extrême »*. **Le maïs occupe toujours une place très importante dans les rations du Gaec de l'Ignon :** *« il est encore largement majoritaire et il le restera, même s'il pose de plus en plus de questions dans nos secteurs. Le maïs s'adapte très bien aux rations et permet d'avoir une bonne production. Suite à l'arrêt du colza, nous allons même en semer davantage, sur des terres qui n'en avaient jamais reçu »*.



Emmanuel Sommant.

La Montbéliarde sera présente

Les éleveurs de Montbéliarde s'étaient donné rendez-vous le 25 mars pour leur assemblée générale, également à Saint-Seine-l'Abbaye. Michel Payot, président du syndicat, a lui aussi convié les adhérents pour le déplacement du 28 avril et le concours départemental du 15 mai. Pour ce rendez-vous promotionnel, une trentaine de Montbéliardes devraient être sélectionnées. Avant le déjeuner et la visite du Gaec de la Goule à Turcey proposée l'après-midi, les éleveurs ont pu assister à un exposé de Sophie Marçot, consultante et formatrice indépendante en lien avec l'organisation du travail, les relations entre associés, salariés, le management, le bien être au travail.

PREFATECH

ANCIEN ETABLISSEMENT SOUTRENON

ELEMENTS PREFABRIQUES EN BETON

POSSIBILITE LIVRAISON ET POSE

Situés au carrefour des régions Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes, les Établissements Soutrenon sont spécialisés dans la préfabrication d'éléments en béton armé pour les applications agricoles.

Nous livrons et installons des fosses à lisier, des panneaux de stabulation et des murs de silo pour ne citer que quelques applications.



Fosse à lisier



Panneaux de stabulation



Murs de silo

ZA Les Béluzes -F- • 42720 POUILLY-SOUS-CHARLIEU
Tél. 04 77 69 30 29 - Fax 04 77 69 30 25
chevalier-n@soutrenon.fr

// PRODUCTION LAITIÈRE

21

Une envie de progresser

Alysé vient de proposer trois rendez-vous technico-économiques en Côte-d'Or.

Au Gaec Lerat de Villers-les-Pots, au Gaec de Toutifaut à Magny-Lambert et au Gaec Menestrier de Villy-en-Auxois : des éleveurs laitiers ont participé ces tout derniers jours à l'une des rencontres technico-économiques d'Alysé. *« Ces rendez-vous sont l'occasion chaque année de présenter nos résultats Galacsy. Chacun se situe par rapport à des moyennes de groupes et détermine ses postes à améliorer »*, commente Nicolas Michaud, président de la coopérative. Les charges alimentaires font une nouvelle fois partie des principales préoccupations. *« Cela l'est d'autant plus avec la hausse des charges que nous subissons. Optimiser au mieux ses rations est plus que jamais nécessaire pour conserver un minimum de rentabilité »*, poursuit Nicolas Michaud, qui invite les éleveurs à *« foncer »* sur les diagnostics Galacsy : *« seulement 50 % de nos adhérents ont réalisé une étude technico-économique l'an passé, ce n'est sans doute pas assez devant tous les avantages que Galacsy peut générer. Un tel diagnostic permet d'optimiser ses charges et ses coûts de production, il est dommage de se priver d'un tel outil qui permet de prendre les bonnes orientations »*.

AG



Crédit

Bastien Lerat réalise une économie annuelle de 9 000 euros en cultivant puis en incorporant du trèfle violet dans les rations de ses soixante vaches Montbéliardes .

Zoom sur... L'autonomie protéique

52% d'autonomie protéique

Les exploitations qui ont réalisé un Galacsy atteignent, en moyenne, un niveau d'autonomie protéique de 52%. « Il y a une grande variabilité, de 10 à 100%, selon les exploitations », observe Chloé Béliard, référente technico-économique d'Alysé, *« cette autonomie est fortement corrélée à la part de maïs présente dans la Surface fourragère principale (SFP), et dans une moindre mesure, au coût alimentaire, du fait sans doute d'une disponibilité en fourrages de qualité et « bons marchés » sur notre zone. La productivité par vache est également un facteur qui va jouer sur la possibilité d'atteindre un certain niveau d'autonomie protéique. Mais là encore, nous notons une forte variabilité »*.

Comment utiliser sa SAU ?

Pour produire 1 000 kg de lait, il faut en moyenne une surface de 24 ares, indique Chloé Béliard. Cette surface inclut tous les fourrages et les concentrés produits sur l'exploitation, mais aussi les produits achetés. Se pose alors la question d'augmenter cette surface pour gagner en autonomie et en coût alimentaire : *« pour une marge brute moyenne sur les cultures de vente de 600 euros//ha, une exploitation qui produit 500 000 kg de lait et qui souhaite augmenter sa SFP ou de concentrés auto-consommés de 25 ha, devra réduire son coût alimentaire de 30 euros/1000l pour atteindre l'équilibre que son exploitation »*.

2022 : + 24 euros/1000 l sur les concentrés

Les vaches laitières consomment en moyenne 163 g de concentrés achetés pour produire 1 kg de lait. Avec une hausse des aliments de + 40%, l'impact serait donc de 24 euros/1000l, uniquement sur le coût de concentrés VL. *« La hausse du prix du lait et de la viande pourront peut-être couvrir cette augmentation, mais il reste encore à compenser la hausse sur les engrais et le carburant »*, prévient la référente Galacsy.

Des stratégies variées

Pour contrer la hausse du prix des concentrés et réduire son coût alimentaire, plusieurs solutions à court ou moyen terme ont été souvent citées par les éleveurs, lors de ces rencontres Galacsy : privilégier les matières premières, comparer le coût du point de MAT des concentrés achetés, réformer les animaux improductifs, valoriser au maximum le pâturage, récolter des fourrages de très bonne qualité et les analyser, augmenter la part de légumineuses dans les prairies, éviter le gaspillage en vérifiant régulièrement les pesons.

L'as de trèfle

La première des trois rencontres d'Alysé s'est déroulée le 29 mars sur l'exploitation de Bastien Lerat, à Villers-les-Pots. Ce jeune éleveur de 29 ans, installé depuis 2017 sur l'ancienne ferme de Claude et Odile Monin, cultive du trèfle violet avec l'objectif de diminuer sa dépendance aux correcteurs azotés : *« Des collègues optent souvent pour la luzerne mais ici, les terres sont davantage acides et humides, plutôt que calcaires et séchantes, alors le choix du trèfle violet fourrager s'est imposé. Je l'ai intégré il y a deux ans dans ma rotation céréalière, sur une surface de neuf hectares. J'essaie de réaliser entre quatre et cinq coupes par an, en enrubannage »*. Les résultats sont pour l'instant très satisfaisants, comme le reconnaît volontiers l'agriculteur : *« le trèfle représente une botte d'enrubannage, soit entre 3,5 et 4 kg MS par vache et par jour. J'économise 0,8 kg de tourteaux par vache au quotidien, alors que les rations en contenaient 2,5 kg auparavant. L'économie annuelle s'élève à 9 000 euros, ce n'est pas rien ! En quelque sorte, j'économise 1 000 euros de tourteaux pour chaque hectare de trèfle récolté. Il n'y a pas forcément de frais de mécanisations supplémentaires car je faisais davantage de maïs ensilage avant le trèfle »*. Le troupeau composé à 40 % de génisses ne semble pas être mécontent de ses nouvelles rations : *« le dernier contrôle indique une production laitière à 8 700 kg, alors que nous étions davantage à 8 500. La production a également gagné en qualité. Le trèfle a permis de ramener de la fibre et de l'appétence. Les vaches ruminent mieux »*. Bastien Lerat travaille avec un troupeau de haute valeur génétique : *« faire perdurer le travail de mes prédécesseurs est une très grande motivation pour moi. Claude et Odile Monin ont déjà été classés à la première place de l'Isu national, c'était en avril 2016. Pour ma part, le troupeau apparaît au 4ème rang dans le dernier classement, sur un total de près de 3000 élevages »*.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Une pratique qui plaît

Le 30 mars était organisée, par le concessionnaire Malecot-Poirier, une journée de démonstration de matériel dédié au désherbage mécanique.



« Je suis venu pour en savoir plus sur le désherbage mécanique » souligne Patrick Richard, exploitant en conventionnel dans le Loiret (45), ayant fait le déplacement pour la journée dédiée à cette pratique orchestrée par Malecot-Poirier sur son site de Saint-Loup. Pour l'occasion, l'importateur Stecomat proposait des explications sur cinq outils différents.

Ainsi étaient présentés : le vibromulcheur de précision Treffler TF, la herse étrille de précision Treffler TS, le scalpeur de précision Treffler TG et TGA, la bineuse évolutive sur-mesure Schmotzer ou encore la fraise rotative Valentini. *« Cette présentation en situation est indispensable pour faire connaître ces matériels aux agriculteurs, qui s'intéressent de plus en plus au désherbage mécanique depuis 3 ans environ »* détaille Nicolas de Serres, inspecteur commercial Stecomat de la zone Centre Est de la France. Il ajoute : *« il y a environ 10 ans la majorité de nos clients pour ces outils étaient des exploitations bios. Aujourd'hui, la part de clients en agriculture conventionnelle représente plus de 30 % de notre activité »*. Un point sur lequel Fabien Takbou, commercial chez Malecot-Poirier, acquiesce : *« On voit de plus en plus de conventionnels passés à cette solution. Par exemple, dans la Nièvre on en compte 30 % qui ont fait ce choix depuis cinq à six ans »*.

Explications

Pour lui, divers éléments sont à prendre en compte pour expliquer cet engouement : *« l'évolution des pratiques, la prise de conscience de l'impact environnemental et les aides européennes (notamment via les PCAE ou encore via le « Plan de relance ») motivent les agriculteurs à intégrer le désherbage mécanique sur leurs cultures. De plus, ces techniques apportent des bénéfices sur le plan agronomique et une recherche d'une certaine autonomie face aux intrants phytosanitaires. Il y a donc un attrait économique. Pour rappel de l'efficacité du désherbage mécanique, une herse étrille de précision passée dans de bonnes conditions permet de venir à bout de 80 à 90 % des problématiques d'enherbement d'une parcelle »*.



Jean-Yves Blondat

Cette journée de démonstration sur le désherbage mécanique était une première pour la concession de Malecot-Poirier de Saint-Loup.

Quelques freins

Malgré tout, passer le pas n'est pas forcément chose aisée comme l'explique Patrick Richard : *« C'est un matériel assez complexe demandant une grande précision de mise en place. De nombreux paramètres rentrent en ligne de compte pour que son efficacité soit optimale comme les conditions météorologiques ou encore le type de sol. Certes, dans notre métier, nous sommes habitués à cela, mais là, à mon sens, il faut être un expert dans la matière. Néanmoins, ces journées de démonstrations nous permettent d'en apprendre plus sur le désherbage mécanique et sur les solutions possibles pour le mettre en pratique dans nos exploitations »*.

Chloé Monget

// LÉGUMINEUSES DE PRINTEMPS

Thrips, sitones et pucerons… le trio de ravageurs à surveiller

Face aux ravageurs, la surveillance des cultures en début de cycle est nécessaire pour éviter toute mauvaise surprise.

Le sitone, ravageur toujours ponctuel

Les sitones sont des charançons de grande taille, de couleur brun-rouge. Cet insecte est actif à partir de 12 °C. Leur présence est principalement décelée par des encoches sur le pourtour des feuilles. Celles-ci présentent alors un aspect dentelé. Cette activité d'alimentation est non nuisible. Les sitones pondent par la suite au pied des plantes. Ce sont les larves qui induisent une réelle nuisibilité. Celles-ci s'attaquent aux nodosités des racines, compromettant l'alimentation en azote des légumineuses. Les larves étant non atteignables, la gestion des adultes est donc nécessaire.

Observation : Surveiller les plantes de la levée au stade 6 feuilles. Intervenir selon le nombre d'encoches sur les feuilles. Plusieurs seuils existent selon les cultures :

- **Pois :** Seuil de 5 à 10 encoches sur les feuilles les plus jeunes du pois.
- **Féverole, Lentille et Lupin :** La présence de nombreuses encoches sur l'ensemble des étages foliaires peut justifier une intervention.

Si les seuils sont atteints, un traitement à base d'un pyrèthrinoïde homologué est recommandé.

Le thrips, ravageur discret

Le thrips arrive dès que la température atteint les 7-8 °C. c'est un insecte minuscule noir et blanc, difficilement observable sur les plantes. Les thrips, provoquent du nanisme, des crispations foliaires et des ramifications exubérantes. Les pois et les lentilles sont principalement concernés par la surveillance de l'insecte.

Méthode du sac transparent pour l'observation : les thrips étant très petits, il est recommandé de les dénombrer en prélevant des plantes et les mettant dans un sac transparent laissé au soleil. Au bout d'une dizaine de minutes, les thrips vont s'agglutiner sur la paroi du sac, permettant de relever leur nombre par rapport au nombre de plantes dans le sac.

- **Pois :** la surveillance se fait de la levée au stade 6 feuilles. Une intervention est recommandée si l'on dénombre 1 thrips par plante en moyenne.
- **Lupin :** Surveillance de la levée à 6 feuilles. Intervention recommandée si forte présence.
- **Lentille :** Surveillance de la levée à 4 feuilles. Intervention recommandée si forte présence.

Le puceron, le ravageur parfois en avance

Le pois et la lentille sont généralement colonisés par des pucerons verts du pois (Acyrthosiphon pisum). La féverole est préférentiellement colonisée par le puceron noir de la fève (Aphis fabae), qui s'agglutine en manchons bien visibles. Les pucerons arrivent habituellement vers la floraison. Cependant, certaines années, les populations peuvent arriver plus tôt.

Le test de la feuille blanche pour observer le puceron vert : Le puceron vert est souvent caché et peu visible par sa couleur verte. Pour mieux l'observer, il suffit de prélever des plantes et de les secouer au-dessus d'une feuille blanche. Les pucerons verts du pois ont une faible adhérence à la plante et tombent facilement.

Bastien Remurier Terres Inovia



L. Jung - Terres Inovia

Encoches de sitones sur pois.

Seuils d'intervention

Stades	Pois	Féverole	Lentille
Levée – 6 feuilles (1)	≥ 10% plantes avec pucerons Pyréthrinoïde autorisé ou KARATE K	≥ 10% plantes avec pucerons Pyréthrinoïde autorisé ou KARATE K	≥ 10% plantes avec pucerons Pyréthrinoïde autorisé
6 feuilles – avant début floraison	≥ 10-20 pucerons/plante KARATE (2)	≥ 20% plantes avec pucerons KARATE K (2)	≥ 10% plantes avec pucerons Pyréthrinoïde autorisé
Floraison	≥ 20-30 pucerons/plante MAVRIK JET (4)	≥ 20% plantes avec manchons (3) MAVRIK JET (4)	≥ 2-3 pucerons/plante SUMI-ALPHA

(1) En cas de présence simultanée sitones et seuil dépassé, utiliser un pyréthrinoïde autorisé pucerons et sitones.
(2) Si KARATE K n'est pas disponible, utiliser un pyréthrinoïde autorisé - l'efficacité sera moyenne. Il est préférable de conserver la solution MAVRIK JET pour la floraison.
(3) Lorsque les pucerons se développent et forment une colonie de plusieurs dizaines ou centaines d'individus accolés sur les tiges, formant une tache noire d'au moins 1cm de long, on parle de manchon
(4) KARATE K n'est pas utilisable en floraison car il ne bénéficie pas de la mention "abeille".

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION - TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE au LAMIER et GRAPPIN COUPEUR



VISITE GRATUITE CHEF D'EXPLOITATION
06 82 85 70 03
Bureaux : 02 48 74 11 90 - 06 43 24 92 50
Zone d'activités sur la Nièvre - 18350 Nérondes
contact@cumadrainage.com

// SALON VINÉQUIP DE MÂCON

71

Le grand salon des vignes étroites

Le salon « de la vigne au chai » Vinéquip a enfin vu le jour. De l'Ardèche à Chablis, les vignes étroites ont trouvé leur salon de référence. Les 5, 6 et 7 avril à Mâcon, près de 270 exposants venus de toute la France ont accueilli près de 3 000 professionnels. Un salon d'ores et déjà confirmé pour 2023.



Le positionnement géographique de Mâcon, au carrefour de plusieurs vignobles, est un atout.



Mercredi, la soirée des exposants permettait de faire du « réseautage » et de trinquer avec les appellations du Mâconnais : Mâcon, Pouilly-Fuissé, Saint-Véran, Viré-Clessé…

Après deux ans et quatre reports en raison de vagues successives de Covid, cette première édition attendait 2 500 professionnels et a réussi à faire mieux avec près de 3 000 visiteurs. Si Beaune est la capitale des vins de Bourgogne, Mâcon est désormais devenue la capitale de la viticulture et viniculture des vignobles *« allant de l'Ardèche à Chablis, en passant par le Jura, le Rhône »*, se félicitaient lors de l'inauguration le 5 avril, les organisateurs de GL Events. Il faut dire que la ville de congrès, Mâcon, est au cœur des vignobles aux vignes étroites ou à haute densité (10 000 pieds par hectare). Les organisateurs ont enregistré *« des badges d'Alsace, de Champagne et même des Belges »*, preuve que Vinéquip a une vraie place à prendre entre Sitevi (Montpellier), Vinitech (Bordeaux) ou d'autres foires professionnelles (Épernay…). La zone principale restant *« 200 km autour de Mâcon »* soit près de 10 000 vignerons potentiels et plus donc.

Un beau bébé

La profession viticole bourguignonne en était convaincue de longue date, comme le rappelait avec son expérience Mâcon Événements qui a plusieurs fois tenté de convaincre au-delà de la Bourgogne. Il aura donc fallu tous les savoir-faire des équipes de GL Events, géant international de l'événementiel, pour créer Vinéquip et immédiatement « survivre » à deux ans de Covid. *« L'accouchement aura été difficile après deux ans de Covid et quatre reports. Mais nous avons retrouvé tous nos exposants et livré d'un beau bébé avec beaucoup d'avenir »*, se félicitait GL Events, annonçant d'ores et déjà la tenue d'une deuxième édition dès 2023. Ce défi sera à nouveau relevé par Philippe Dutheil, *« spécialiste de la création des salons de taille moyenne (-10 000 m2) »*.

Son équipe de 85 personnes dans le Lot-et-Garonne organise 14 salons par an (principalement dans le secteur de l'industrie). L'organisation de Vinéquip a été parfaite. Sur les 270 exposants présents, 30 % étaient locaux et 70 % nationaux et un peu internationaux. Les deux halls remplis du parc des expositions et de la salle de spectacle (Le Spot) donnaient une impression *« d'un grand salon à taille humaine »*.

Des commandes, des conseils, des confrères

Dans les travées, de nombreux vignerons, œnologues, cavistes, salariés… étaient tous visiblement heureux de se retrouver. *« L'occasion de croiser plein de collègues »*. Mais aussi de découvrir des matériels, services, conseils, recherches, innovations… dédiés à nos vignobles spécifiques. Pour les uns, il s'agissait de *« faire un tour et prendre des idées »*, pour d'autres, l'heure était clairement aux commandes car *« malgré le gel 2021, les investissements d'une entreprise se réfléchissent à moyen et long termes »*, entendait-on régulièrement, preuve de l'optimisme général de la filière à Vinéquip.

Les exposants rencontrés confirmaient que les contacts étaient plutôt *« largement positifs »* du côté économique. Pour dernière preuve du succès général, la quinzaine de conférences scientifiques et techniques faisait le plein et le directeur du Vinipôle, Benjamin Alban les coordonnant toutes, devait souvent rajouter des chaises en urgence. Les replays sont disponibles sur YouTube. Si la deuxième édition de Vinéquip est déjà confirmée pour mars 2023 *« pour asseoir sa notoriété »*, ce salon professionnel devrait prendre ensuite un rythme bisannuel pour intervenir *« en alternance avec Sitevi »*, explique Xavier Legrand de GL Events. On a déjà hâte d'y retourner en 2023…

Cédric Michelin



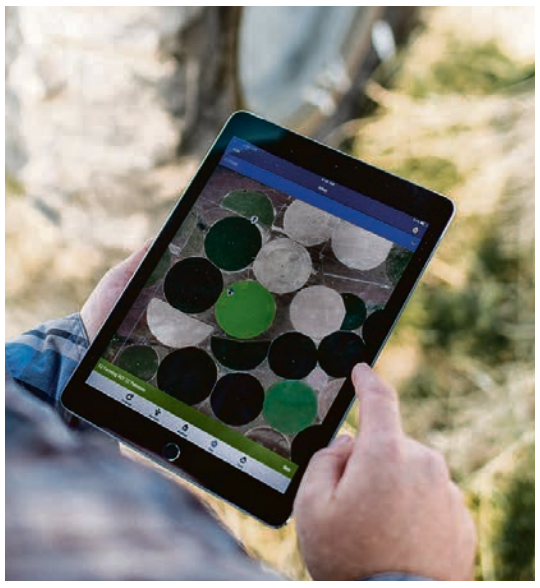
Parmi les matériels présentés lors de ce salon, les robots suscitaient une curiosité et un intérêt légitimes



// IRRIGATION

Un pilotage de plus en plus intelligent

La télégestion des pivots et rampes d'irrigation s'affine avec l'intégration de nouvelles fonctionnalités comme l'irrigation à dose variable (VRI) et le développement d'outils numériques basés sur l'analyse d'image et l'intelligence artificielle.



Valley

Le pilotage à distance équipe les pivots et rampes neufs, mais également les installations existantes.



Lindsay

Avec la VRI, l'agriculteur peut adapter le dose en eau en fonction des cultures couvertes par le pivot, mais aussi piloter l'ouverture des arroseurs en fonction des limites des parcelles.



Valley

Les dispositifs d'irrigation à dose variable (VRI) les plus évolués utilisent un pilotage individuel des arroseurs.

Avec les perspectives liées au dérèglement climatique, la valorisation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour l'agriculture. Cela passe notamment par l'utilisation d'équipements d'irrigation capables d'apporter l'eau au plus près des besoins de la plante. C'est dans ce but que se sont multipliés ces douze dernières années les dispositifs de pilotage à distance des pivots et rampes. Tous les réglages qui s'effectuaient depuis l'armoire au pied de l'équipement peuvent désormais s'effectuer de n'importe quel endroit et à n'importe quelle heure depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Chez la plupart des constructeurs, ces dispositifs de télégestion sont adaptables sur d'anciens pivots de toute marque, grâce notamment à l'emploi du positionnement GPS qui évalue précisément la position du pivot. Un irriguant pourra ainsi équiper l'ensemble de son parc, sans avoir à le renouveler entièrement.

L'offre des spécialistes de l'irrigation est désormais très large, allant du simple système de surveillance des installations, à la plateforme numérique proposant différents modules de gestion. Les solutions Valley 365 de Valley et Smart Pivot de Lindsay en sont les plus récentes illustrations. Outre le pilotage à distance des équipements (rampes, pivots, pompes), ces deux dispositifs de gestion se complètent d'outils numériques qui vont au-delà de l'irrigation, assurant une approche agronomique beaucoup plus globale.

Des plannings d'irrigation issus des algorithmes

Première brique de ces plateformes, la prévision et planification des apports en eau se basent sur les données de la culture renseignées par l'agriculteur, les données météo (prévisions locales et stations météo), ou encore l'état hydrique du sol (sondes). À partir des modèles numériques, l'outil peut ainsi proposer un planning d'irrigation sur plusieurs jours, qui sera validé par l'irrigant.

Autre fonctionnalité récemment apparue sur les pivots (mais aussi sur les rampes) et qui commence à faire ses preuves en France, l'irrigation à dose variable VRI (Variable rate irrigation) permet d'adapter la quantité d'eau apportée en fonction d'une carte de préconisation. On observe différents niveaux de sophistication dans la gestion de la VRI. Principe le plus simple, l'adaptation de la vitesse du pivot selon des zones définies par secteur d'un ou deux degrés, permet de faire varier la dose sur toute la longueur du pivot. Afin d'obtenir une plus grande précision de zonage, la VRI peut disposer en plus d'une gestion de l'ouverture des arroseurs par sections.

Modulation de la dose en eau avec la VRI

Mais la solution la plus aboutie consiste à ne plus agir sur la vitesse, mais à piloter individuellement l'ouverture et la fermeture des arroseurs (à l'image des buses à pulsation sur les pulvérisateurs), de manière à moduler l'apport en suivant des zones aux formes très variées, typiques des cartes de modulation. On peut imaginer la coupure des arroseurs le long d'un obstacle, ou d'une bordure de parcelle, mais surtout le respect des doses de façon très précise, dans une parcelle au sol très hétérogène. « *La VRI impose un surcoût important qui a été en partie compensé pour les premières installations en France, par les aides de l'État à hauteur de 30 à 40 %. Outre des fermes expérimentales, les premiers clients sont des agriculteurs très impliqués dans la modulation au semis et à la fertilisation, qui souhaitent aller jusqu'au bout en modulant leurs apports d'eau* », détaille Frédéric Noguier chez Lindsay.

Des pivots sous surveillance des satellites

Pour aller encore plus loin dans le suivi de l'irrigation, mais également de la culture, les plateformes numériques de Valley et Lindsay intègrent des services basés sur l'analyse d'image. Pour cela, les deux firmes se sont rapprochées de

VOTRE SPÉCIALISTE IRRIGATION

• ENROULEURS • COUVERTURE INTÉGRALE • GOUTTE À GOUTTE



• Pompes CAPRARI
• Groupes d'irrigation insonorisés IRTEC
• Stock de pièces: tuyaux, raccords...
• SAV spécialisé

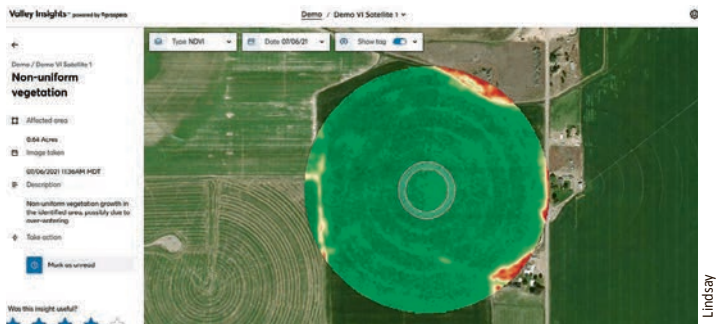
Brazey MOTOCULTURE
21470 BRAZEY en PLAINE
03 80 32 00 50 - 06 09 92 03 30
brazey-motoculture@orange.fr

distributeur IRRIFRANCE



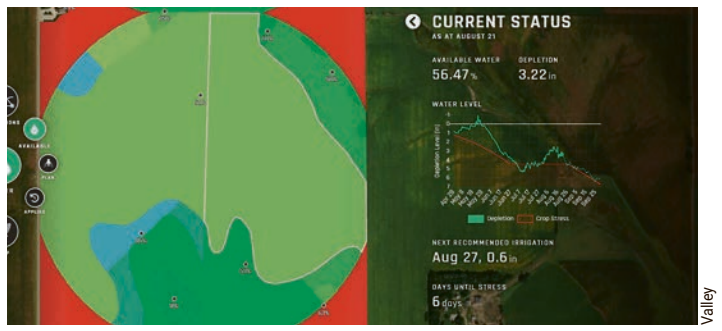
Valley

Le système Plant Insights de Valley utilise sur chaque travée une caméra qui analyse une bande de 3 mètres de la culture, à chaque passage de pivot.



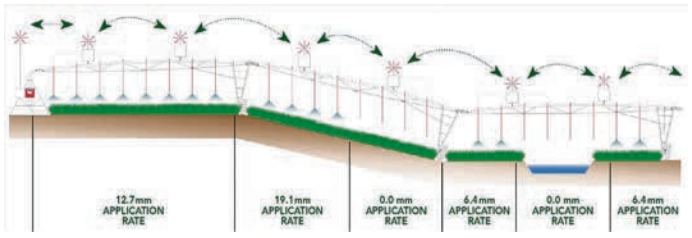
Lindsay

Mesure de l'indice NDVI à partir d'images satellites, mettant en évidence des zones où la végétation est sous développée, ayant pour origine probable, un arrosage excessif.



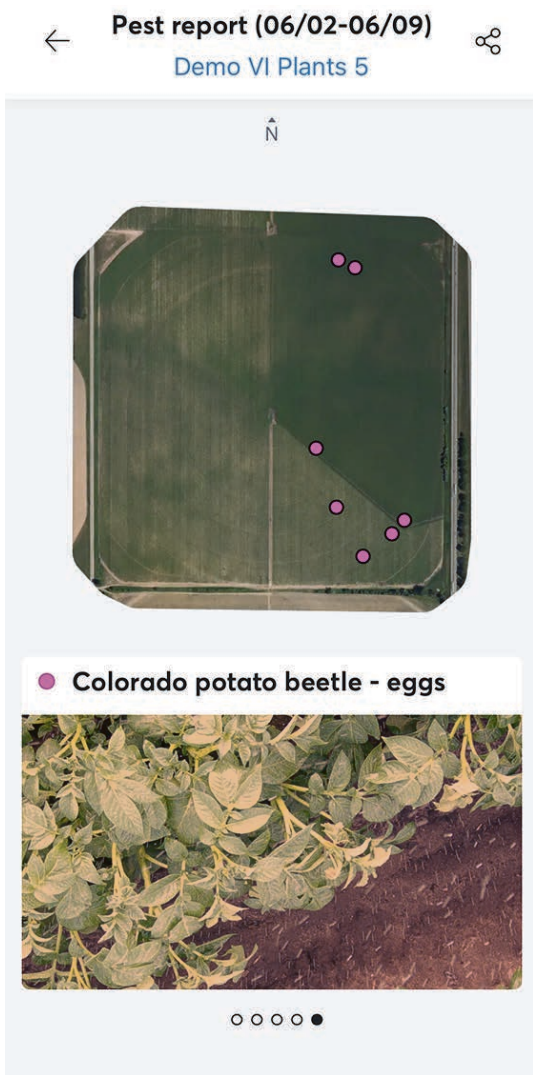
Valley

Représentation graphique de l'eau disponible évaluée par l'outil numérique sur les différentes zones du pivot, avec une prévision des besoins d'irrigation.



Valley

Dans cet exemple de mise en œuvre de la VRI, chaque arroseur peut s'ouvrir et se fermer, mais aussi alterner ouverture et fermeture de manière séquentielle pour adapter la dose en eau, le tout en fonction de la culture, du terrain ou de l'obstacle.



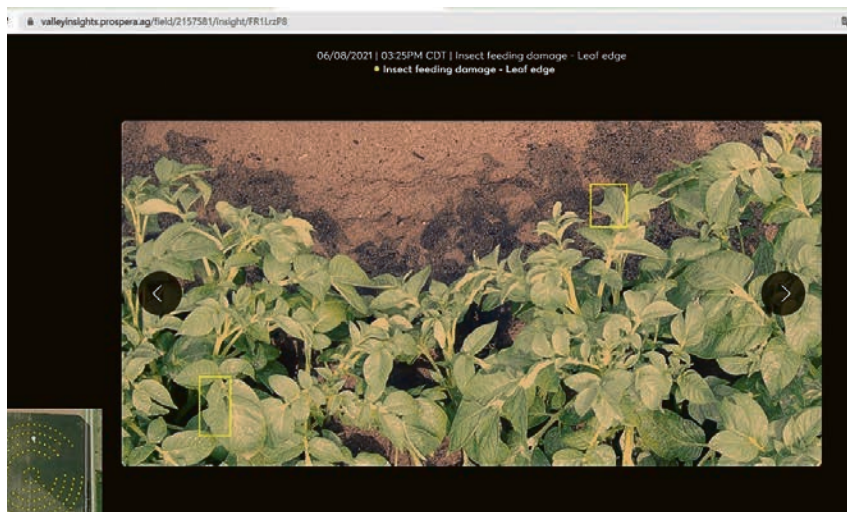
Valley

Vue sur l'application smartphone Valley 365 des zones du pivot où ont été détectés des œufs de doryphores sur la face arrière des feuilles visible par la caméra montée sur le pivot.

deux start-ups spécialisées dans ce domaine. Lindsay a noué un partenariat avec Taranis, tandis que Valley a racheté Prospera. Ce dernier est à l'origine des services Valley Insights. Basé sur des images satellitaires (résolution de 3 mètres par pixel), l'Irrigation Insights permet une détection précoce des anomalies d'irrigation. *« La visualisation de secteurs sous irrigués peut être liée à un problème de vitesse du pivot ou de pression dans la zone concernée, illustre Emmanuel Portier, spécialiste produits technologiques chez Valley-Prospera. Dans le cas de cercles sous irrigués, on peut suspecter des arroseurs bouchés ou défectueux. »* Après avoir fait ses preuves aux États-Unis, ce nouveau service arrive en Europe à un tarif d'environ 4,50 euros par hectare.

Des caméras pour scruter la culture

Seconde solution proposée par Valley, le Plant Insights utilise des caméras haute résolution (précision inférieure au millimètre) installées sur le pivot pour détecter cette fois-ci des anomalies agronomiques. Chaque travée dispose d'une caméra qui analyse une bande de 3 mètres de la culture, à chaque passage de pivot. Ces caméras sont reliées en wifi à un boîtier modem installé à la base du pivot, qui envoie les informations au cloud, où elles sont traitées par les algorithmes. La grande finesse de détection donne accès à un rapport très complet sur la culture : comptage de plants levés, comptage d'adventices, calcul de la couverture foliaire, pourcentage de surface foliaire touchée par les ravageurs ou les maladies, détection des ravageurs, dégâts de gibier, zones de carence… *« Ce dispositif très novateur, qui fonctionne indépendamment du pivot, est encore en phase d'amélioration avec des algorithmes s'affinant avec l'acquisition de données. Cinq cultures sont pour l'instant éligibles : maïs, pomme de terre, betteraves, soja et coton. Le Plant Insights est uniquement proposé à la location aux États-Unis à un tarif d'environ 3 500 dollars par an pour un pivot. En Europe, un premier pivot va en être équipé cette année sur une ferme expérimentale en Espagne »*, précise Emmanuel Portier.



Valley

Les caméras haute résolution montées sur le pivot offrent une telle précision qu'il est possible de détecter les bordures de feuilles attaquées par les ravageurs : ici, des pommes de terre touchées par des doryphores.

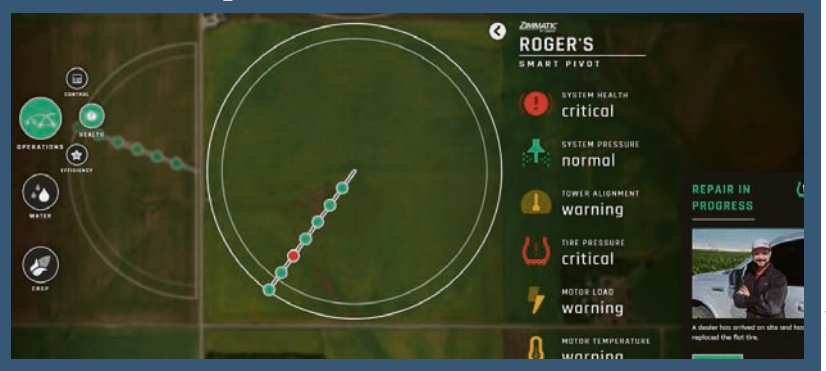
Des pivots truffés de capteur pour anticiper les pannes

Chez Lindsay, le Smart Pivot réalise également des diagnostics hyper détaillés de la culture et du fonctionnement de l'installation d'irrigation. Le constructeur utilise les images satellitaires pour l'analyse globale, complétées de capteurs multispectraux et de caméras haute définition embarqués sur le pivot.

Il peut également faire appel à un vol de drone pour analyser rapidement une zone incriminée, sans attendre le passage du pivot. *« Les premières installations équipées du Smart Pivot seront en test pour la campagne 2022 aux Etats-Unis. Nous avons ensuite pour projet de poursuivre les tests en Europe dès 2023, pour une commercialisation lors de la campagne 2024 »*, précise Frédéric Noguier.

Michel Portier

La maintenance prédictive sur les pivots



Lindsay

Interface du Smart Pivot de Lindsay affichant la détection d'un pneu sous-gonflé sur une tour de pivot, accompagnée d'une alerte sur l'alignement de la tour et l'état du moteur d'entraînement.

Les plateformes Valley 365 de Valley et Smart Pivot de Lindsay incluent un module de diagnostic du fonctionnement de l'installation. Le suivi continu assuré par différents capteurs autorise une détection précoce des pannes, réduit la durée des immobilisations et donne accès à la maintenance prédictive.

Baptisé Machine diagnostics, le dispositif de Valley est intégré sur tous les panneaux de contrôle Icon 5 et 10 pour la partie information. Il impose par ailleurs d'ajouter des relais sur les tours et des capteurs de pression d'eau. Chaque roue se voit dotée de valves équipées d'un capteur contrôlant la pression du pneu. Sur les pivots équipés d'une transmission X-Tec, caractérisée par des moteurs électriques avec variateur de fréquence, le système peut aussi détecter des problèmes électriques (puissance ou intensité), des anomalies au niveau des moteurs (surchauffe ou vitesse) et des défauts d'alignement.

Le Smart Pivot de Lindsay a aussi la particularité d'intégrer de nombreux capteurs sur les composants du pivot assurant un diagnostic très précis de son fonctionnement. Le système analyse notamment sur chaque tour, la tension électrique, la consommation électrique du moteur, la température du moteur et du réducteur, les vibrations, la pression des pneus…

sarl WALTER
TOUT POUR L'IRRIGATION
Depuis 1937
Une gamme complète
• enrouleurs, pivots • pompes électriques
• pompe ther- • groupes thermiques insonorisés
• stations de pompage automatisées





ACCESSOIRES, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
TOUTES MARQUES
CONFIEZ-NOUS VOS PROJETS
Sarl WALTER 03 80 79 17 37
Route de Varanges, 21110 Rouvres en Plaine
www.sarlwalter.fr
IRTEC PERROT BY LINDSAY rovatti GARENI industrie Moteur de réussite

Sencrop Un capteur d'irradiance pour piloter l'irrigation

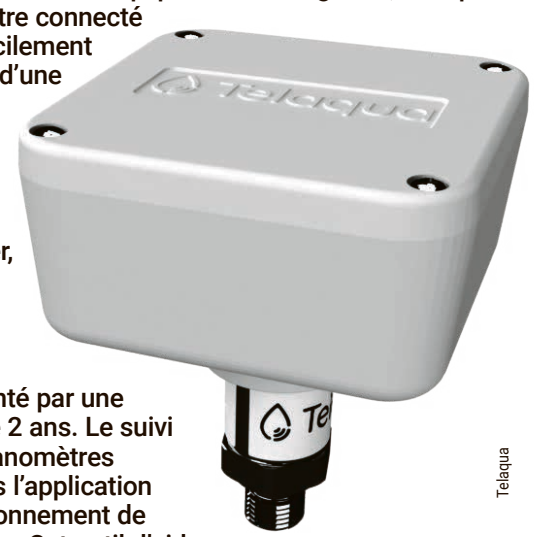
Les stations météo Sencrop accueillent un nouveau capteur baptisé Solarcrop. Breveté, celui-ci mesure le rayonnement solaire avec une précision de plus ou moins 2 % et permet de suivre la quantité d'eau disponible pour les cultures en indiquant les valeurs en millimètres, de l'eau sortante par évapotranspiration et de l'eau entrante par les pluies et l'irrigation. Intégré au sein de la solution Irricrop, ce capteur est associé à l'anémomètre connecté Windcrop et au pluviomètre connecté Raincrop. Ainsi, à partir des mesures de vent, de température, d'humidité, de pluviométrie, de point de rosée et d'irradiance, Sencrop calcule l'évapotranspiration réelle et établit le bilan hydrique, en fonction des types de sol et de culture renseignés par l'agriculteur. Sencrop met en avant la simplicité de mise en œuvre de son dispositif, en comparaison aux traditionnelles sondes à implanter dans le sol. L'ensemble des données sont consultables depuis une application mobile.



Sencrop

Telaqua Un manomètre connecté pour surveiller les équipements d'irrigation

Afin de simplifier la surveillance des équipements d'irrigation, Telaqua commercialise un manomètre connecté qui peut s'implanter très facilement sur les points névralgiques d'une installation, quel que soit l'équipement : enrouleur, pivot, goutte à goutte. Doté d'un capteur de pression, chaque boîtier envoie ses mesures à intervalle régulier, par une liaison sans fil bas débit de type Lora. À raison d'une transmission d'information toutes les 10 minutes, le dispositif alimenté par une pile offre une autonomie de 2 ans. Le suivi des données issues des manomètres connectés s'effectue depuis l'application IrrigEasy, moyennant un abonnement de 5 euros par an et par capteur. Cet outil d'aide à la décision est par ailleurs accessible gratuitement pour tous les agriculteurs. L'abonnement est nécessaire uniquement si l'on souhaite faire remonter des informations issues des capteurs connectés.



Telaqua

Valley Un pivot à grande vitesse avec la transmission X-Tec High Speed

Après la version X-Tec lancée en 2018 permettant de doubler la vitesse d'avancement du pivot, Valley propose la transmission X-Tec High Speed, autorisant cette fois-ci une vitesse huit fois plus rapide que celle d'un pivot standard. Cette solution repose sur l'adoption de nouveaux moteurs électriques d'entraînement des roues associés à des variateurs de fréquence. Ce gain de vitesse permet de faire revenir le pivot à son emplacement plus rapidement. Il donne la possibilité de lancer une irrigation rapide pour maintenir l'humidité du sol en surface au moment du semis ou pour refroidir la couverture végétale en cas de forte chaleur. Le X-Tec High Speed facilite également la mise en œuvre de la fertirrigation, mais aussi de la VRI (irrigation à dose variable) en offrant un avancement continu à vitesse très précise, plutôt que l'habituel marche/arrêt. Cette finesse de pilotage de la transmission favorise aussi l'alignement des tours du pivot et le bon vieillissement des composants.



Valley

Weenat Une sonde capacitive pour affiner le pilotage de l'irrigation

La start-up nantaise Weenat, bien connue pour ses stations météo connectées, complète sa gamme d'outils de mesure de l'état hydrique du sol en proposant, en plus des sondes tensiomètriques, une sonde capacitive. Connectée et déclinée en deux modèles de 30 60 cm de longueur, celle-ci mesure la teneur en volumique et la température du sol tous les 10 cm. Elle permet ainsi de suivre avec précision l'évolution de la teneur en eau à la suite d'une pluie ou d'une irrigation et d'estimer les consommations journalières de la culture à différentes profondeurs. Les mesures de la sonde sont répertoriées dans l'application Weenat à partir de laquelle l'agriculteur visualise l'état hydrique du sol selon 4 seuils (saturation, confort, vigilance, stress hydrique) ou encore par l'intermédiaire d'un graphique. Des alertes peuvent être définies lorsque la teneur en eau d'un horizon passe en dessous d'un seuil choisi par l'utilisateur.



Weenat

Votre spécialiste irrigation
BAUER- OTECH- IRRIMEC
depuis plus de 25 ans
Étude - Réalisation- SAV pour tous vos projets
Départements : 03 -18 - 58
Audin AGRI
Ets AUDIN sarl - Villeneuve-sur-Allier (03)
04 70 43 30 33 • www.audinagri.com
NOUVEAU MAGASIN PORTES OUVERTES les 15 et 16 AVRIL



Corhize Piloter l'irrigation à trois jours avec IrrigAssistant

IrrigAssistant est un OAD apportant à l'agriculteur une prévision sur 72 heures de la disponibilité en eau d'un sol pour une culture. L'outil est un module additionnel de la plateforme Colombus qui apporte déjà des informations de précision sur le pilotage de l'irrigation. Il intègre, entre autres, les données de sondes capacitives Aquachek qui mesurent la pénétration de l'eau dans le sol, sa disponibilité et son utilisation par les plantes par horizon de 10 cm. L'algorithme d'IrrgAssistant analyse ces données et les couple aux prévisions météorologiques pour prévoir les consommations d'eau à trois jours, le tout débouchant sur une préconisation d'irrigation très rapide pour l'utilisateur.

// ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

71

Vocations à naître chez Buchez

La société distributrice d'agroéquipements a organisé des portes ouvertes d'un genre inédit sur son site d'Autun : au-delà de la présentation de nouveaux matériels, elle a convié des jeunes pour faire découvrir la multitude de métiers que recouvrent ses activités.



Une halte pour découvrir le fonctionnement du magasin de pièces de rechange du site Buchez d'Autun, pour les élèves de la MFR de Pouilly-en-Auxois.

On peut parler d'un renouvellement complet de l'idée même de portes ouvertes : Buchez, qui dispose de quatre sites (à Autun, en Saône-et-Loire, et à Corbigny, Moulins-Engilbert et Luzy, dans la Nièvre) avait décidé, le 7 avril, de présenter un grand nombre de nouveautés, mais aussi d'inclure dans cet événement à portée commerciale, la découverte de ses métiers. Ce n'est pas un scoop : le secteur de l'agroéquipement connaît de gros problèmes de recrutement. Pour y remédier, Olivier Dubreuilh, P.-D.G. de l'entreprise, a décidé de prendre le problème à la racine, en travaillant sur l'attractivité des métiers du secteur auprès des plus jeunes. Une stratégie assez complémentaire des choix de communication que Buchez opère déjà sur les réseaux sociaux, afin de valoriser ses différents métiers, de la mécanique au commerce, en passant par le conseil. Ici, on sait déjà ce que le concept de marque-employeur peut signifier. La journée du 7 avril y participait pleinement avec l'accueil de près d'une vingtaine de jeunes de niveaux différents.

Chaque aspect de l'entreprise découvert

Le matin, sept élèves de classe de CAP Métiers de l'agriculture de la Maison familiale rurale (MFR) de Pouilly-en-Auxois, en Côte-d'Or, accompagnés de Gaëtan Canelas, leur moniteur en agroéquipement, étaient reçus. L'après-midi, c'était au tour de 11 élèves en bac pro Maintenance matériel du lycée Sacré-Cœur de Paray-le-Monial. Ils ont découvert le magasin de pièces de rechange, en compagnie de Charlène Dumont, la responsable administrative et financière de l'entreprise. À chaque étape, les élèves ont découvert les rôles et responsabilités des intervenants, ce que la gestion d'un tel magasin réclame comme rigueur et comme réactivité, avec le souci constant d'apporter des solutions aux clients. Ils sont ensuite passés par l'atelier où Kevin a détaillé le rôle central qu'un mécanicien occupe, dans une entreprise telle que celle-ci. Dans cette fonction, il faut faire preuve d'écoute, de diplomatie, d'ingéniosité. *« On se forme régulièrement, on se perfectionne et on va sur un grand nombre de technologies »* précisait le mécanicien, indiquant par là même la richesse et la diversité de son métier. Et développer de tels talents n'est pas anodin pour une entreprise qui, sur ses quatre sites, totalise près de 6000 clients. Ce poste clé de mécanicien est appelé à évoluer encore alors que Buchez propose désormais à ses clients la possibilité de connecter leur engin agricole afin d'assurer un suivi optimal en termes d'entretien et de révision. Ce fut ensuite aux technico-commerciaux de l'entreprise d'expliquer leur rôle, entre prises de contact, organisation de démonstrations de matériels, entretien du relationnel et utilisation habile des canaux de communication.

Recruter et fidéliser

Les jeunes invités par Buchez avaient la chance d'avoir pour eux des professionnels qui ont pris du temps pour expliquer les mille-et-une facettes de métiers souvent peu connus. De la part d'une entreprise de l'agroéquipement, c'est une approche habile et qui sera probablement à renouveler car si recruter est déjà compliqué, fidéliser et conserver son personnel est aussi un défi quotidien. Cette journée s'est prolongée, pour les jeunes invités par la découverte de matériels dévoilés par les représentants de fournisseurs de Buchez (Christophe Pacaud et Éric Haulin, pour Kuhn, Philippe Neulet pour Wackerneuson, Philippe Toussaint pour Aguirre, Martial Depresle, pour Jourdain, Bernard Gerbenne pour Sodimac) et bien sûr les marques de tracteurs Fendt et Valtra, distribuées par l'entreprise.

Berty Robert

Les premières portes ouvertes d'Olivier Dubreuilh



La concession Fendt et Valtra a renoué avec ses traditionnelles portes ouvertes les 8, 9 et 10 avril dernier, après trois ans d'absence imposés par la crise sanitaire. Si le plaisir de se retrouver était manifeste, les clients ont eu l'occasion de faire davantage connaissance avec Olivier Dubreuilh, qui organisait son premier évènement depuis le rachat de l'entreprise l'été dernier. Pour son premier évènement, cet « Autunois de cœur », comme il se définit, a invité le vendredi soir, clients et fournisseurs à un cocktail dînatoire. Devant plus de 150 convives, Olivier Dubreuilh a profité de la présence des élus, pour leur demander de *« porter la voix des entreprises en agroéquipement pour le développement du travail manuel et de l'apprentissage des jeunes »*, soulignant les métiers techniques en tension. Devant Gérard Buchez, il a également remercié Pierre-Yves Schneider et Denis Poisson, pour la mise en relation et leurs encouragements à racheter les Ets Buchez. Attaché au territoire, le P.-D.G. a salué la relation de confiance et de fidélité qui s'est nouée au fil des années avec les agriculteurs. *« Notre travail de concessionnaire a du sens, celui de servir les agriculteurs qui nourrissent le pays. Notre mission est de vous accompagner au quotidien dans votre métier »* a redit Olivier Dubreuilh. Il a également remercié les équipes de la concession pour leur travail au quotidien, soulignant qu'aucun collaborateur n'avait quitté l'entreprise depuis son arrivée. Les visiteurs ont découvert un magasin libre-service entièrement réaménagé avec davantage d'offres et références. Côté matériel, les gammes Fendt, Valtra et Kuhn, pour ne citer que les principales marques, étaient largement exposées. La nouveauté principale était la présence des chargeurs télescopiques Weidemann (voir photo), nouvellement distribués par les Ets Buchez. La concession donne rendez-vous aux agriculteurs mi-mai pour les portes ouvertes de Corbigny.

58

Explorer le terrain et les filières

// ENSEIGNEMENT

Le 23 mars, deux étudiantes en BTS 1 DATR du Legta de Château-Chinon ont réalisé une demi-journée découverte dans le cadre d'un projet d'Initiative et de Communication (PIC).

Keny Belbarka et Angélique Cossard, ont mis sur pied une après-midi d'orientation sur deux parcours (de 2 km et de 3 km). Réalisé dans le cadre d'un Projet d'Initiative et de Communication (PIC), cet événement avait pour but de favoriser les liens sociaux entre les personnels et les apprenants, améliorer la convivialité, mettre en avant l'esprit d'équipe et faire découvrir les différentes filières à chacun.

Pour allier le parcours d'orientation et la découverte des filières, des questions ont été posées sur l'aquaculture, l'agriculture, le Service Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) et le Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR). Ces questions ont ensuite servi aux participants pour trouver les balises. Le but du jeu était de trouver un mot mystère composé de la première lettre de chaque réponse aux questions.

Un travail commun

Afin que cette rencontre soit possible, différents acteurs ont participé. Outre Keny et Angélique qui se sont chargées des fiches d'inscriptions et l'envoi de mails de communication, M. Godard, enseignant d'EPS, a réalisé les cartes et a positionné les balises le long du parcours d'orientation. En plus, l'Association Morvan Oxygène a mis la base nature à disposition et le Crédit Agricole a offert une coupe pour les vainqueurs. Un goûter a clôturé la rencontre.

Chloé Monget
et Nathalie Guenard (enseignante)



Photo : Nathalie Guenard

À la fin de l'après-midi, les vainqueurs ont reçu une coupe et tous ont pu déguster les gâteaux réalisés par la classe de 3ème, pour l'occasion.

ENVIRONNEMENT

// AGRI-ÉCHANGE

Ça peut servir

De plus en plus d'agriculteurs sollicitent Agri-échange, une plateforme pour échanger des travaux, de la main-d'œuvre, du matériel et des matières premières.



Geoffrey Loosli met notamment à disposition un épandeur dans le secteur de Chazeuil.

Agri-Échange séduit de plus en plus d'exploitants depuis son lancement en 2018, la tendance devrait se poursuivre avec l'actuelle flambée des charges. Ce dispositif permet d'échanger des travaux sans sortie de trésorerie. En pratique, l'agriculteur réalise un travail avec son matériel chez un second exploitant qui n'est autre que son *« client »* : le service rendu n'est pas chiffré en euros mais en agri-euros : cette unité virtuelle permet de bénéficier d'un autre service en retour, pas forcément avec la même personne. De nombreux bénéfices sont ainsi possibles : une baisse des charges de mécanisation, un accès à du matériel que l'on ne possède pas, une rentabilisation d'un matériel que l'on tient à acquérir, un accès à une main-d'œuvre experte, des solutions rapides en cas de panne… Cette plateforme de plus en plus sollicitée a même fait l'objet d'une présentation lors d'un récent bureau de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Amortir du matériel

Olivier Joyandet, exploitant agricole à Fontaine-Française, utilise Agri-Échange depuis 2019 et compte une vingtaine de ventes à ce jour : *« J'ai notamment réalisé de l'élagage de haies, épandu de l'engrais, biné du tournesol, mis à disposition mon déchaumeur et assuré une partie de la moisson d'un autre agriculteur. En contrepartie, j'ai reçu une quinzaine de services. On m'a notamment réalisé une partie des récoltes quand ma moissonneuse était tombée en panne. J'ai loué un quad à deux reprises pour l'entretien de mes clôtures. Des agriculteurs m'ont prêté du matériel, notamment des rouleaux, on m'a aussi aidé lors d'un chargement de céréales »*. Olivier Joyandet se dit pleinement satisfait d'Agri-Échange : *« ce service est intéressant, il y a une bonne réactivité. Cette plateforme est très utile en cas d'urgence ou de panne. Elle permet aussi d'amortir plus rapidement du matériel, je suis personnellement concerné avec un récent investissement dans de l'élagage »*.

Une bonne ambiance

Geoffrey Loosli, agriculteur à Chazeuil, est lui aussi utilisateur du service, depuis sa création : *« Il y a un certain succès dans le secteur, beaucoup d'exploitants sont demandeurs ! Notre épandeur est sollicité et a déjà servi sur plusieurs exploitations, il en est de même pour notre semoir monograine. Nos autres interventions sont plus ponctuelles, comme le prêt de rouleaux ou de notre rotative. À l'inverse, tous les ans, nous faisons récolter notre trèfle portegraines avec une faucheuse-andaineuse, matériel que nous ne possédons pas. On nous a également broyé des cailloux et nous allons très certainement demander des travaux d'élagage, très prochainement »*. Le jeune agriculteur dresse lui aussi un bon bilan de ses premières années d'utilisation d'Agri-Échange : *« le fonctionnement est très simple et le site internet est bien fait. Nous avions déjà l'habitude de travailler avec des collègues, cette plateforme est une sorte de suite logique avec de nouveaux services. L'ambiance est très bonne entre les différents utilisateurs, c'est un autre avantage. Ce n'est pas du tout comme si nous appelions une entreprise avec un rapport financier. Nous sommes ici dans l'échange de services. Travailler comme ceci me convient parfaitement »*.

Prime à la fidélité

L'inscription sur le site Agri-Échange est gratuite. À partir du premier échange, les agriculteurs payent un abonnement de 90 euros/mois (réduction de -50 % la première année pour les nouveaux utilisateurs, soit 45 euros/mois), avec l'accès à tous les bénéfices. La fidélité est récompensée, ces coûts peuvent être fortement réduits voire annulés pour un agriculteur qui s'investit dans le réseau : une rétribution de 75 euros est ainsi accordée pour tout nouveau membre recruté. La « prime » atteint même 1 000 euros si un agriculteur parraine 10 de ses collègues. Renseignement : www.agri-echange.org.

AG

// PAT DÉPARTEMENTAL

On met la main à la Pâte !

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial de Côte-d'Or co-porté par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture, l'un des axes prioritaires est la mise en cohérence des initiatives en termes d'alimentation.

Les signataires de la charte d'engagement du Conseil départemental pour le PAT21 se réunissent chaque trimestre pour faire une veille des différents projets en cours ou en germe localement. Ces réunions entre chargés de mission sont toujours très attendues. Ces moments d'échanges permettent de mettre en commun des outils et des moyens sur différents sujets. Des exemples : un état des lieux de l'offre agricole sur un territoire, une étude de faisabilité sur un projet de cuisine centrale, l'approfondissement de la logistique de proximité ou les nouveautés de la Loi Égalim, des points de réglementation sur la restauration collective ou encore la mise en commun d'actions concrètes auprès de collèges sur l'approvisionnement local. Jeudi 24 mars, presque tous les territoires étaient représentés dans les locaux du Conseil départemental à Dijon : Albane Sicre (Pays Seine-et-Tilles), Jérôme Meyer (communauté de Communes du Châtillonnais), Magali Denoyelle et Alain Matthieu (Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Auxois Morvan), Maeva Vincent (communauté de Communes Terres d'Auxois), Agathe Mathey (communauté de communes Cap Val-de-Saône), Aliou Balde (communauté de communes Norge et Tille), Delphine David (Pays beaunois), Vinciane Marin (Conseil départemental), Séverine Gautier et Pauline Le Bournot (Chambre d'agriculture). En plus du « tour de table des territoires », cette journée a permis de plancher sur d'autres sujets du moment comme la gestion et la valorisation des déchets dans les établissements de la restauration scolaire et de la lutte antigaspillage avec l'intervention de Mathilde Mouchet, coordinatrice du service économie circulaire au Conseil départemental. L'approvisionnement local et la gestion des marchés publics avec l'outil Agrilocal ont été présentés par Romane Jobard, chargée de mission au Département. L'accompagnement des collèges et Ehpad dans leur approvisionnement local en vue de l'application de la Loi Égalim était également au programme, avec la formation des équipes de cuisine et les outils mis en place auprès des convives, avec la participation de Corinne Cretin du service Collège au Conseil départemental. Tout le monde est reparti, enrichi par tous ces échanges et conforté pour poursuivre les travaux engagés et qui devront répondre aux enjeux alimentaires de demain.

COMMUNIQUÉ



Les chargés de mission, le 24 mars, dans les locaux du Conseil départemental.

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE D'OR

Apprendre à rédiger son DUER

• Mardi 26 avril

Rédiger son DUER tout en tenant compte de la réglementation en vigueur
Contact : Corine Penning-Garnier, responsable formation - CA21 - Tél. : 06 37 20 20 47
corine.garnierpenning@cote-dor.chambagri.fr
26 avril – Chambre d'agriculture Bretenière (21)

Agir pour la Cessation et la transmission de mon exploitation

•Mercredi 4 mai et vendredi 20 mai

Les clés pour préparer et anticiper ma transmission
Contact : Amélie Fercoq, Conseillère en entreprise - CA21 Tél. : 06 87 55 78 90 – amelie.fercoq@cote-dor.chambagri.fr
4 et 20 mai – Chambre agriculture Bretenière (21)

La contractualisation, tous concernés par la loi Égalim

• Mardi 3 et mardi 10 mai

Cerner les enjeux de la loi, apprendre à négocier et s'approprier les éléments essentiels du contrat, pour être suffisamment armé
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 – Tél. : 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr
Le 3 mai – Chambre d'agriculture Pouilly en Auxois (21)
Le 10 mai – Chambre d'agriculture Châtillon sur Seine (21)

Retrouvez l'ensemble de l'offre de formations de la Chambre d'agriculture sur : https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/formations/

NIÈVRE

// S'initier au dressage de son chien de troupeau

• Jeudi 12 mai, jeudi 15 septembre et jeudi 13 octobre

La Chambre d'agriculture propose une formation pour s'initier au dressage de chiens de troupeau afin d'améliorer les conditions de travail des éleveurs.

Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37 centre.formation@nievre.chambagri.fr

// Plantes bio indicatrices : observer et caractériser les sols agricoles

• Jeudi 21 et vendredi 22 avril

Vous souhaitez acquérir une autre approche des « mauvaises herbes » ? Vous vous demandez pourquoi elles sont présentes sur vos parcelles ? Vous aimeriez savoir ce qu'elles révèlent de votre sol, de ses besoins ? Cette formation de deux jours, organisée par la Chambre d'agriculture, est faite pour vous.

Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

YONNE

// Certiphyto primo viti densa

• Mercredi 20 avril

À Auxerre. Contact : Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 22 22.

// Introduire des Cive (cultures intermédiaires à vocation énergétique) : comment s'y prendre ?

• Vendredi 22 et vendredi 29 avril

À Auxerre et sur le terrain. Contact : Guillaume Frémont au 06 71 34 25 77.

Ces formations sont proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

L'AGENDA PRO'

RÉGION

// Assemblée de la Salers de Bourgogne

• Jeudi 28 avril

L'association Salers de Bourgogne organise son assemblée générale le 28 avril à partir de 9 h 45 à la salle des fêtes de Barnay, en Saône-et-Loire. Le Herd-Book Salers sera représenté, une intervention de Pierre Dubourg, de la société Symbiopole est programmée. Tous les éleveurs Salers et même ceux qui sont intéressés par la race sont les bienvenus. Une visite de l'EARL du Grand Pré clôturera ce rendez-vous.

Une restauration sera proposée (réservations avant le 24 avril 06 88 60 48 40 ou 06 25 14 41 24)

CÔTE D'OR

// Assemblée générale de l'Union des races

• Jeudi 21 avril

L'Union des races laitières et allaitantes de Côte-d'Or tient son assemblée jeudi 21 avril à la mairie de Saint-Seine-l'Abbaye. Les représentants des syndicats de la Brune, de la Montbéliarde, de la Prim'Holstein et de la Simmental, mais aussi les races Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise et Salers sont conviés à 11 h 30.

NIÈVRE

// Enquête Corbeaux

La Préfecture de la Nièvre va soumettre à la consultation du public le projet d'arrêté permettant la destruction, par les lieutenants de louvèterie, des corbeaux freux nichant dans les arbres le long des routes RD13, 978, 528, 28A et 977bis. Cela concerne les communes de Nevers, Sermoise, Alluy, Châtillon en Bazois, Dirol, Pouilly et Cervon. Afin de pouvoir apporter des arguments sur la nécessité de prendre cet arrêté en 2022, nous avons besoin de recenser les dégâts occasionnés sur vos parcelles. Merci donc de répondre à cette enquête succincte.

Vous pouvez également contacter directement Bénédicte Bracq au 06 83 76 43 65 ou par mail benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

YONNE

// Journée Innov'action

• Vendredi 22 avril

Le vendredi 22 avril, des portes ouvertes d'un élevage avicole de production de chair ont lieu à 14 heures chez Gildas André à Courson-les-Carrières, dans le cadre d'une journée Innov'action organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Isabelle Cadoux, Émilie Schaeffler et Marianne Ranque, conseillers de la Chambre, interviendront sur le thème de l'accompagnement de projet sur les sujets respectifs suivants : le permis de construire, le plan d'épandage et les installations classées, ainsi que sur le bien-être animal. Damien Calandre, directeur général de Duc et Philippe Lapie, responsable développement de Duc, interviendront sur le sujet de la filière volailles de chair et ses débouchés. Des témoignages d'éleveurs viendront compléter le moment d'informations.

// Rencontre « bout de prairie »

• Vendredi 22 avril

Le vendredi 22 avril, à 10 heures à Vergigny, Alysé organise une rencontre « bout de prairie » sur des essais luzerne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

// Rencontre « bout de prairie »

• Jeudi 5 mai

Le jeudi 5 mai, à 14 heures à Cussy-les-Forges, Alysé organise une rencontre « bout de prairie » sur des essais de sursemis, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la FDCuma.

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Par avenant à la Convention Collective Nationale de la Production Agricole et des Cuma, et par suite de la revalorisation du Smic au 1er janvier 2022, les partenaires sociaux ont signé un accord relatif à la revalorisation des salaires à compter du 1er avril 2022.
La publication de l'arrêté d'extension ce 25 mars au Journal Officiel rend opposable à l'ensemble des entreprises de la Production Agricole et des Cuma cette nouvelle grille des salaires minima au 1er avril 2022.
À compter du 1er avril 2022, les salaires minima négociés sont les suivants :

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	10,57
12 - 16	2	10,66
17 - 24	3	10,82
25 - 35	4	11,06
36 - 51	5	11,57
52 - 73	6	12,15
74 - 104	7	12,90
105 - 143	8	13,82
144 - 196	9	14,98
197 - 270	10	16,61
271 - 399	11	18,91
400	12	21,62

INDICES DES FERMAGES

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, l'indice national des fermages est fixé par arrêté ministériel chaque année. Il s'applique pour toutes les échéances annuelles du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 sur l'ensemble du territoire français et pour toute production. Cet indice sert à réévaluer le prix de location des terres.
Pour la campagne 2021-2022 l'arrêté du 12 juillet 2021 paru au Journal officiel du 20 juillet 2021 a fixé l'indice national des fermages à **106,48**.
L'indice progresse de **1,09 %** par rapport à la campagne précédente.
Cet indice s'appuie sur l'examen des comptes de l'agriculture 2020. Il repose à 60 % sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40 % sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.
Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare en 2020 x 106,48 (indice 2021)}}{\text{105,33 (indice 2020)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation de l'indice
2009	100,00	Base
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	**106,48**	**+1,09%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

12/04/2022

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) *Effectif:618 - Vente : 99%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
M	U	250-300	3.44	3.51	3.47	0.05
		300-350	3.24	3.50	3.41	0.09
		350-400	3.23	3.33	3.33	0.07
		400-450	3.20	3.41	3.34	0.12
		450-500	3.19	3.40	3.32	0.20
	R	300-350	3.19	3.28	3.27	0.06
		350-400	3.05	3.19	3.11	0.03
		400-450	3.16	3.16	3.16	
F	U	250-300	3.16	3.27	3.22	-0.09
		300-350	3.00	3.25	3.17	0.15
		350-400	2.93	3.09	3.00	0.02
	R	250-300	2.99	3.01	3.00	0.03
		300-350	2.99	3.05	3.00	0.13

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) *Effectif:136 - Vente : 98%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
M	U	500 et +	3.05	3.16	3.09	
F	U	300-350	3.04	3.04	3.04	-0.10
F		350-400	2.92	3.24	3.18	
F		400-450	2.74	3.04	2.88	0.08
F		450 et +	2.72	2.84	2.81	-0.14
F	R	350-400	2.67	3.04	2.85	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) *Effectif:256 - Vente : 92%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
M	U	500 et +	2.57	2.86	2.63	-0.05
F	E	- 5 ans	3.21	3.43	3.32	0.13
	U	24 à 36 mois	2.70	3.26	2.94	0.08
		- 5 ans	2.58	3.17	2.90	0.09
		5 à 10 ans	2.60	3.19	2.83	0.07
		+ 10 ans	2.31	2.78	2.50	0.08
	R	24 à 36 mois	2.30	2.71	2.60	
		- 5 ans	2.31	2.59	2.51	0.11
		5 à 10 ans	2.29	2.58	2.47	0.02
		+ 10 ans	2.18	2.35	2.27	0.01

OBSERVATIONS

Effectif global : 1010 Taux de vente : 97 %

Broutards / taurillons : Le commerce reste très actif dans un contexte de déséquilibre offre / demande très marqué et quasiment inédit. Ainsi, les volumes proposés sont loin de satisfaire les besoins des nombreux acheteurs, que ce soit pour la France ou pour l'exportation.

Laitonnes : / genisses : Vente rapide et facile. Maintient des cours dans les lots supérieurs à 380 kgs et meilleure demande des les lots de 250 à 350 kgs notamment s'ils sont vaccinés FCO 4 et 8 R>60 jours. **Vaches / génisses de 30 mois :** Des apports corrects mais qui ne couvrent toujours pas la demande. La présentation de qualité, cumulée avec la présence de beaucoup d'acheteurs, donne lieu à des cours reconduits voir en hausse avec une bonne ambiance commerciale. Transactions fermes et rapides. **Taureaux :** Cous plus ou moins reconduits. **Prochain marché mardi 19 avril 2022**

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

08/03/2022

Broutards:	(290 - 390 kg)	880 - 1270	3,24 - 3,32
Broutards:	(400 - 500 kg)	1210 - 1480	2,89 - 3,22
Broutards limousins et croisés:	(325 - 490 kg)	1080 - 1520	3,09 - 3,48
Laitonnes	(320 - 355 kg)	960 - 1100	2,90 - 3,18
Laitonnes	(360 - 390 kg)	1030 - 1090	2,79 - 2,90
Laitonnes limousines et croisées:	(345 - 420 kg)	1100 - 1300	3,10 - 3,19
Laitonnes formées:	(304 – 334 kg)	1600 - 1670	4,85 - 5,49
Génisses 16 - 24 mois:	(440 - 530 kg)	1310 - 1650	2,65 - 3,75
Génisses 24 - 36 mois:	(390 - 700 kg)	1310 - 1990	2,02 - 3,14
Génisses 24 - 36 mois formées	(466 – 758 kg)	2100 - 3230	3,42 - 4,51
Taureaux:	(770 - 1265 kg)	1320 - 3250	2,22 - 2,84

Vaches légères: 1050 - 1350 ; Vaches entre deux :1400 - 1690 ; Vaches lourdes: 1700 - 2460

Commerce actif en broutards et plus particulièrement en sujets limousins à des tarifs fermes. Peu d'invendus. Bonne demande en femelles charolaises et limousines. On notera un tassement des cours en charolaises de plus de 370 kg. 1femelle invendue. En vaches 50 % d'animaux non annoncés perturbent la vente entrainant des invendus.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

06/04/2022

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 141 - Vente : 90%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
M	U	300-350	3.06	3.36	3.31	
M	U	400-450	3.17	3.26	3.21	0.16

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 126 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
F	U	- 5 ans	2.59	2.95	2.73	
F	U	5 à 10 ans	2.48	2.95	2.72	-0.02
F	U	+ 10 ans	2.41	2.78	2.68	0.02
F	U	24 à 36 mois	2.55	3.22	2.91	-0.05

GÉNISSES (€/kg vif) *Effectif : 22 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
F	U	>350kg	4.90	5.15	5.10	0.

VACHES (€/kg vif) *Effectif : 12 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
F	U	-10 ans +400 kg	4.75	5.10	4.95	0.
F	R	-10 ans +400 kg	4.60	4.95	4.80	0.

Effectif global : 301 - Taux de vente : 98 %

Broutards : L'offre est de bonne qualité et la demande bien plus importante cette semaine, 46 animaux présentés en vidéo et 100% de vente. Les cours sont reconduits à haussier dans l'ensemble des catégories. **Vaches / Génisses de 30 mois :** Marché bien approvisionné, les animaux de bonne conformation et d'état avancé se vendent rapidement. les cours sont reconduits dans la majorité des catégories et une légère tendance haussière dans les animaux à mettre à l'herbe.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

04/04/2022

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) *Effectif: 54 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	+ de 50 kg	3.40	3.56	3.49	

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) *Effectif: 84 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
M		(M)	1.10	1.56	1.25	-0.20
F	U	+ de 60 kg	1.39	1.72	1.47	-0.07
	R	+ de 60 kg	0.99	1.29	1.09	-0.23

AGNEAUX LAITONS - typologie locale (€/kg vif) *Effectif: 441 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	32 à 38 kg	4.24	4.47	4.33	
		38 à 44 kg	3.96	4.23	4.14	-0.08
		+ 44 kg	3.82	4.30	4.15	0.25
	R	32 à 38 kg	3.88	4.13	4.01	
		38 à 44 kg	3.86	3.95	3.91	-0.05

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) *Effectif: 31 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	R	25-35 kg	63.	112.	102.	

Offre saisonnière. 100 % de vendus. Agneaux : L'offre tend à progresser à l'approche de Pâques. La totalité des lots a rapidement trouvé preneur à des cours maintenus. **Brebis :** bonne demande. Aucun individu. **Béliers :** tarifs en rapport de la qualité.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

06/04/2022

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) *Effectif : 599 - Vente : 100%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
	U	de 38 à 44 kg	4.26	4.44	4.36	0.10
		> 44 kg	3.54	4.10	4.	

OVINS DE BOUCHERIE (€/kg vif) *Effectif : 145 - Vente : 95%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
F	U	>60 kg (F)	1.32	1.68	1.62	0.03
	R	>60 kg (F)	1.29	1.41	1.31	
		< 60 kg (F)	1.17	1.33	1.27	

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) *Effectif : 77 - Vente : 89%*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Varaition
	U	25-35 kg	77.00	157.00	105.00	

Effectif global : 828 - Taux de vente : 98 %

Agneaux : la semaine de Pâques approche et le volume s'étoffe cette semaine, la présentation et de très bonne qualité, les cours s'envolent et la vente rapide. 100 % de vente !

Brebis : très peu de volume cette semaine, ne permettant pas de subvenir aux besoins des acheteurs. Cours reconduits à haussiers.

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

11 AVRIL 2022

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : La demande est toujours dynamique, avec une offre limitée. Les prix doivent poursuivre leur hausse! Restez ferme dans la négociation des animaux.

Bovins maigres : Les cours sont facilement reconduits.

POLITIQUES

L'aide à l'alimentation animale, prévue dans le plan de résilience devraient être rallongée pour atteindre 489 M€. Cette aide doit compenser une partie de la flambée des prix de l'alimentation animale depuis l'invasion de l'Ukraine et est accessible aux élevages présentant un taux de dépendance (coût de l'aliment rapporté aux charges totales) d'au moins 10%, et une facture d'aliment d'au moins 3000 € (entre 15/03 et 15/07). Le montant varie selon le taux de dépendance.

ENVIRONNEMENT

Sur le sujet «Carbon farming», le Conseil des ministres de l'agriculture du 4 avril a précisé ses demandes pour le cadre de certification des absorptions de carbone par les sols agricoles et forestiers, qui fera l'objet d'une proposition législative fin d'année. Elle visera à permettre de valoriser les pratiques qui augmentent les absorptions de carbone. Les travaux devront porter également sur l'élargissement aux pratiques de réductions des émissions de carbone.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

La société de service des trois instituts animaux ABCIS est chargée de conduire une étude d'évaluation de la contractualisation mise en œuvre par **la loi EGAlim1**. Cette étude a été commandée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) et la DGPE du ministère de l'Agriculture. 5 filières sont auditées: bovins viande, lait de vache, porc, œufs et fruits et légumes. L'objectif de l'étude est de recueillir des témoignages des différents acteurs de la filière, concernant leur perception et leur analyse des effets de la loi EGAlim1 en matière de contractualisation. Pour la FNB, les efforts doivent se concentrer sur l'étape suivante de la contractualisation obligatoire dans le cadre d'EGALIM2.

FOCUS

Afin de faire appliquer EGALIM2, le Ministère met en place une phase de contrôle sur 115 entreprises, dont 5 distributeurs sur ce début d'année 2022. Les contrôles se feront selon 3 phases: (1) sur les CGV, (2) sur la vérification d'une réponse par les distributeurs aux CGV (3) sur la mise en place de contrats amonts signés. La FNB insiste, dans cette phase de contrôle, sur la remontée dès à présent depuis le distributeur jusqu'à l'éleveur, de la présence d'un contrat amont viande bovine!

EN REGION

Les régionales ELVEA ont démarré ce vendredi à LAVAL Au programme : conjoncture bovine et impacts potentiels du conflit Ukrainien, tour de table mise en application d'EGALIM2 par les OPNC et résultats d'une enquête nationale sur le fonctionnement des OP sans transfert de propriété. Les prochaines réunions auront lieu dans les 4 autres grandes régions de France sur le mois d'avril. Objectif: dialoguer entre OP pour s'inspirer des fonctionnements pertinents, et réfléchir à l'avenir de nos OP.

FAIT DE LA SEMAINE

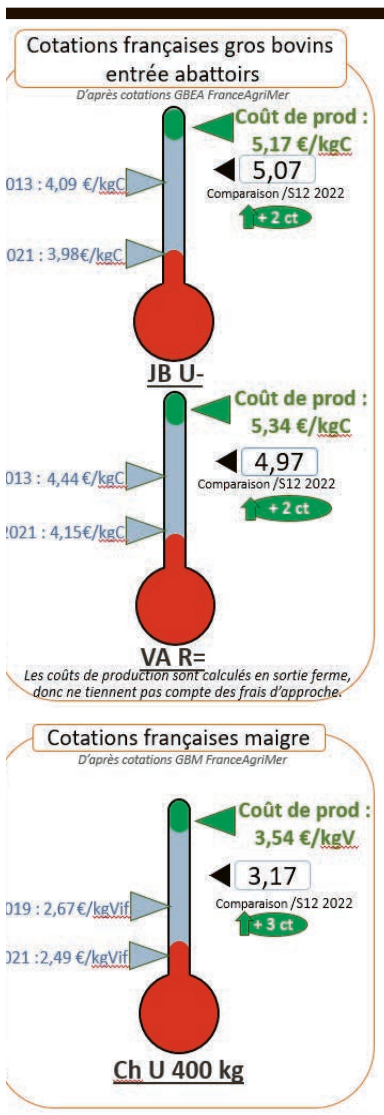
Mardi dernier, la Commission européenne a validé sa proposition de réglementation sur les émissions industrielles (IED) : elle propose l'inclusion, dans cette réglementation, de l'ensemble des élevages bovins de plus de 150 UGB !
Cette proposition, totalement incohérente, ne tient compte ni du modèle de production, ni des actifs, ni des surfaces de ces élevages. En France, on estime que 22 000 élevages bovins spécialisés, comptant généralement 2 actifs et des surfaces herbagères importantes, pourraient être concernés.

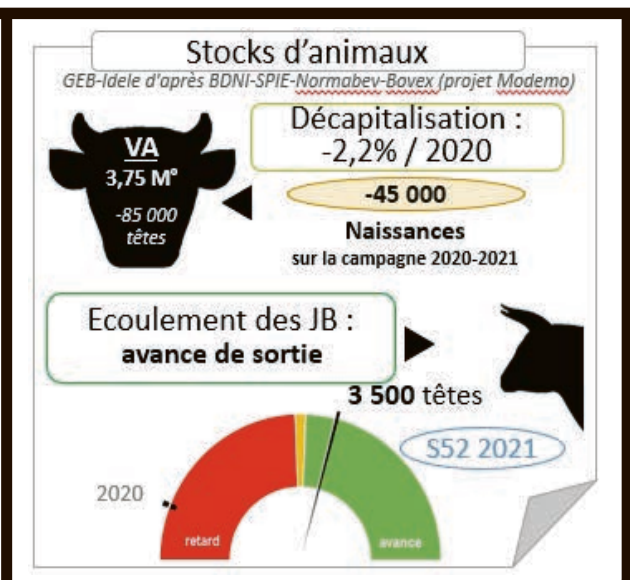
CHIFFRE DE LA SEMAINE

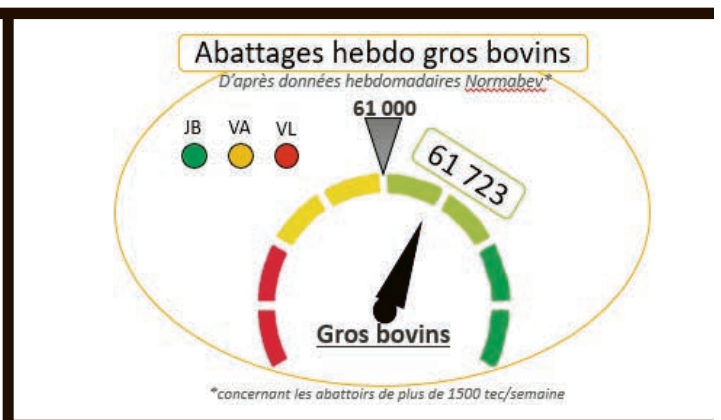
125,2

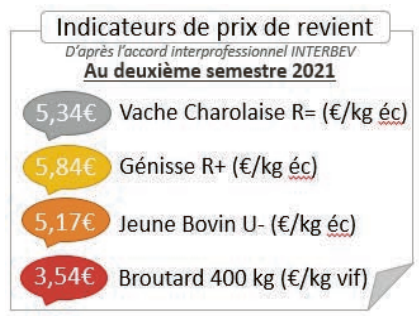
C'est la valeur de l'IPAMPA viande bovine sur le mois de février 2022. A noter, une hausse de 1,7 points par rapport au mois dernier (123,5 à fin janvier 2022). Pour rappel, le coût de production viande bovine liée à la méthode interprofessionnelle calculé sur le 2nd semestre 2021 *(donnant 5,34 €/kg sur la vache allaitante)* était calculé sur la base d'un IPAMPA viande bovine à 116,9 points.

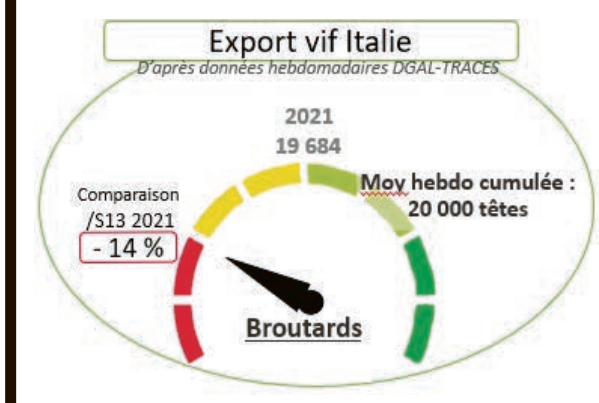
INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*













TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 15 - du 11 au 17 avril 2022

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : Les apports s'étoffent un peu permettant de mobiliser davantage d'acheteurs mais ils restent insuffisants pour satisfaire tous les besoins. Dans ce contexte, les achats sont dynamiques et rapide. La marchandise de qualité, surtout si elle est vaccinée, s'échange rapidement à des tarifs facilement reconduits voire haussiers. Les sujets plus moyens sont davantage discutés mais on compte peu d'invendus. En femelles, les achats retrouvent leur dynamisme, les cours sont maintenus voire légèrement haussiers.

Gros bovins maigres : Les transactions sont fermes et rapides dans une bonne ambiance commerciale. Les sorties s'étoffent mais les acheteurs sont toujours plus nombreux avec des besoins importants, ce qui permet de fermement maintenir les tarifs voire d'enregistrer de nouvelles hausses en toutes races et catégories.

Boucherie : L'ambiance commerciale reste bonne, portée par un déséquilibre offre/demande structurel. Les transactions sont régulières. Les cours sont globalement stables en allaitantes supérieures, toute race confondue, tandis qu'ils progressent toujours à un rythme régulier en conformation d'entrée de gamme.

Veaux : Les volumes sont de saison, le commerce est régulier mais sans emballement. Les ventes sont plus fluides en veaux croisés, à destination de l'Espagne, ainsi qu'en laitiers, permettant de légères plus-values sur quelques places. Partout ailleurs, les cours sont simplement reconduits. En veaux gras sur l'Aveyron, le marché reste soutenu.

Ovins : En agneaux, les volumes sont conséquents à une semaine de Pâques pour satisfaire les commandes. L'ambiance commerciale est bonne, les transactions sont rapides en agneaux de qualité bien conformés sans être trop lourds. En agnelets, les apports sont en forte hausse également et les cours dépassent de nouveau les 5€. En brebis, le commerce reste dynamique.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

46 - Achète tracteur en panneavec problème mécanique oupour pièce toute marquetout état.
✆ 07 49 88 65 13

38 - Vends tracteur Ares 610 RZ 4500h - Andaineur Pottinger 421N - Broyeur Agrimaster RV280.
✆ 06 64 96 47 14

38 - Vends Massey Ferguson 30cv verger année 1971 5720h bon état 2600 euros.
✆ 06 80 17 99 88

Travail du sol

26 - Vends Multisem Quivogne 3M, 3rgs, dents, rouleau, Packer-porte à court rallonge, prise force, BE.
✆ 06 81 64 25 53

38 - Vends pirouette KUHN 4201 4 toupies repliage hydraulique - Faucheuse Krône AM 203 S. 5 assiettes repliage hydraulique bon état.
✆ 06 32 03 80 27

Récolte

26 - Vends faucheuse conditionneuse Class à rouleau, traine 3M, 3050, année 2011,Bon état.
✆ 06 81 64 25 53

26 - Vds roues squelette pour binage Kleber super 50 9.5/R44, faucheuse New holland 447 à rouleaux 2,2M.
✆ 06 85 88 11 09

38 - Vends faneuse Pottinger hit 69 année 2005 TBE.
✆ 06 62 19 95 28

38 - Vends 1 presse John Deere 336, 1 faucheuse Krone 5 assiettes, 1 pirouette 4 toupies, 1 andaineur Kuhn, 1 élévateur Richon 9 mètres, 1 pulvérisateur Tecnoma 800 L.
✆ 06 81 62 15 57

42 - Vends matériel de fenaison pirouette 6 toupies Vicon - andaineur Class 430 faucheuse Kuhn 6 assiettes Roundballer 150 JD 582 - cse maladie - Amions.
✆ 06 48 39 80 26

71 - Vends Roundballer John Deere, faucheuse Pottinger Novacat 262, cause retraite.
✆ 03 85 25 83 76 HR

Traitement

42 - Vends pulvérisateur Caffini 1000 L 15 mètres rampe hydraulique du dévers et réglage de hauteur - bon état
✆ 06 75 12 62 19

Station

38 - Vends scie à ruban bac à pierres et tapis pour noix, calèche 4 roues, charrues Huard bisoc et trisoc, ensacheuse, peseuse pour noix et pommes de terre.
✆ 06 81 62 15 57

Divers

Achète vieilles poutres
démontées ou à démonter
Plancher, parquet, dalles, pavés d'écurie, tomettes.
Tel 04 74 00 89 08

01 - Vends giro-andaineur Kuhn GA 4121 GM + pirouette Kuhn 6T GF 5801 + char 5m avec ridelles et échelettes + cornadis veaux 16 places + foin BR 130.
✆ 06 60 81 36 65

01 - Agriculteur recherche 1 armoire phyto et 1 cuve fuel GNR d'occasion aux normes.
✆ 06 63 37 70 09

21 - Recherche tracteurs, moissonneuses batteuses, presses, chariots élévateur, télescopiques, charrues, bennes, épandeurs et autres machines agricoles (1305)
✆ 06 30 11 59 25

21 - Recherche round baller 120 x 120, - presse MD, - cover crop, - tracteur 4 RM (1301)
✆ 06 71 10 93 35

21 - Cause cessation vend tracteur New Holland T270, 1 500 h., semoir pneumatique 6 m. Aguirre, bon état (1406)
✆ 07 89 20 34 21

38 - Vends charrue Huard TR65T trisocs remorque Gilibert 4 roues 8 tonnes tri benne.
✆ 04 74 54 25 21

38 - Vends tonneau eau 1250 sur châssis herse plate bourguignon 4 éléments 5m treuil manuel dents neuves.
✆ 06 62 42 40 41 HR

38 - Vends 1500 tuiles ciment 10 au m2 avec accessoires très bon état.
✆ 06 21 13 05 06

38 - Vends round baller New holland 648 an1998 ficelle uniquement pick-up 2m nbr bottes 11000 très bon état 3500 euros.
✆ 06 87 14 09 09

38 - Vends épandeur Jeantil type EP 2070 7T semoir maïs tournesol Nodet.
✆ 09 67 14 23 88

38 - Vends remorque plateau 6m - cellule à monter 24T neuf - roundballer JD 545 + divers, herse hydro 4,2m.
✆ 06 33 98 33 36

38 - Vends vitrine froid LS Groupe loge H190 l120 bon état 200 euros.
✆ 06 07 57 45 70

38 - Vends vibroculteur 5m40 - hydro nettoyeur haute pression EF - herse HM20 - faucheuse HD Someca 250 TBE.
✆ 06 59 07 41 86

38 - Cause cessation vend faucheuse Pottinger 5 disques, 2,20 mètres, faneuse Kuhn 4 toupies, épandeur à fumier.
✆ 06 19 77 22 97
ou 04 75 48 58 51

38 - Vends scie à ruban volant 60 électrique triphase 4 cv sur chariot.
✆ 06 24 57 32 55

38 - Vends cage transport cochon.
✆ 06 24 57 32 55

38 - Vends vibroculteur 3,2 m de large avec rouleau tasse avant jumelages 14/38 et 12/38 roues étroites 8/3/44.
✆ 04 74 84 73 84

39 - Vends trayeuse pipeline Alfa Laval 4 griffes 2 programmateurs, cornadis à veaux 10 places + réchauffeur à lait, région Bletterans
✆ 03 84 44 40 91 h.r.

42 - Vends piquets chataigniers. Promotion poules pondeuses bio. Bocaux. Chevrons planche.
✆ 04 77 27 98 29
ou 06 50 27 01 30

69 - Vends bétaillère «Damas» - Aplatisseur Acemo neuf - 3 cellules à grains - Distributeur angrais - Dessileuse bloc Khun - Dessileuse Jantil - Auge 5 m. - Cuve 1500 l. GNR.
✆ 07 77 03 68 26

69 - A vendre : un attelage pour semoir en combiné sur presse Maschio convient pour 2.5 m. et 3 m. de largeur comme neuf - Rouleau Packer 2.5 m. de largeur très bon état - Andaineur Pottinger n°11 bon état 3m. de largeur avec un 2ème pour pièces «bras de rechange» petit prix - Engrangeur pour balles moyennes densité avec moteur électrique 10 mètres marque «Le Dynamic» bon état très bas prix - Groupa machine à traire Melotte avec moteur électrique triphasé et dispositif pour traire en pâture avec la prise de force du tracteur, très bas prix - Cage en bois pour petits animaux ou chien de chasse en bon état, très bas prix - Faneuse Class 2 toupies bas prix - Un lot de sac en jute (25).
✆ 04 74 66 53 27

69 - A vendre barbelés neufs - Charrue bisoc Hard - Nourrisseur à veaux - 2 buvettes de prairie.
✆ 06 61 05 98 91 HR

69 - Vends 8 cornadis 5 m. 7 pl. - Planteuse poireaux 1 R SP - Arceaux serre 5 m. LAR diam 32 diable.
✆ 07 82 34 29 68

89 - Vends remorque 5 T. Baroin, - remorque 6 T. Baroin, - cover croop 28 disques Gard, - herse Breton 6 m. pliage manuel (1501)
✆ 06 33 12 16 63

Elevage

38 - Vends tank à lait 2700 litres Prominox année 2000 lavage préleveur de produit automatique tank révisé + foin balle ronde 125.
✆ 06 32 63 50 72

54 - Arrêt élevage, à vendre mélangeur pailleuse TBE Khun servi 3 ans maïs révisé, cornadis, vêleuse, cage écornage, pompe à vide, tube Garrot 5 m, lève BV.
✆ 06 86 87 16 82

Véhicule

Utilitaire

34 - Recherche Toyota à partir de 1980, dans l'état, même sans CT + tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

Tourisme

38 - Vends 2 pneus neige Michelin montés sur jante 195/65 R15 150 euros.
✆ 06 77 72 11 49

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

Achat-Vente

Récolte

01 - Particulier vend piquets acacia 1 m 80 et + sur demande.
✆ 06 03 12 27 73

21 - Vends 130 T. luzerne bio, andaineur à tapis, pressage en coupe, format 120 x 90, 8 ficelles, 180 euros la tonne (1306)
✆ 06 07 49 13 48

CABI Group
FABRICATION FRANÇAISE
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
www.cabi-group.fr
05 63 56 44 37



26 - Vends foin pour chevaux, bois de chauffage, coupe à 30 et barre de 1M + copeaux pour paillage. (Région Montélimar)
✆ 06 85 88 11 09

26 - Vends foin BR 120 PN très bonne qualité et paille triticale, livraison possible.
✆ 06 88 48 14 29

38 - Vends foin 2021 petites bottes 20kg.
✆ 06 77 95 77 26

39 - Vends luzerne bio 2022, foin bottes carrées, prix départ 170 euros/t
✆ 06 15 26 60 79

42 - Vends foin botte ronde10 € la botte - bon foin de montagne.
✆ 04 77 24 77 17

69 - Vends carottes oignons P de T Monalisa en palox de 400 kg, poireaux palox 100 kg. Excellente qualité.
✆ 06 60 18 89 25

69 - Vends andaineur JF à courroie 2 m. - Elevateur à bottes (pince).
✆ 06 87 41 61 93

Plants, pépinière

21 - Vends piquets acacias (1405)
✆ 06 82 44 28 60

Fourrage

18 - Vends foin récolte 2021, départ ferme, prairies naturelles, prairies temporaires, 2 catégories de foin dont 1ère excellente qualité et 2e qualité moyenne, stockage à l'abri, bottes rectangulaires 250 x 120 x90.
✆ 06 23 87 29 52

BOUSSARD ENVIRONNEMENT
VENDS Paille de qualité
en Bourgogne
Prix départ 75 €/tonne
Possibilité transport
06 85 73 22 68

18 - Vends foin de prairie naturelle, récolte 2021 enbottes rondes.Diam. 120-125, stockées à l'abri.
✆ 06 89 15 31 14

69 - Cause cessation vends foin 2ème coupe 2021 BR 120x120 et paille BR 120x120 stockées à l'abri, à prendre sur place, plus divers matériels d'élevage.
✆ 06 61 53 20 10

Immobilier

01 - Servas Ferme Travant vente 800 objets Musée le samedi 23 avril 2022, de 8 h à 16 h, prix intéressant, à voir absolument. Nombreux articles divers.
✆ 04 74 23 61 42
(vendredi de 11 à 13 h)



71 - Achète maisons, - appartements, - immeubles ou terrains à bâtir, toutes dimensions (1207)
✆ Vous pouvez appeler au 07 50 21 22 85

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Location

Agricole

21 - Dispose de bons prés avec eau pour campagne 2022 région nord chatillonnais, - bêtes en pension ou vente d'herbe sur pied (1502)
✆ 06 83 59 60 13

Autres

67 - Au pied du Mont Ste Odile gîte 8 personnes. 400 euros semaine tout confort.
✆ 06 77 03 65 22

Emploi

Offre

BOUCHERON SAS & BSA SARL
Tracteurs et Matériels agricoles
recrutent pour leurs bases de Lézinnes (89), Cussy les Forges (89) et Menétreux le Pitois (21)
Des techniciens(nes), mécaniciens(nes) agricoles et téléscopiques
Pour leur base de Menétreux le Pitois (21)
Un(e) chef(fe) d'atelier et un(e) magasinier(e)
Envoyer CV et LM à M. J.-Fr. Boucheron, Rue du bois de Chaudron - 89160 Lézinnes ou par mail à jfboucheron@boucheronsas.fr
Boucheron TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES — JCB — FENDT

01 - Suisse recherche collaborateur agricole polyvalent CDI construction avec robot imminente très bonnes conditions d'engagement autonomie logement indépendant.
✆ 0041 79 924 51 84

18 - Exploitation polyculture élevage avec troupeau bovin Charolais inscript auHBC, vente de reproducteurs, préparationaux concours et ventes auxenchères, engraissement enlabel rouge, troupeau de50 brebis plein air, pland'alimentationautosuf isant produit à laferme, recherche un ou uneapprenti (e) bac pro ouBTS souhaité, permis Bindispensable.
✆ 06 82 25 17 13

18 - Exploitation polyculture élevage recherche pour l'été un saisonnier pour la récolte des fourrages et l'épandage des fumiers.
✆ 06 82 25 17 13

21 - Recherche salarié région Mirebeau sur Bèze, plein temps, nourri, logé.CDI (1404)
✆ 06 82 44 28 60

21 - Recherche responsable d'exploitation Nord Côte d'Or, ferme céréalière isolée, 380 ha, pratique partielle d'agriculture de conservation (1403)
✆ 06 86 95 22 86

89 - Recherche conducteur tracteur pendant la moisson région Chaource (1401)
✆ 06 43 55 28 39

Demande

39 - Charline, 16 ans, cherche maître apprentissage élevage canin 09-2022, 1ère Bac Pro. Essai immédiat, envoi CV, lettre motivation sur demande.
✆ 06 42 50 48 03

Offre de service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs effectue réfection sur : tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièces moteur.
✆ 06 63 43 51 15

69 - Rivoire agri global semis direct, tcs , tradi maïs, tournesol, soja, sorgho , colza ... inter-rang 45 ou 80 ferti + micro + gps
✆ 06 61 52 27 99

Animaux

Bovin

03 - Elevage Lena Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs limousins 14 à 16 mois HBL, fils de Lano (RRE), - reproducteurs Heterozygotes sans cornes (1209)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vends reproducteurs limousins 15 à 30 mois fils de Jipsy (MN RRE VS) et Gallion RR VS élevage HBL.
✆ 06 85 76 74 59

18 - Vends reproducteurs charolais 13 mois inscritsHBC bonne origine IA etmonte naturelle. GAEC deTurcy Fleurier.
✆ 06 23 16 10 19

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène vend 10 taureaux et propose un choix important de veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies, facilités de vêlages,toutes garanties apportées et livraison toutes distances,sélection de père en fils depuis longtemps (0802)
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

21 - Elevage HBC vend 1 taureau de 2 ans et veaux de 15 mois, - génisses de 2 ans, TGS. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard (1007)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Prend bovins en pension au pré du 01/05 au 01/11, secteur Précy-sous-Thil (1402)
✆ 06 19 22 14 06

21 - Vends taureaux Limousins 12 - 14 mois, cheptel inscrit, animaux dociles, TGS. (1503)
✆ 06 30 82 41 63

SICAFOME - MOULINS ENGILBERT
VENTE DE VACHES SUITÉES ET GESTANTES
JEUDI 28 AVRIL à 13h30
Toutes races à viande
Inscriptions des animaux jusqu'au vendredi 22 avril 2022
Renseignements:
06 48 17 03 17 / 03 86 84 28 75
Garanties bancaires obligatoires

PETITES ANNONCES

25 - Prends bovins/chevaux en pâture de mai à septembre (Haut-Doubs).
✆ 07 85 15 74 97
ou pension_bovin@mail.fr

39 - Prends génisses en pension à l'année du sevrage à 7 mois de gestation, suivi du GMQ avec pesée régulière, alimentation suivant objectif de vêlage 24 ou +30 mois.
✆ 06 71 45 24 38

42 - Vends taureaux Charolais HBC 15/16 mois vêlage facile - élevage et viande - déjà sailli - GAEC CUISSET GACON - St Germain Lespinasse
✆ 06 30 92 60 12 ou 06 71 45 80 59

42 - Vends taureau Aubrac, 4 ans, vêlage facile, attaché.
✆ 04 77 97 92 51
Laisser un message

42 - Vends génisses Salers 3 ans - pleine de Salers - vêlage en mai - idem IBR...- 1850 euros.
✆ 06 31 17 10 72

42 - Vends taureau Aubrac 4 ans vêlage facile attaché.
✆ 04 77 97 92 51
laisser message.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

58 - Vends 1 taureau de 2 ans, fils de Giono ayant sailli, - 19 reproducteurs nés octobre - novembre - décembre 2020, origine IA, certains génotypés, sélectionnés sur les facilités d'élevage : trayon, sabot, sans cornes, caractère, facilité de naissance, aptitude à vêler, lait. François Bouche - inséminateur/éleveur HBC - 58340 Cercy la Tour (0405)
✆ 06 16 07 54 55

58 - Elevage reproducteurs Limousins vend vaches pleines + mâles repro. de l'année, type viande (0509)
✆ 06 10 09 65 69

58 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans, - veaux 1 an et taureaux adultes. EARL Batho Serge - L'Hatenon 58330 Saxi Bourdon (0510)
✆ 06 83 68 07 96

58 - Vends 3 taureaux de 2 ans, - 14 mâles reproducteurs 1 an HBC, sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron Decize (0804)
✆ 06 19 82 08 94

58 - Vends reproducteurs charolais 15 mois, grandes origines, gros gabarit, IBR et BVD négatif, prix raisonnable, livraison assurée. GAEC Langlet 58140 Gacogne (0803)
✆ 06 37 90 51 67

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan - EARL Guenot Nicolas 58230 Allerey vends taureaux 2 ans et 15 mois, vêlage facile (0801)
✆ 06 70 34 71 84

70 - Vends Taureaux Charolais 18 mois aptes à la saillie, HBC origine Hatenon et Lucifer, TGS, livraison assurée.
✆ 06 79 37 81 69

71 - Vends taureaux charolais HBC de 12 à 18 mois, avec ou sans corne, TGS, livraison, Chatillon JM, 71190 Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Élevage Charolais HBC vend grand choix de taureaux 2 ans et 1 an. EARL Pacaut Jean Marc, 71190 Laizy.
✆ 06 84 10 17 27

71 - Vends taureaux charolais HBC adulte 2 ans, 16 mois, TGS, Élevage Debarnot, Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vends cse cess, T.B. taureaux repro., HBC, 2 et 3 ans, génisses 2 ans à mettre au taureau, charolais, IBRA, TGS. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

89 - Dispo. à la vente reproducteurs charolais HBC prêt à saillir, origine vêlage facile, plusieurs SC, mixte viande ou élevage, TGS, livraison possible, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent et Maxime (0610)
✆ 06 87 16 54 66

89 - Elevage HBC vend 50 taureaux charolais, vaches, génisses, laitonnes, TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (1308)
✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

Caprin

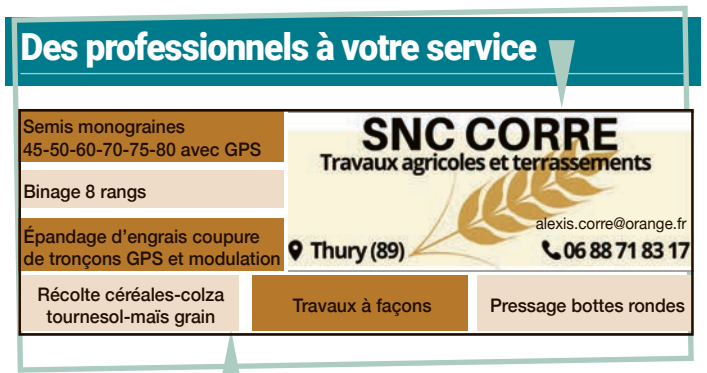
42 - Vends 15 chèvres Rove avec cabris de 2 mois, livraison assurée.
✆ 06 86 57 38 41

71 - Vends chevrettes pure race Alpine 2.5 m. sachant boire et manger issu de IA (1407)
✆ 03 85 82 80 83 hors repas

Ovin

01 - Vends bélier Charolais 18 mois cause consanguinité ; 1 désileuse Gyrax 2013, 1,5 m3.
✆ 06 19 73 37 80

Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Chien

38 - Vends 1 chien Griffon Bleu 4 ans tatouage 249CSD non LOF bon chasseur sanglier.
✆ 06 25 26 34 53

71 - Vends chiots Berger Allemand non lof, portée de 2 chiots, 1 mois, n° mère 250 269 606 301 502, siret n° 442 362 453.
✆ 06 83 13 82 29

Equin

63 - Achète chevaux et poneys à valoriser et chevaux de réforme. Faire proposition.
✆ 06 81 21 25 20

Divers

38 - Cherche 2 chatons femelles.
✆ 06 31 80 13 93





// PETITES ANNONCES // RESERVEES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettre capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél. : 03 80 78 90 40 - Fax : 03 80 70 08 02

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

CHATEAU DE LA BERCHERE, SAS au capital de 10 000€ ayant son siège social CHATEAU DE LA BERCHERE, 21700 BONCOURT-LE-BOIS, immat RCS DIJON 815 046 453 ; l'AGE du 22/03/2022, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS

AL22001379

NON DISSOLUTION

HANANE GROUPE
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 18 300.00 €
Siège social : 31 Rue Thurot
21160 MARSANNAY LA COTE
812 186 864 RCS DIJON

Suivant décisions de l'associé unique du 30 mars 2022 :
- L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, la gérance

AL22001716

MODIFICATION DE DIRIGEANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES 2 RUELLES, au capital de 328 000euros, siège social 4 Petite Ruelle 21450 FONTAINES EN DUESMOIS, 801134636 RCS DIJON, AGE du 02.06.2021 nomination cogérante Mme Marie-Christine DELOGE (4 Impasse des Cuqerons 21450 FONTAINES EN DUESMOIS), transfert du siège social au 5 Impasse des Cuqerons 21450 FONTAINES EN DUESMOIS. Pour avis

AL22001440

AVIS

EARL DES 3 FERMES, au capital de 7 500 euros, siège social : 15 Rue des Tilleuls 21460 JEUX LES BARD, 881 563 530 RCS DIJON, AGO du 10/03/2022 : démission de M. Max LENORMAND de la gérance à compter du 31/12/2021. Pour avis

AL22001483

MODIFICATION DU CAPITAL

C.D.L- -Conciergerie De Luxe-France
SASU au capital de 10000€
115 route de Dijon 21200 BEAUNE
RCS DIJON 893619700

Par décision de l'associée unique du 21/03/2022,le capital social a été augmenté de 5000€ pour être porté de 5000€ à 10000€, par émission de 5000 nouvelles actions d'1€ chacune.
Ancienne mention:Capital:5000€
Nouvelle mention:Capital:10000€
L'objet social a été modifié comme suit:toutes opérations commerciales et prestations de services liées à l'activité de voyagiste(tour opérator), d'agences de voyages et au tourisme.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis,Le Président

AL22001757

MODIFICATION DE DIRIGEANT

AUXONNE OPTIQUE
SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Centre Commercial E. Leclerc
Rue du Général de Gaulle
21130 AUXONNE
814486760 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 11 mars 2022, il résulte que les mandats du Cabinet ECA EXPERTIBLE COMPTABLE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Jérôme BURRIER Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis

AL22001556

AVIS

Suivant acte SSP à MARSANNAY LA COTE le 4 novembre 2021, enregistré au SIE de DIJON le 10/01/2022, dossier 2022 00001332 REF 2104P01 2022 a 00045,

MME JULIE HU
37 rue Pierre Paul Prud'hon 21160 MARSANNAY LA COTE, et

PAUL HU
68 rue Victor Hugo 92270 COLOMBES, ont apporté à la société,

HC HOLDING
SARL, en formation au capital 1 400 000 euros, siègesocial 37 rue Pierre Paul Prud'hon 21160 MARSANNAY LA COTE, en cours d'immatriculation, au registre du commerce et des sociétés de DIJON, 100% des parts qu'ils détenaient de la Société SAVEURS D ASIE, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000,00 euros, divisé en 100 parts de 200 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est fixé 7 rue Jean Moulin 21300 CHENOVE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 818 691 867, estimé à 1 400 000 Euros, rémunéré par l'attribution de 100 parts sociales de 14 000 Euros, représentant la valeur de cet apport.
Cette opération sera effectuée avec un effet au 4 novembre. Les créanciers de l'apporteur pourront déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, dans les délais légaux.

AL22001645

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GMD CONCEPTION
SARL au capital de 25 000 euros
ayant son siège social
sis rue En Val Fontaine
21490 SAINT-JULIEN
immat. RCS DIJON 842 628 505

Aux termes d'une décision en date du 15/03/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 570 avenue du Roulage 32600 PUJAUDRAN à compter du 15/03/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance.

AL22001654

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RECYCLIC
SAS au capital de 20 000 euros
Siège social
Route de Gray
21850 SAINT-APOLLINAIRE
827 778 911 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social Route de Gray, 21850 SAINT-APOLLINAIRE à Route d'Esbarres, 21470 BRAZEY EN PLAINE à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts. POUR AVIS.
Le Président

AL22001673

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SIQOCERT
Société par actions simplifiée
au capital de 157 000 euros
Siège social
132/134 route de Dijon
21200 BEAUNE
500 667 662 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2022, il résulte que les mandats de la société LDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CABINET MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de nouveaux Commissaires aux Comptes.POUR AVIS. Le Président.

AL22001675

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LE CHAMBOULETOUS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
15 rue Charles Dullin 21240 TALANT
910 957 968 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 6 avril 2022, les. associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 15 rue Charles Dullin 21240 TALANT au 30 rue Berbisey 21000 DIJON à compter du 11 avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

AL22001685

NOMINATION DE CO-GÉRANT

FINANCIA EXPERT
Société à responsabilité limitée
au capital de 51 984 euros
Siège social : 4, rue des Fromentaux
21121 AHUY
016 850 612 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé en qualité de co-gérants, à compter rétroactivement du 1er janvier 2022, Madame Christelle NICOLAS, demeurant 3 Rue de l'Eglise 21121 DAROIS et Monsieur Emmanuel LEJEUNE demeurant 2 bis Rue Henri Poincaré 21500 MONTBARD. Pour avis, la Gérance

AL22001725

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LUCIEN MUZARD ET FILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 rue de la Chapelle
21590 SANTENAY
420 110 421 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 JUILLET 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Claude MUZARD, demeurant 4 rue Derrière La Chapelle – 21590 SANTENAY, pour une durée illimitée à compter du 30 juillet 2021 ; en adjonction du mandat de Monsieur Hervé MUZARD, qui se poursuit.Pour avisLa Gérance

AL22001726

MODIFICATION DU CAPITAL

PERFORMANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 14 000 €
Siège social : 10 rue de Petigny
21260 VERONNES
843 079 757 RCS DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2022 prenant effet le même jour, la collectivité des actionnaires a :- constaté le changement d'adresse de Monsieur Vianney BRIOTET, Président, au 7 rue de l'Abbé Gallix – 21120 GEMEAUX, à compter de ce jour ;- décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 4 000 € par apport en numéraire pour le porter à 18 000 €.Pour avis, la Présidence.

AL22001734

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JLA
SARLU au capital de 1 000€
Siège social : 19 Rue des Sources
21490 NORGES LA VILLE
894 776 046 RCS DIJON

Le 08/04/2022 l'associé unique a transféré le siège social du 19 Rue des Sources 21490 NORGES LA VILLE au 15 rue du Puits de Clos 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

AL22001738

MODIFICATIONS

S.C.E.A. LECHENEAUT FERNAND ET FILS
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 289 653,13 euros
Siège social : 14 rue des Seuillets
21700 NUITS ST GEORGES
342 738 002 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Mars 2022 a décidé :
- De nommer en qualité de nouveau cogérant pour une durée illimitée à compter du 1er Mars 2022 :M. Jules LECHENEAUT, demeurant à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) – 1 rue Piron.
- De remplacer sa dénomination sociale à compter du 1er Mars 2022 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Ancienne mention: LECHENEAUT FERNAND ET FILS
Nouvelle mention: LECHENEAUT PERE ET FILS
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS
La gérance

AL22001740

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

EMOTION FINE WINE
SAS au capital de 10 000 euros
25 B, avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE
908 684 749 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 06/04/2022, Yolande GALLAY, 4 rue des Robines 21200 BEAUNE a été nommée Présidente en remplacement de Tania-Cristina OTEL-LAFON, démissionnaire.

AL22001746

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 31. mars 2022, il a été nommé un nouveau Président au sein de la société MSCK BOSSUET, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social se situe 10 rue Bossuet à Dijon (21), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 890 775 190. A été nommé, à compter du 31 mars 2022, en qualité de Président la société MSCK HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 2 867 392 euros, dont le siège social est situé 128 rue de la Boétie à Paris (75), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 912 140 845 et représenté par Monsieur Mehdi Ben Slama Rechad; en remplacement de Monsieur Mehdi Ben Slama Rechad, démissionnaire. Pour avis, La gérance

AL22001747

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 31 mars 2022, il a été nommé un nouveau Président au sein de la société MSCK INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social se situe 11 avenue Garibaldi à Dijon (21), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 830 143. A été nommé, à compter du 31 mars 2022, en qualité de Président : la société MSCK HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 2 867 392 euros, dont le siège social est situé 128 rue de la Boétie à Paris (75), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 912 140 845 et représenté par Monsieur Mehdi Ben Slama Rechad; en remplacement de Monsieur Mehdi. Ben Slama Rechad, démissionnaire. Pour avis, La gérance

AL22001752

TRANSFORMATION

Suivant AGE du 05/04/2022, les associés de la société CLY, SARL en cours de transformation en SNC, RCS DIJON 521 395 624, au capital de 1 000 euros, Siège social : 3 rue François Rude 21000 DIJON, ont : - conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en SNC à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société ; -décidé d'adopter comme nouvel objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, restauration traditionnelle, vente de cigarettes électroniques, tabac à chicha, vente de chichas, presse, jeux de la FDJ, loterie, papeterie, librairie, boissons à emporter et glaces, de produits régionaux, de titres de transport, de timbres postaux et fiscaux, agence postale, point de dépôt retrait colis, article de bimbeloterie et jouets, clés minutes, vente d'article de pêche, gaz, articles divers et connexes aux activités ci-dessus énoncées, situé à MESSIGNY-ET-VANTOUX (21380) 6 Grande Rue, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local ; - décidé de transférer le siège social pour le fixer au 6 Grande Rue 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.
Sa durée demeure inchangée. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 80 euros chacune.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Serena MAGER et Monsieur Fabrice DAMERON, associés en nom et demeurant tous deux 8 rue Bochot 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX.
Pour avis - La Gérance

AL22001753

NOMINATION DE CO-GÉRANT

HU HOTELS
SARL au capital de 37 520 €
Siège social : 4 Rue Jean Laillet,
Lotissement Les Clos
21121 DAIX
514 361 898 RCS DIJON

Selon délibération du 28/01/2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Jacques HU, dt 4 Rue Jean Laillet 21121 DAIX, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis
La Gérance

AL22001760

TRANSFORMATION

SCI LA CHARTREUSE
SCI en cours de transformation en SARL
au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Rue de Rondenne,
21340 CHANGE
504 758 699 RCS DIJON

L'AGE du 08/02/2022 a décidé la transformation de la SCI en SARL de famille à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.L'objet, le siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1 000€, divisé en 100 parts de 10€ chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication de la mention suivante :
Dénomination :
Ancienne mention : SCI LA CHARTREUSE
Nouvelle mention : LA CHARTREUSE
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22001764

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 31 mars 2022, il a été nommé un nouveau Président au sein de la société MSCK DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social se situe 114 rue de Mirande à Dijon (21), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 847 845. A été nommé, à compter du 31 mars 2022, en qualité de Président : la société MSCK HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 2 867 392 euros, dont le siège social est situé 128 rue de la Boétie à Paris (75), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 912 140 845 et représenté par Monsieur Mehdi Ben Slama Rechad; en remplacement de Monsieur Mehdi Ben Slama Rechad, démissionnaire. Pour avis La gérance.

AL22001767

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CAB FAMI RH
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : Parc du Cap Vert,
8 rue du Cap Vert,
21800 QUETIGNY
909 735 011 RCS DIJON

Par une AGE du 04/04/2022, il a été décidé de modifier l'objet social : délégation de personnel intérimaire ; l'activité de placement et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL22001777

// GÉRANCE

NEXEN AVOCATS

AVIS DE CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à NUITS SAINT-GEORGES (Côte d'Or) du 31 mars2022, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1 le07 avril 2022, dossier 2022 00033305, référence2104P01 2022 A 01218,
La société STEKALEX, Société en nom collectif au capital de 300 000,00 euros dont le siège social est au 20 rue Fagon 21700 Nuits-Saint-Georges,immatriculé sous le numéro SIREN533 642 799 au RCS de Dijon,
A CEDE
à la société ANGEOLIVE, Société en nom collectif au capital de 980 000,00 euros dont le siège social est au 20 rue Fagon 21700 Nuits-Saint-Georges, immatriculé sous le numéro SIREN 904 130 945 au RCS de Dijon un fonds de commerce de papeterie, presse,bureau de tabac, librairie, loto, jeux, bimbeloterie,cadeaux, sis et exploité à 20 rue Fagon21700 Nuits-Saint-Georges, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, moyennant le prix de 695 000,00 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2022.Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la société d'Avocats NEXEN AVOCATS 120 rue de SaintCyr – 69009 LYON
Pour avis

AL22001773

// DIVERS

Société Civile Professionnelle
«Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE et
Maximilien CHANUT, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial
à DIJON (21000),
16 avenue Victor Hugo

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à DIJON, du 22 mai 2016, Madame Germaine GARNIER née ROULLIER a consenti des legs universels. Opposition à l'exercice des droits des légataires universels pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Maximilien CHANUT, notaire à DIJON (21000) référence CRPCEN : 21004 dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique de l'acte constatant la saisine des légataires universels.En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.Pour avis.
Maître Maximilien CHANUT

AL22001737

SCP Gilles SERAPHIN
et Edouard LAMOUR
Notaires Associés
18 Place Carnot
2100 BEAUNE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 6 Avril 2022,
Monsieur Robert Charles DUCHENNE, en son vivant Retraité, demeurant à ARNAY-LE-DUC (21230) 3 rue des Capucins Maison de Retraite.Né à PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020), le 18 décembre 1926.
Veuf de Madame Yvette Claire Louise JOIGNEREY et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à BEAUNE (21200) (FRANCE) , le 13 novembre 2021.
A consenti un legs universel.Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Edouard LAMOUR , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Gilles SERAPHIN et Edouard LAMOUR, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE (Côte d'Or), 18 Place Carnot, le 6 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :Me Edouard LAMOUR, notaire à BEAUNE, référence CRPCEN : 21032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22001768

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

P.E.L.D.T.Société à responsabilité limitée
au capital de 469 756 euros
Siège social : 9 Rue de l'Aviation
21121 DAROIS
Siège de liquidation : 23 rue Guynemer
21600 LONGVIC
434 686 523 RCS DIJON

L'AGO du 5/03/2022 réunie au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence GUENARD, demeurant 23 rue Guynemer 21600 LONGVIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL22001401

CAP SUD FRANCE

Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire avec effet au 01/04/2022 de la société CAP SUD France, vente, développement et installation de système à base d'énergies durables, 85 rue Condorcet 38090 VAULX-MILIEU - 531 757 029 RCS Vienne

AL22001641

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

TROUBADOURS
Société civile en liquidation
Au capital de 144 000 euros
Siège social : 6 Allée Jules Renard
21240 TALANT
Siège de liquidation : 16 Place Bossuet
21000 DIJON
519 531 768 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Sylvie JEANNIARD demeurant 16 Place Bossuet 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 16 Place Bossuet 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON

AL22001642

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EDITIONS DU MEURGER
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
22 rue des Pâtis
Hameau de Chevigneriot
21200 VIGNOLES
752 892 174 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Valérie PITIOT demeurant, 22 rue des Pâtis – Hameau de Chevigneriot – 21200 VIGNOLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Les mandats des cogérants prennent fin du fait de la nomination du liquidateur.Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

AL22001667

DISSOLUTION

SARL AN NOUR
Capital 8 000 €
Siège
55, rue d'York 21000 DIJON
533 133 302 RCS Dijon

Au vu du PV du 09/02/2022, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation ont été décidées à compter de cette date. Halim BARAHO 24, boulevard Trimolet 21000 DIJON a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Mention RCS Dijon

AL22001668

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ROQUELLE Père & Fils
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
et siège
de la liquidation
6 rue de Sus Amont, 21220 CHAMBOEUF
RCS DIJON 409 913 142

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2021, l'associé. unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, aapprouvé le compte définitif de liquidation, déchargé. Monsieur Jean-François ROQUELLE demeurant 6 rue de Sus. Amont, 21220 CHAMBOEUF de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la. liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe duTribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du. commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit. registre. Pour avis Le Liquidateur.

AL22001670

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LABORATOIRE D'EXPLORATION
FONCTIONNELLE O.R.L
Société civile en liquidation
Au capital de 2 439,18 euros
Siège social et siège de la liquidation
7 place Darcy 21000 DIJON
324416403 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31.08.2021 a approuvé le. compte définitif de liquidation, déchargé François MASSIP demeurant 6 rue Saint Martin 21160 MARSANNAY LA COTE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter. du 31.08.2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du. commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

AL22001671

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 11/04/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LUCENAY-LE-DUC: Parcelle en nature de terre
- Classification d'urbanisme : RNU
1 ha 09 a 33 ca
- Chemin de bussy: YI-40[18]
COURCELLES-LES-SEMUR: Ensemble de parcelles en nature de pré, terre et sol - Classification d'Urbanisme : RNU Objectif : Maintien du fermier
2 ha 05 a 03 ca
- Champs du cras: ZD-13(*) - Couture de chaume la bosse: ZD-23-25 - Hameau de ruffey: E-447[439] - Velnosse: B-220[177]
AGENCOURT: Parcelle en nature de terre - Classification d'Urbanisme : Zone N du PLU de la commune
38 a 64 ca
- Derriere la fontaine: ZB-34-35
QUINCEY: Parcelle en nature de pré - Classification d'Urbanisme : Zone N du PLU de la commune
10 a 80 ca
- Au gibot est: ZB-12
PULIGNY-MONTRACHET: Parcelles plantées partiellement en vigne, cépage Aligoté, situées en Aire d'Appellation AOC BOURGOGNE ALIGOTE, COTEAUX BOURGUIGNONS - Classification d'Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place
76 a 90 ca
- Les bergeries: AV-106[68]-109[62](J)[F2]-109[62](K)[F1]
SAVOISY: Parcelles en nature de terre - Urbanisme : RNU
1 ha 18 a 30 ca
- Les verandes: YR-111[2]-113[3]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/05/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22001722

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : GALEA.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : ZA DU LISIAU, 21150 VENAREY LES LAUMES.
500226410 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Claude BOYER demeurant 24 rue Charles Lallement, 21150 VENAREY-LES-LAUMES et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL22001755

AVIS

SARL AN NOUR en liquidation amiable Capital 8000 € Siège : 55, rue d'York 21000 DIJON 533 133 302 RCS Dijon. Au VU du PV du 09/02/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Dijon. Pour avis,

AL22001781

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 24 février 2022. Forme sociale : Société en nom collectif. Dénomination sociale : SNC MJ AGRI. Siège social : Route de Crecey, Les Herbues, Zh106, 21120 ECHEVANNES. Objet social : la réalisation de tous travaux agricole ;. location de matériels agricoles et plus généralement de tous. moyens d'exploitation agricole ; l'achat revente de. matériels agricoles. . Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 1 000 euros. Gérants associés en nom . Monsieur Matthieu BESANCON, demeurant 4 Route de Luxerois. 21120 SAULX LE DUC. Monsieur Jérémie FISCHER, demeurant 3 Chemin de Fontaine. Tresie 21310 VIEVIGNE. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON

AL22001092

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 4 novembre 2021 constitution de la SARL :
Dénomination sociale :
HC HOLDING
Capital social : 1.400.000 Euros
Siège social : 37 rue Pierre Paul Prud'hon 21160 MARSANNAY LA COTE
Objet : Activités de holding,
Gérant : Madame Julie HU, 37 rue Pierre Paul Prud'hon 21160 MARSANNAY LA COTE,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL22001644

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Civry-en-Montagne du 27/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ETAY
Siège social : 14 rue du Moulin à Vent, 21320 CIVRY EN MONTAGNE
Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 0100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Yvon MANACH et Madame Aïcha MANACH demeurant ensemble 14 rue du Moulin à Vent 21320 CIVRY EN MONTAGNE
Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associé, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22001459

AVIS DE CONSTITUTION

JMD HOLDING
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 14 Rue Gilbert Bécaud
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Selon acte sous seing privé établi à BESANCON en date du 4 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
FORME : SASU
DENOMINATION : JMD HOLDING
SIEGE SOCIAL : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) – 14 Rue Gilbert Bécaud
OBJET : Prise de participations dans toutes sociétés par tous moyens, gestion de ces participations et tous portefeuilles-titres que la Société pourrait acquérir, réalisation de toutes prestations de services directement ou en qualité d'intermédiaire au profit des filiales ou toutes autres sociétés…
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 1 000 €
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Participation de tout associé sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il a d'actions.
AGREMENT : cession libre par l'Associé unique, mais agrément en cas de pluralité d'associés pour les cessions aux tiers
PRESIDENT : Mr Louis DANGIEN demeurant à BESANCON (25000) – 16 E Rue des Jardins
IMMATRICULATION : RCS de DIJON
Pour avis,
le Président

AL22001648

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte sous seing privé du 01/04/2022, de la société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LEXCO POUILLY.
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété,mise en valeur, transformation, construction, aménagement,administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.
Siège social : POUILLY-EN-AUXOIS (21320) , 73 avenue du Général de Gaulle
Durée : 99 ans.
Capital : 400,00 euros par apports en numéraire.
Gérance : M Eric PIESVAUX dt à POUILLY EN AUXOIS (21390), 23rue du 19 mars 1962, et Mme Camille SAUVADET-PERRIAU, dt àGISSEY LE VIEIL, Moulin Mollot.
Cession de parts :agrément de l'AGE pour toutes cessionsautres qu'entre associés.
Immatriculation : R.C.S de DIJON.
Pour avis.

AL22001653

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VOSNE-ROMANEE du 25 Mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière. Dénomination sociale : PARC DE LOISIRS DE NUITS. Siège social : ruelle du Pont - 21700 VOSNE-ROMANEE. Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 10 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Lucie MONGEARD demeurant au 2 rue Machot - 21700 AGENCOURT. Clauses relatives aux cessions de parts :- agrément requis dans tous les cas- agrément des associés donné à l'unanimitélmmatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL22001657

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : CARDAS. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL : 500 euros. SIEGE SOCIAL : 2A rue du Château 21121 DAROIS. OBJET : L'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits, l'exploitation par location ou autrement, la vente à titre exceptionnel, de tous biens meubles ou immeubles; la propriété (démembrée ou non), la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et mobiliers à quelques endroits qu'ils se trouvent; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par location ou autrement de biens sociaux; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie. DUREE : 99 années. GERANCE : Monsieur Julien CARRIERI, demeurant 2A rue du Château 21121 DAROIS. Madame Magali DA SILVA demeurant 23 A rue Jules Guesde 21600 LONGVIC. CESSION DE PARTS : Toutes les cessions sont soumises à agrément de la collectivité des associés. IMMATRICULATION : au RCS de DIJON. Pour avis,

AL22001658

LEGATIS DIJON GENLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date, à Dijon, du 5 avril 2022, reçu par Me Guillaume LORISSON, notaire à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination : SCI LUTHIS. Forme : Société Civile Immobilière. Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et la location de tous droits et biens immobiliers.Durée de la société : 99 année(s). Apports en numéraire : 1.200,00 EUR. Capital social fixe : 1.200,00 EUR. Cession de parts : Agrément dans tous les cas. Siège social : BRETIGNY (21490) 12, rue des Faucillets. La société sera immatriculée au RCS de Dijon. Gérance : Monsieur Mickaël CHABIRON et Madame Stéphanie CHABIRON , demeurant ensemble à BRETIGNY(21490) 12, rue des Faucillets. Pour avis.

AL22001676

ATN 21
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social
2, rue Joseph Tournois, 21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 04.04.2022 il a été constitué une société présentant les. caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée. .
Dénomination : ATN 21.
Siège : 2, rue Joseph Tournois, 21000 DIJON .
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre. du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros.
Objet : La prise de participations dans toutes sociétés. françaises ou étrangères, quelles que soient leur objet. social et leurs activités et en particulier la prise de. participation de sociétés civiles de construction vente de. programmes immobiliers. La gestion de titres et de valeurs mobilières,. l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par. tous procédés que ce soit, et notamment par voie. d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou. fusion. La gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que. mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa. composition, appartenant à toute personne physique ou. morale. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers. de nature monétaire ou autre. L'acquisition, la gestion, la. location et l'administration de tous biens immobiliers. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et. de l'inscription en compte de ses actions au jour de la. décision collective. Sous réserve des dispositions légales, Le droit de vote. attaché aux actions est proportionnel à la quotité de. capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à. une voix. Transmission des actions : La cession des actions de. l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions à un tiers ou au profit. d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la. collectivité des associés. Président : Monsieur Eric VILLAIN demeurant 2, rue Joseph. Tournois, 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des. sociétés de DIJON. POUR AVIS. Le Président.

AL22001684

LEGATIS DIJON GENLIS

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS»
titulaire d'un Office Notarial
à DIJON (Côte d'Or)
1 Place de l'Europe Simone Veil
avec bureau permanent à GENLIS
(Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, le 06/04/2022 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « FONTAINEINVEST » Société civile immobilière au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la vente, la remise en jouissance gratuite ou à titre onéreux de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Siège : DIJON (21000) 4 rue Jeanne Barret ; M. Emmanuel Charles PION, dmt à TALANT (21240) 19 rue de Vezelay, et M. Bruno François Georges Alphonse DORMOY, dmt à ARCEAU (21310) 3 rue du Vieux Moulin, ont été nommés gérants. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission, sauf celles par décès.Pour avis.Me Guillaume LORISSON

AL22001695

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christine PRINCE, notaire à CHAGNY, 14bis rue de la République, le 26 février 2022, enregistré à MACON 1, le 23 mars 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI JADALI.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : CORGOLOIN (21700) 3 rue de la Bretonnière.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS :DIJON
Gérance :
Monsieur Damien GACHOT, demeurant à CORGOLOIN (21700), 3, rue de la Bretonnière,
Né à NUITS-SAINT-GEORGES (21700), le 15 juillet 1969.
Epoux de Madame Liselotte Christina LARSEN,
Le Gérant

AL22001690

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/04/2022 à BEAUNE, il a été institué une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination sociale : CARROSSERIE BREUIL. Siège social : 135 Bis, route de Dijon. Objet social : Carrosserie et peinture de tous véhicules automobiles ; Réparation et restauration de véhicules historiques ; Peinture de tous motocycles, avions et véhicules nautiques ; Annexes. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 2000 euros, constitué uniquement au moyen d'apport en numéraire, Gérance : Monsieur Sébastien BREUIL demeurant40 rue Mercey 21200 CHEVIGNY EN VALIERE. Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL22001736

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

EURL KERSOL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Les Naslots
58220 CIEZ
753 242 890 RCS NEVERS

L'associé unique a décidé en date du 01/03/2022, de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Dénomination :
Ancienne mention : EURL KERSOL Nouvelle mention : KERSOL
Capital :
Ancienne mention : le capital social est fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Nouvelle mention : le capital social reste fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 100 actions de 10 euros chacune entièrement libérées.
Administration :
Ancienne mention : Gérant : M. Xavier MARTIGNON demeurant 5, rue du Chatelet - Chauffour - 58210 MENOU Nouvelle mention : Président : M. Xavier MARTIGNON demeurant 5, rue du Chatelet - Chauffour - 58210 MENOU
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Agrément : Les cessions d'actions vis-à-vis des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis, le Président.

AL22001510

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET MODIFICATION DE CAPITAL

ORIGINIS
SARL au capital de 32 000 euros
Siège social : 5 Square de la Résistance
58000 NEVERS
843 738 162 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/04/2022, avec effet au 1er avril 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 5 Square de la Résistance – 58000 NEVERS au 20 Avenue du Général de Gaulle – 58000 NEVERS, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- d'augmenter en numéraire le capital de la société de 3 600 € afin de le porter de 32 000 € (ancienne mention) à 35 600 € (nouvelle mention), et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL22001633

FIDUCIAL SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KOBAT-RENOV'
SAS au capital de 20 000 €,
Siège social : 4 Place du 19 Mars 1962,
58640 VARENNES-VAUZELLES,
848 996 922 RCS NEVERS

Assemblée Générale Extraordinaire du 21/03/2022 : Transfert du siège social au 22 Rue du Pont 58600 FOURCHAMBAULT à compter du 01/04/2022, et Modification en conséquence de l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président

AL22001643

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13 rue du 19 Mars 1962

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS SIROT
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social
ZI des Charmonds
58640 VARENNES VAUZELLES
379 213 184 RCS NEVERS

Aux termes d'un procès-verbal du 28 mars 2022, l'assemblée. générale a décidé de ne pas procéder au renouvellement des. mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,. respectivement Monsieur René GRISON et Madame Agnès VOISIN,. arrivés à expiration. Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL22001663

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI SAINT ROBERT

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social
Rue Bardoux -BP81
Résidence les Sables
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
394 322 796 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 26 février 2022,. l'Assemblée Générale Extraordinaire a : o pris acte du décès. le 7 janvier 2003 de Madame Sylvie PETITEAU épouse CHEGARAY,. cogérante de la société, et a décidé de ne pas la remplacer. o décidé de transférer le siège social au 46 rue de Sèvres,. 92410 VILLE D'AVRAY à compter de ce jour et de modifier en. conséquence l'article 4 des statuts. Nouvelle. immatriculation au greffe de Nanterre. Pour avis, La. Gérance

AL22001650

ALPHA EXPERTS NEVERS · BOURGES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ALPHA CONFORMITE
SAS au capital de 10 000.00 €
Siège social
36 Rue Franchet d'Esperey
58000 NEVERS
905 310 835 RCS NEVERS

D'un PV de l'assemblée générale du 24/03/2022, il résulte que : - la société CPB EXPERTISE, SARL au capital de 10 000 €, dont le siège est à VILLAPOURCON (Nièvre) DRAGNE, immatriculée au RCS de NEVERS N° 884781857, a été nommée présidente de la société en remplacement de la société EK CONSEILS. - M. Cédric MANEVY, demeurant à MARZY (Nièvre) 5 impasse de Busserolles et M. Pascal GIRARD, demeurant à BRECY (Cher) 3 route de Sainte Solange, ont été nommés directeurs généraux en remplacement de la société CPB EXPERTISE Dépôt légal au greffe du TC de NEVERS. Pour avis, le représentant légal.

AL22001674

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL LAUDET Thierry et Valérie
Apussy - 58250 Ternant
Au capital de 278 500 euros
RCS Nevers - 503 833 089

Par acte sous seing privé en date du 1er avril 2022, il a. été transformé l'EARL LAUDET Thierry et Valérie en.
FORME : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. OBJET : activités agricoles.
DENOMINATION SOCIALE : GAEC LAUDET Thierry et Valérie.
SIEGE SOCIAL : 33 Route de Campagne - Apussy - 58250. Ternant.
GERANTS : M. et Mme LAUDET Thierry et Valérie. CAPITAL SOCIAL : 278 500 euros divisé en 27 850 parts de 10. euros représentant de biens mobiliers.
DUREE : 99 ans.
IMMATRICULATION : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale en date du 23 février 2022. Pour avis, la gérance

AL22001689

NON DISSOLUTION

HOPE INVEST
SAS au capital de 10000 euros
Siège social
8 PLACE MOSSE 58000 Nevers
852 829 282 RCS de Nevers

L'AG du 30/06/2021 a décidé la continuation de la société. malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nevers.

AL22001694

MODIFICATIONS DES STATUTS

TC MANUTENTION
Société par actions simplifiée
au capital de 206 500 Euros
Siège social
Rue de la Barbouillère
Z.I de Saint-Eloi
58000 NEVERS
752 881 839 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 2022 a. décidé - de modifier l'objet social lequel sera désormais le. suivant : la gestion de sites de tri de pneumatiques usagés (collecte, enlèvement, transformation, commercialisation) ;la collecte, l'enlèvement, le broyage et lacommercialisation de déchets, de matériaux mixtes. récupérables, de matériaux recyclables et de tous produits. transformés ou non ; le tri de matériaux récupérables par séparation et le tri dans les flux de déchets non dangereux ; l'exploitation d'installations de transfert de déchets non. dangereux ; l'étude et l'exploitation de sites de production. d'énergies alternatives (gaz, solaire, cogénération,...), - de modifier la dénomination sociale qui devient TC. ENVIRONNEMENT, - et de de transférer le siège social à 58340 CERCY-LA-TOUR - 45, rue de la Guette,le tout à compter du même jour, soit. le 7 avril 2022. Puis elle a modifié corrélativement les. articles 2, 3 et 4 des statuts. Pour avis

AL22001701

MODIFICATIONS DES STATUTS

PHARMACIE DU BAZOIS
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
de pharmaciens
Au capital de 900 000 euros
Siège social
46, rue du Docteur Dubois
58110 CHATILLON EN BAZOIS
351 405 113 RCS NEVERS

Suivant AGE du 12/11/2021et AGE du 01/03/2022, le capital social a été réduit d'une somme de 450 000 €, pour être ramené de 900 000 € à 450 000 € euros par rachat et annulation de 4 500 parts sociales appartenant

ANNONCES LÉGALES

M. Philippe COLLIN, à effet du 31 mars 2022 et a pris acte de la démission de M. Philippe COLLIN de ses fonctions de cogérant, à compter du 1er avril 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Modifications corrélatives des statuts.
Modification RCS NEVERS

AL22001705

NOMINATION DE GÉRANT

EARL DE MOURRY

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 198 260 euros
Siège social
Mourry
58330 CRUX-LA-VILLE
385 195 110 RCS NEVERS

Le 30/03/2022, l'associé unique a nommé gérant M. Cedryck BIET demeurant 10 Les Serrées 58330 Crux-la-Ville, en remplacement de M. Jean-François GOBY, démissionnaire, à compter du 1er janvier 2022. Pour avis.

AL22001702

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

JED
Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 100 €
Siège Social : 20, rue du 13ème de Ligne – 58000 NEVERS
820 990 778 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 08/03/2022, l'Associé Unique a décidé à compter du 04/04/2022 d'étendre l'objet social à l'exploitation de restaurants et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL22001717

CHANGEMENT DE GÉRANTS

SCI LES CHAUVELLES

Société civile immobilière
au capital de 160 071,47 euros
Siège social : 10 rue des Chauvelles
58000 NEVERS
RCS NEVERS 382 991 495

Par ASSP du 14.03.2022, les associés ont à l'unanimité nommé Gérants à partir du même jour : M Roch AUGARDE demeurant 14 rue Bailly 58660 COULANGES LES NEVERS et M François RENAUDIN demeurant 183 rue de l'Eglise 58130 URZY, en remplacement de M Bernard VITOUX demeurant 48 bd de la République 58000 NEVERS et de M Grégoire LONGUEVILLE demeurant 4 rue du Doyenne 58000 NEVERS, démissionnaires. Pour avis.

AL22001732

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

G. BUCHEZ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 400 Euros
Siège social : Route de Marcilly
58800 CORBIGNY
379 437 387 R.C.S. NEVERS

L'assemblée générale mixte des associés en date du 29 mars 2022 a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient Ets BUCHEZ, à compter du même jour, et de modifier corrélativement les statuts. Pour avis

AL22001748

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DUFRAISSE

Société civile immobilière
au capital de 15 244,90 Euros
Siège social : La Poterie Neuve - Arquian
58310 Saint-Amand-en-Puisaye
388 445 538 RCS NEVERS

Le 02/03/2022, l'AGE a
-nommé Gérant, Mr Yoann DUFRAISSE demeurant Route de Saint Verain 58310 Arquian en remplacement de Mr Raymond DUFRAISSE démissionnaire
- a décidé le transfert de siège social de la société à Route de Saint Verain 58310 Arquian à compter de ce jour.
Pour avis.

AL22001751

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CAMARA

Société Civile Immobilière
au capital de 304,90 Euros,
Siège social : La Roseraie
(58640) VARENNES-VAUZELLES
378 206 403 R.C.S. NEVERS

L'assemblée du 22 MARS 2022 a décidé de transférer le siège social à LYON (69003) 14, quai Victor Augagneur. Dépôt Greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

AL22001754

CHD® Marque d'Expertise

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CHAUSSAT EXPERTS COMPTABLES. SAS au capital de 100000 € – siège social : 20 avenue Pierre Bérégovoy - 58000 NEVERS. 452825557 RCS NEVERS – Par décision collective des associés constatée par un procès-verbal du Président du 19/03/2022 : 1) la société anonyme à directoire et conseil de surveillance CHD au capital de 10000000 €, dont le siège social est 183 rue des Moines – 02200 Villeneuve Saint Germain, immatriculée 716780135 RCS SOISSONS, a été nommée Présidente en remplacement de M. Philippe CHAUSSAT. M. Philippe CHAUSSAT dt 14 rue Saint-Genest - 58000 NEVERS a été nommé Directeur Général. 2) la dénomination sociale de la société est devenue « CHD NEVERS ». Pour avis.

AL22001769

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

SG2B

SAS au capital de 7.622,45 €
Siège social : 25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS
422 504 084 RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2022 a désigné Mme Julie COINTAT épouse RICOLO, dt 20 place Daumy – 18320 JOUET SUR L'AUBOIS, en qualité de Directeur Général de la société.
Pour avis, le Président,

AL22001779

// GÉRANCE

CESSION DE PARTS SOCIALES

SCI JBRC IMMOBILIER
SCI au capital de 751€
Lieu dit Mulnot
58270 Ville -Langy
RCS Nevers 830 227 237

Par décision de l'AGE en date du 19 mars 2022, il a été de modifier les statuts :
- la cession de parts à Monsieur RIVRET Julien par le co-gérant Monsieur CHAPOTOT Billy
- gérant Monsieur RIVRET Julien
Mention en sera faite au registre de commerce et des sociétés de Nevers.

AL22001647

CC LAW EUROPE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du31 mars 2022, enregistré à la recette des impôts de NEVERS le 14 avril 2022, dossier 2002 00000475 référence 5804P202A 0205 : CERTUS CONCRETUM CONSTUCAO CIVILLDA, société à responsabilité limitée de droit portugais, au capital social de 5 000 €, dont le siège social est situé à Rua Dom António Monteiro, Fracção D, Lote 14 R/C, Code postal no 3500 040 VISEU (Portugal), ayant un établissement stable en France situé à LA MACHINE (58260), Route Industrielle du Pré Charpin Forêt des Glénons ZI Les Fontaines Douces, immatriculé comme entreprise étrangère au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 828 436 352
a cédé à
CERTUS BETON, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé à LA MACHINE (58260), Route Industrielle du Pré Charpin Forêt des Glénons ZI Les Fontaines Douces, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NERVERS sous le numéro898 704 309
un fonds de commerce de construction et travaux publics, travaux d'urbanisme, achat et vente de matériaux de construction, achat et vente de bâtiments et terrains, et location de machines et équipements pour le bâtiment, situé Route Industrielle du Pré Charpin Forêt des Glénons ZI Les Fontaines Douces, 58260 LA MACHINE, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro828436352, moyennant le prix de 42500 €.
L'entrée en jouissance est fixée au 31 mars 2022.Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales Route Industrielle du Pré Charpin Forêt des Glénons ZiLes Fontaines Douces LA MACHINE (58260).

AL22001742

AVIS DE FUSION ET DE TRANSFORMATION EN SAS

SAS TOULOUSE
Société par actions simplifiée
au capital de 239 800 euros
Siège social :
8 rue de la Chaume des Barbiers - 58300 VERNEUIL
RCS NEVERS 391 204 351

L'AGE du 30.03.2022 a approuvé le projet de fusion signé le 31.01.2022 avec la société NEVERS MODULES ENGINEERING, SARL au capital de 40 000 euros, dont le siège social est 8 rue de la Chaume des Barbiers 58300 VERNEUIL, immatriculée au RCS sous le n° 423 096 320 RCS NEVERS. La société SARL TOULOUSE, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société NEVERS MODULES ENGINEERING, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société NEVERS MODULES ENGINEERING a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'AGE de la société SARL TOULOUSE, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le boni de fusion s'élève à 350 561 euros.
L'AGE du 30.03.2022 a également décidé de :
- de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour,
- de nommer Président : M Romain TOULOUSE demeurant 2, Le Boué - 58300 VERNEUIL, et Directeur Général : Mme Nadine TOULOUSE demeurant 8 rue de la Chaume des Barbiers 58300 VERNEUIL.
Conditions d'admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Droit de vote aux assemblées : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément des cessions d'actions : La cession de titres de capital est libre entre associés, la cession de titres donnant accès au capital à un tiers non associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- de modifier la dénomination «SARL TOULOUSE» par «SAS TOULOUSE» à compter du même jour,
- de modifier l'objet social et d'y ajouter les activités suivantes, à compter du même jour : Etude et réalisation de machines spéciales, réalisation de câblage d'armoires, Etudes, réalisations, installations, maintenance et sous-traitance, d'ensemble électrique de tuyauterie, de mécanique, réalisation totale ou partielle dans le domaine de la chaudronnerie (platelage), Etudes et réalisation de la fabrication de passerelles, escaliers métalliques, armoires électriques, ban de contrôle, module de centrifugation d'huile, convoyeur, ensembles mécano soudés, Installation et maintenance dans le domaine de la tuyauterie, réseaux d'eau en entreprise, réseaux de tuyauteries à air comprimé, Transfert de lignes de production, levage et manutention, décâblage et démontage mécanique limité au process industriel, Activité dans le domaine de l'électricité industrielle, notamment la réalisation de réseaux, d'armoires de puissance, câblage.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de NEVERS. Pour avis

AL22001743

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er avril 2022, enregistré le 05 avril 2022 au SPFE de NEVERS 1, dossier 9578, référence 2022N00176
La SARL **A.C.E.S TAXI** au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à VARZY (58210), 20, faubourg de Marcy, identifiée au SIREN sous le n° 844684886 et immatriculée au RCS de NEVERS
a donné en location gérance à :
La **SARL LS2J** au capital de 160500 EUROS, ayant son siège social à LORMES (58140), 20, rue du Pont National, identifiée au SIREN sous le n° 808080618 et immatriculée au RCS de NEVERS
L'autorisation de stationnement numéro deux exploitée à CORBIGNY (58800)
Pour une durée ferme de 24 mois, à compter du 1er avril 2022 pour se terminer le 31 mars 2024, sans possibilité de renouvellement.
Election de domicile en la SCP Sophie KOWAL et Elvira DIAS-SOUVANT à CORBIGNY (58800), 22 avenue du Champ de Foire.
Pour avis

AL22001759

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Emilie CLEME
10 AVENUE SAINT JUST
58000 NEVERS
TEL : 03.86.21.96.41
Maître Martine MESPELAERE
SCP 2MZA
37 AVENUE JEAN-BAPTISTE LEBAS
59100 ROUBAIX
TEL : 03.28.36.94.42

VENTE AUX ENCHÈRES

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PALAIS DE JUSTICE DE NEVERS
PLACE DU PALAIS – 58000 NEVERS
LE MARDI 17 MAI 2022 A 10H30
UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
SISE A NEVERS,
93 FAUBOURG DE LA BARATTE
REPRISE AU CADASTRE DE LADITE VILLE
SECTION AS N°137 POUR 8 A 63 CA
CLASSE ENERGIE : E
MISE A PRIX : 20 000 €
(VINGT MILLE EUROS)
Visite prévue le 10 mai 2022
de 9h00 à 10h00
Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS

AL22001388

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ART ET COIFFURE

SARL en liquidation
au capital de 7 500 €
8 Rue des Aulnaies
58450 NEUVY-SUR-LOIRE
447 882 150 RCS NEVERS

Décision du 31.03.2022 : L'Associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.03.2022, déchargé Mme Patricia BOURDAIS de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS. Pour avis

AL22001691

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de. VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion. du redressement judiciaire en liquidation judiciaire avec effet au 01/04/2022 de la société CAP SUD France, vente, développement et installation de système à base d'énergies durables, 85 rue Condorcet 38090 VAULX-MILIEU - 531 757 029. RCS Vienne

AL22001679

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE CREAU

SCI au capital de 100 euros
Siège social
LES SAUJOTS 58310 Bouhy
814 985 446 RCS de Nevers

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. VERGNOL Guy, demeurant LES. SAUJOTS 58310 Bouhy pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation au RCS de Nevers

AL22001686

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PLATINIUM

SARL en liquidation
au capital de 5 500 euros
Siège social
17 Rue des Boucheries 58000 NEVERS
Siège de liquidation
59 rue des Acacias
Rés. Les Fougères
58000 SAINT ELOI
RCS NEVERS 491 274 635

Aux termes d'une décision du 31.12.2017 au siège de la liquidation, l'associé unique a approuvé le compte définitif de la liquidation, déchargé M Gaetan DESOGOS demeurant 59 rue des Acacias Res. Les Fougères 58000 SAINT ELOI, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de. liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce. de NEVERS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit. registre. Pour avis, Le Liquidateur.

AL22001692

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de. VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire avec. effet au 01/04/2022 de la société GAVRIANE, prise de participation, 85 rue Condorcet 38090 VAULX-MILIEU - 514 801. 414 RCS Vienne. Liquidateur judiciaire : Selarl ALLIANCE MJ représentée par. Maîtres Cédric CUINET et Véronique PEY-HARVEY 1 rue du Musée 38200 Vienne.

AL22001693

FIDUCIAL SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Joël THEBERIC

SARL en liquidation,
au capital de 15 300 €,
16 Rue Roger Melnick
58130 GUERIGNY
408 130 284 R.C.S. NEVERS

L'Assemblée Générale du 04/04/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 28/02/2022, déchargé M. Saïd BECILI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS. Pour avis

AL22001724

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

NEVERS MODULES ENGINEERING

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social :
8 rue de la Chaume des Barbiers
58300 VERNEUIL
423 096 320 RCS NEVERS

Aux termes des délibérations du 30.03.2022, l'AGE de la SARL TOULOUSE, SARL au capital de 239 800 euros, dont le siège. social est 8 rue de la Chaume des Barbiers 58300 VERNEUIL, immatriculée au RCS sous le n° RCS NEVERS 391 204 351, a approuvé le projet de fusion établi par ASSP en date du 31.01.2022 avec la société NEVERS MODULES ENGINEERING, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La SARL TOULOUSE, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société absorbée depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société NEVERS MODULES ENGINEERING s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue de l'AGE du 30.03.2022 de la société SARL TOULOUSE qui a constaté la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis

AL22001744

DISSOLUTION ANTICIPÉE

C L BATIMENT

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social :
7 rue du Clos des Roches -
58180 MARZY
804 904 829 RCS NEVERS

Le 11.04.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M Laurent FIEDLER, demeurant 7 rue du Clos des Roches 58180 MARZY, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 7 rue du Clos des Roches 58180 MARZY. Pour avis.

AL22001774

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 05/04/2022, il a été constitué la société EARL ROBIN, Exploitation agricole à responsabilité limitée, au capital de 7 500 €, siège social : Le Robin 58230 SAINT-BRISSON, Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, c'est à dire : les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; la production et, le cas échéant, la commercialisation, de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation ; durée : 99 ans, Gérance : M. LEMEE Thomas, demeurant Hameau de Crepy 5 Grande rue 21530 LA ROCHE-EN-BRENIL. Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la société au RCS de NEVERS.

AL22001639

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/03/2022 il a été constitué une SAS dénommée :

CORNY-KEBAB
Siège social : 36 rue des sablons 58000 NEVERS
Capital : 3.000€Objet : La fourniture d'aliments et de boissons à emporter au comptoir ou par l'intermédiaire d'équipements mobiles ou véhicules, et toutes activités connexes ou liées.
Président : M AJMIK ABDERRAHMANE, 36 rue des sablons 58000 NEVERS.Directeur Général : M BARTHELEMY Willythone, 1 rue André Malraux 58640 VARENNES VAUZELLES.Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22001634

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/03/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : FKC ; Objet social : L'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de valeurs mobilières. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou mobilières. Siège social : 221 La Vallée 58140 Lormes. Capital : 10000 euros ; Durée : 99 ans ; Président : M. CASSET Grégory, demeurant 25 avenue Victor Hugo 26000 Valence ; Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Immatriculation au RCS de Nevers

AL22001637

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/03/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ASSURANCE, COURTAGE & EFFICIENCE
Sigle : A.C.E.
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 11, Pignol, 58190 TANNAY
Objet social : Courtage en assurances, Courtage en intermédiation bancaire et financière et plus particulièrement, le courtage en prêts immobiliers, Conseil et assistance à la recherche de financements privés et professionnels Ingénierie financière Assistance et conseil aux entreprises Gestion de portefeuilles
Président : M. Mikaël BERTHE demeurant 11, Pignol, 58190 TANNAY
Directeur général : M. Guillaume LECLERCQ demeurant 1, rue du 20 juillet 1944 - Le Paumier, 89480 CRAIN
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22001640

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COSNECOURS SUR LOIRE du 01.04.2022, il a été constitué unesociété présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHATEAU BOHEME
Siège social : 22 rue Alphonse Baudin, 58200 COSNE COURS SURLOIRE
Objet social : L'exercice à destination de clientèle privée,professionnelle ou publique de toutes activités, directes ouindirectes relatives à la revente, en tout lieu et par tout-moyen, de tous meubles, objets, matériels et produits,neufs, anciens et artisanaux. La vente de tous objetsdécoratifs notamment pour la maison et le jardin,
Durée : 99 ans
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Laurence FOCKEDEY, demeurant 1 Les CoursLes Bruyères 89520 SAINPUITS
Monsieur Jean François LAVOLLE, demeurant 1 Les Cours LesBruyères 89520 SAINPUITS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et dessociétés de NEVERS.

AL22001652

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 04.04.2022 constitution de la SAS CAT PATTES. Capital social : 5 000 euros. Siège social : 55 rue de la Préfecture 58000 NEVERS. Objet : vente de tous aliments, produits, équipements,. objets et accessoires pour animaux ; toutes prestations de. services relatives aux activités spécifiées au premier alinéa ; vente de tous objets de décoration et d'articles. pour la maison. Président : Mme Maryline LOISEAU demeurant 26 avenue du. Général de Gaulle 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte. de ses actions au jour de la décision collective. Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous. réserve des dispositions légales, chaque associé dispose. d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les. transmissions d'actions au profit d'associés ou de tierssont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL22001681

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée SCI RANEL, au capital de 2.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 5, rue Roger Tiphaine – 58640 VARENNES-VAUZELLES. Les gérants sont M. Rachid MANORI et Mme Emilie MANORI demeurant 5, rue Roger Tiphaine – 58640 VARENNES-VAUZELLES.
Les parts sociales, librement transmissibles

NIÈVRE

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ANNAY: Zone Non Constructible
13 ha 44 a 74 ca
- Gatines de la pierre aigue: ZN-11(J)-11(K) - L ecorsin: ZM-19-20 - La pierre aigue: ZN-13
Cmne de LAMENAY-SUR-LOIRE: ZONE RNU
5 ha 25 a 82 ca
- Les ecrevilles: B-210 - Les petits pres pommier: B-227-228-229
Et, par extension, Cmne de COSSAYE: ZONE NC
86 a 60 ca
- Les pres corbier: ZR-2-3 (sans bâtiment)
Cmne de DUN-LES-PLACES: ZONE RNU
Loué par bail rural sur toute la surface
16 ha 88 a 20 ca
- L huis des meuniers: ZO-158-160 ZR-49-190[59]-195[50](*) - Les vernois: ZP-174[23]
- Pres de l etang de pontarn: ZR-85-187[73]-189[73](*)
Cmne de SAINT-MARTIN-DU-PUY: ZONES ZC et ZNC
Avec bâtiments habitation et exploitation
80 ha 65 a 54 ca
- Bout de veau: A-456 - Champ devant: C-132 - Champ liard: A-425-426-582[427] - Champ picq: A-433-434 - L aume: A-447 - La comme bougaud: A-437-439 - La padriolle: A-520-521 - Le poirier charti: A-533-534-535-536
- Le vernay bouillard: A-552-575[551] - Les aprets: C-204 - Les cloiseaux: C-128 - Les crots gennetet: A-412-413-416-430-432 - Les esseux: C-222 - Les grands champs: C-113 - Les hantes: C-197 - Les ouches: C-239
- Les poiriers verts: A-523-524-525-526-527-529-530-531-532-576[522] - Les pres dessous: C-193 - Les vernets guichards: A-421-423-424-518-519 - Raincelot: C-218-252[217]-253[215]
- Seneux: A-489-500-501-502-506-512-513-514-515-565 - Vieux: A-499-503-511
Et, par extension, Cmne de EMPURY: ZONE RNU
1 ha 06 a 75 ca
- La grande chintre: ZD-48
Et Cmne de LORMES: ZONES A, N , UB
1 ha 99 a 40 ca
- Les grandes patures: AL-55[26] - Les pres de la maladrerie: BP-95
Cmne de SAINT-ELOI: ZONE A
1 ha 46 a 00 ca
- Les marolles: AL-38[662](J)-38[662](K)
Cession globale d'exploitation polyculture / bovins allaitants avec bâtiments d'habitation, exploitation et actifs (cession du parc matériels, cheptel, et stocks, pour une surface totale de 136 ha 08 a 41 ca (vente : 6 ha 99 a 93 ca / location 129 ha 08 a 48 ca)
Biens à vendre :
Cmne de CHEVENON: ZONE A
6 ha 99 a 93 ca
- Le grand pre: B-1199[1011]-1200[1011]-1201[1011]-1204[1190]-1205[1190]-1206[1190]-1207[1190] - Les geais: B-1009[148] - Pre de chevenon: B-1202[1189]-1203[1189]
Biens à louer par intermédiation Locative :
Cmne de CHEVENON : ZONE A
35 ha 38 a 50 ca
- 'Grand champ de bee': AD- 14[1106](J)-14[1106](K) - 'Les geais': B- 149- 151- 154 - 'Pre bouchard': AB- 72[369]- 74[370]- 181[1078](J)- 181[1078](K) AD- 16[376] - 'Pre de chevenon': B- 165- 1188[164] - 'Pre de l echange': B- 498(J)- 498(K) - 'Pre de l etang bouchard': AD- 13[1105] - 'Pre de l etang neuf': B- 484(J)-484(K)
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP : ZONE A
20 ha 82 a 13 ca
- 'Chaume aux poids': A- 986[37]- 987[38]-990[39] - 'Chez leblanc': A- 67(J)- 67(K)- 68(J)-68(K) - 'La chaume': A- 31- 32 - 'Le rond': A-58- 59- 65- 66 - 'Les bourjolles': A- 55- 56- 57
Et, par extension, Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL(58) : ZONE A
4 ha 31 a 89 ca
- 'Champ chardon': B- 75(K)- 75(J)[F1]
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP : ZONE A
48 ha 93 a 63 ca
- 'Au toreau': B- 332- 333- 334- 339- 344- 521-540[345]- 588[491] - 'Champs de la dame': B-348- 350 - 'Chez guillot': A- 43- 44[F1] - 'Chp du corbier et des bruy': A- 145(J)- 145(K)- 823[144] - 'Le bourg': A- 176- 177- 178 - 'Le dechard': A- 370(J)- 370(K)- 371- 937[372]- 939[372] - 'Le gravat': A- 940[373]- 942[373] - 'Le paturiolant': A- 464(J)- 464(K)
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP : ZONE A
13 ha 57 a 43 ca
- 'Bois de la pique': A- 369 - 'La rinche': A- 327 - 'La varenne': A- 245- 247[F1] - 'Pre seigne': A- 248(J)- 248(K)
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP : ZONE A
6 ha 04 a 90 ca
- 'Les boulats': A- 359- 360- 361- 362- 363 - 'Les bruyeres radon': A- 1030[645]- 1032[644]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/05/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22001720

ANNONCES LÉGALES

entre associés, ne peuvent être transmises à d'autres personnes à titre onéreux ou gratuit qu'avec l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire. Pour avis, les gérants

AL22001683

ALPHA EXPERTS NEVERS - BOURGES

DE LA COMMUN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CLAMECY en date du 30/03/2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : DE LA COMMUN. SIEGE SOCIAL : 13 Chemin de la Côte d'Or, 58500 – CLAMECY. OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.CAPITAL : 1 000 euros. GERANCE : Madame Julie RAMEAU, demeurant 8 Route de la Commune, 58530 - DORNECY, et Monsieur Philippe RAMEAU, demeurant 13 chemin de la Côte d'Or, 58500 CLAMECY. AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL22001700

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée LAPALUD IMMO au capital de 1.000 €, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Son gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE. Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

AL22001723

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHARRIN en date du 06/04/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Le petit monde de Sylvie,
Siège social : 18 rue de l'Eglise, CHARRIN (Nièvre)
Objet : Epicerie, bar café restaurant, dépôt de tabac, dépôt de pains, mondial relais, retouche couture, réfection de fauteuil, livraison de course à domicile ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Sylvie NIAULAT, demeurant au 1 Impasse des Carrages, 58300 CHARRIN (Nièvre),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS,
Pour avis, le gérant

AL22001728

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 07.04.2022 constitution de la SAS :
AFTER SELLERIE
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 102 Bis, route de Lyon 58000 SERMOISE-SUR-LOIRE
Objet : activité de fabrication, réparation et vente en matière de sellerie, tapisserie et maroquinerie en général ; négoce de tous produits, objets et matières découlant de ces activités.
Président : Mme Amandine VOISIN demeurant 42, route départementale 907 58400 LA MARCHE
Directeur Général : Mme Blandine LAMOTTE demeurant 4, impasse des Rompées 18150 CUFFY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL22001730

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VENESSON MEDIAS SASU
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 5 000 €
Siège social : 19, rue du Commandant Victor Guerreau - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Objet social : Formation en matière de diététique et de nutrition – Animation, développement de sites et de blogs ayant pour objet la diététique, la nutrition, les compléments alimentaires et le bien-être – Conseil alimentaire et diététique
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Julien VENESSON dt à BRINON SUR BEUVRON (58) - 15, rue du Commandant Victor Guerreau
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL22001741

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUZY du 9 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : AEQUO LTD
Siège social : 43 Avenue du Docteur Dollet, 58170 LUZY
Objet social : - Les audits et la rédaction des procédures qualité et technique ; le contrôle et l'analyse de propriétés physiques, le contrôle et l'analyse de systèmes mécaniques et électriques intégrés ; les analyses, essais et inspections techniques ; les services de conseil en gestion stratégique, en gestion des ressources humaines et en gestion de la production et des processus de travail
.- L'activité de formation liée aux domaines listés ci-dessus.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Karim NAFATI et Mme Mona MAKHLOUF épouse NAFATI
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL22001761

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 05/04/2022, il a été constitué la SAS, PLACE GUY-COQUILLE S.A.S.
Objet : L'acquisition, la gestion et l'exploitation de biens immobiliers et/ ou la prise de participations dans toute société réalisant des investissements immobiliers ;- L'assistance à la négociation et à la constitution de dossiers dans le cadre de l'acquisition de biens immobiliers ;- L'acquisition, en vue de la revente, de tous biens et droits immobiliers et/ou des titres de sociétés immobilières ainsi que l'activité de marchand de biens, la location de tous biens et droits immobiliers dans un objet de valorisation ;
Durée : 99 ans
Capital : 100 €
Siège : 3, rue de Basilique, 58000 Nevers
Cession d'actions : Les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Président : Monsieur Hugo Le Claire demeurant au 11 Rue Barye 75017 Paris
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL22001762

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée **HOLDING BONNOT**, au capital de 120 000 €, dont le siège social est 11 Rue de Vauzelles 58000 NEVERS, dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, le conseil en gestion et le management d'entreprises, notamment, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance au bénéfice des filiales et participations de la société concernant notamment les achats, la gestion de trésorerie du groupe, les fonctions de direction administrative, technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, la définition de l'encadrement des politiques de management, l'assistance, la stratégie et la politique financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, la stratégie et la politique de diversification, la recherche de partenariats et croissances externes, dans le cadre de l'animation de ses filiales et participations, la définition de directives relatives à l'impulsion et à la mise en œuvre de décisions stratégiques, la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, dont le gérant est Monsieur Maxime BONNOT demeurant 9 Rue Saint Bénin 58000 NEVERS, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22001766

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 06/04/2022 constitution de la SAS :
MOVENS TRANSPORT
Capital social : 4500 euros.
Siège social : 12 Le Grand Begat 58200 ALLIGNY COSNE
Objet : toute activité de transport public routier de toute nature, marchandises, déménagement, messagerie, lot, ay moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes ; la commission de transport, affrètement et groupage ; la location de véhicules avec ou sans conducteur au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes ; toute prestation de services s'y rattachant directement ou indirectement, notamment le stockage, la logistique, le garde meuble, locations d'emplacements et/ou stationnement, le lavage de véhicules et plus généralement tout ce qui se rapporte à l'activité de transporteur et stockage ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités
Président : M. Florian BECHEREAU demeurant 14 route de Bouhy 58200 Alligny-Cosne
Directeurs Généraux : M. Luxman SELLIAH demeurant 14 rue Cueilleton 89200 Girolles et M. Nicolas TELBOIS demeurant 12 Le Grand Begat 58200 Allign-Cosne
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL22001770

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte ssp du 24/03/2022, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes
FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION: S.A.S.U AGRICOLOGIE NIVERNAIS - BERRY
SIEGE SOCIAL : 5 rue de la Brosse, 58290 MOULINS ENGILBERT
OBJET SOCIAL : - La production et la revente de toutes énergies renouvelables, par l'exploitation d'un ou plusieurs méthaniseurs agricoles collectifs ;
- Et plus généralement, la production et la revente de toutes énergies renouvelables et notamment de l'énergie solaire au moyen de panneaux photovoltaïques ;
- L'exécution et la vente de toutes prestations de travaux agricoles, prestations de services en matière agricole ou environnementale, la location de personnel et/ou de matériel et d'installation agricole et, en général, toutes prestations se rapportant à l'agriculture ;
- La vente sous toutes ses formes des produits de l'exploitation agricole, avant ou après leur transformation et toute activité de courtage ou de négoce portant sur tous les produits végétaux, animaux et dérivés
- Le conseil en matière agricole ;
- L'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières, la prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises agricoles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- La mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- L'assistance commerciale, financière, administrative et comptable et, plus généralement, le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir et notamment par ceux suivants : mise à disposition de tout personnel administratif, comptable, technique et commercial, mise à disposition de tout matériel, gestion et location de tous immeubles, formation et information dudit personnel, négociation de tous contrats ;
- L'achat, l'échange, la vente de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers, parts ou actions sociales immobilières ; la location, sous toutes ses formes, de tous immeubles détenus en propriété ; l'exécution, par des sous-traitants, de tous travaux de construction, de rénovation et d'aménagement de tous immeubles détenus en propriété ; la réalisation de tous lotissements ;
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toute opération ou entreprise pouvant se rattacher à l'objet social ci-dessus défini ;
- Et, plus généralement, toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-avant défini ou à tous objets similaires ou connexes
DUREE : 99 années.
CAPITAL : 10 000 euros en numéraires.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Cession libre entre associés-Agrément pour toute autre cession.
PRESIDENT : M. Nicolas BRIET demeurant 5 rue de la Brosse, 58290 MOULINS ENGILBERT
COMMISSAIRES AUX COMPTES : Néant.
IMMATRICULATION : RCS de NEVERS en cours.
Pour avis.

AL22001771

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LOJUPO SARL au capital de 6020€ Siège social : 6 route des Chènevières 89570 Turny 521 811 711 RCS Sens L'AGE du 26/03/2022, a décidé d'étendre l'objet social à : la production d'énergies renouvelables. Dépôt au RCS de Sens

AL22001488

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALPHA TT

St pv age du 01/04/22 la sas alpha tt durée 99ans rcs 901523886 capital 2000e transfert son siège social du 53rue d'alsace lorraine 89100 sens au 80rue de clery paris 2 Imodification rcs sens paris

AL22001630

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

CAVOIS CHAUDRONNERIE

INDUSTRIELLE ET CHANTIER NAVAL
Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social
4 Rue René Henry
89270 MAILLY LA VILLE
794 269 977 RCS AUXERRE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à effet du 1er avril 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur David PLAZENET.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Monsieur David PLAZENET-demeurant 31 rue de Montboulon - 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE.

AL22001631

MODIFICATIONS STATUTAIRES

SCI SAINT PIERRE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 2 Chemin de Grignure
89230 MONTIGNY-LA-RESLE
388 020 471 RCS AUXERRE

Le 15/03/2022, aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il résulte que :
-Le siège social de la Société a été transféré au 28 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE;
-Une nouvelle répartition du capital social, suite au décès de l'associé détenant en usufruit 98 parts sociales de la Société.
L'article 4 «Siège social» et l'article 7 «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence.
-Monsieur Laurent GAVET devient gérant unique de la Société, suite au décès du co-gérant Monsieur Claude GAVET.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL22001739

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HOLDING ROSSI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Les Champs Chevaux, 89310 ETIVEY
900 521 568 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 24 mars 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'exploitation de panneaux photovoltaïques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL22001646

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

PHARMACIE DE CHENY

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social
5 Rue du Pont 89400 CHENY
900 019 183 RCS AUXERRE

Suivant délibérations en date du 14 février 2022, de l'Assemblée Générale Extraordinaire et d'une décision de la Présidente en date du 31 mars 2022, statuant aux conditions prévues par la loi, il a été décidé la transformation de la Société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée à compter du 1er avril 2022, sans création d'un être moral nouveau et a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 80 000 euros, divisé en 4000 parts sociales de 20 euros chacune.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Madame Karine PIERRE-GUIDEZ, Présidente et Madame Sophie JOLY, Directrice Générale. Sous sa nouvelle forme à responsabilité limitée, la Société est dirigée par :Co-gérantes :Madame Karine PIERRE-GUIDEZ, demeurant 37 Rue Gatelot, 89250 SEIGNELAY et Madame Sophie JOLY, demeurant 20 Rue de l'Hôtel de Ville, 10320 BOUILLY.

AL22001651

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE FUSION

TRANSPORTS BETHERY GILLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social
19 Route de Chablis
89800 LICHERES PRES AIGREMONT
505178459 RCS AUXERRE

La société TRANSPORTS BETHERY GILLES a établi en date du 1er février 2022 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société TRANSPORTS DUSSAULT, absorbée, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est 35 rue de Montargis les Chaumes 45290 VARENNES CHANGY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 403 096 829 RCS ORLEANS. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 11 février 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet rétroactivement le 1er janvier 2022.En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société TRANSPORTS BETHERY GILLES étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société TRANSPORTS DUSSAULT depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société TRANSPORTS BETHERY GILLES, la société TRANSPORTS DUSSAULT s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Le mali technique de fusion s'élève à 148 015 euros.Pour avis Le gérant

AL22001656

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

DE LA GRANDE VALLEE
Capital : 25.611,43€
Siège social
HERY (89550)
LES BAUDIERES, 22 Route de Chablis
RCS AUXERRE 412 624 967

L'assemblée générale des associés du Groupement Foncier Agricole de la Grande Vallée tenue le 9 juillet 2021 a constaté la démission de Madame Jacqueline PEUTEUIL de sa fonction de gérante et a nommé en remplacement Madame Florence DUCONGE née BOUBEE demeurant à HERY, Les Baudières, 22 route de Chablis et Madame Christine DESPONDS née PEUTEUIL demeurant à YVERDON LES BAINS 1400 (Suisse), 10 rue d'Orbe, qui exerceront leurs pouvoirs conjointement. Pour insertion. Me Florence MERLET Notaire à SEIGNELAY (89250)

AL22001662

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI JAP

Au capital de 1 525 euros,
68 Grande Rue 89113 Fleury-la-Vallée,
443 438 551 RCS Sens

Par AG du 28/03/2022, le siège est transféré au 282, av. de la Mer Bât Mer Azur 83140 Six Fours les Plages à compter du. 29/03/2022. Mentions seront faites au RCS de Sens et deToulon

AL22001664

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Le 31/03/2022, l'associé unique de SAS RUZE, SASU au capital de 384100 euros, Le Buisson l'Oiseau 89400 Migennes, RCS Sens 426520557, a nommé président M. BILLARD Jean-Luc, 5 rue Girault 89100 Collemiers en remplacement de Mme RUZE Sophie.
Mention au RCS de Sens

AL22001672

NOMINATION DE GÉRANT

EARL LHERITIER DUCHÊNE

EARL au capital de 156 717,59 €
Siège social
12 rue Chaude
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
379 791 429 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2022 a nommé M. Maxime DUCHÊNE, demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (89530), 8 bis impasse de l'Église, gérant de la société à compter de cette date. Pour avis, la gérance.

AL22001696

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

PARISOT ET ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social
Lieudit La Haie Putot
RN 77
89600 SAINT FLORENTIN
892.732.322 RCS SENS

Le 1er Avril 2022, l'unanimité des associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Alix GRADOS de ses fonctions de co-gérant, à compter de ce jour, a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.La société demeure dirigée par Messieurs Fabien RENVOYE, Paul PARISOT et Thomas MOUTIN, co-gérants.

AL22001697

TRANSFORMATION

JLL TRAVEL

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000.00 euros
Siège social
7 Rue Saint Vincent de Paul
89 420 SAVIGNY EN TERRE PLAINE
513 157 750 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La nouvelle dénomination sociale de la société sera SAS « JLL TRAVEL »
L'objet de la société, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 15 000.00 euros divisé en 15 000 actions de 1.00 euro chacune.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
ADMISTRATION : Monsieur Jean-Louis LOPEZ, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, monsieur Jean-Louis LOPEZ demeurant à : 7 Rue saint de Paul – 89 420 SAVIGNY EN TERRE PLAINE est nommé Président pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL22001706

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société Patrick CESCHIN

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Chemin de Toisy
89460 BAZARNES
382 799 526 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 mars 2022, il résulte que les mandats de Monsieur Philippe BOUVEAU, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société CPB AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS, le Président

AL22001727

NEXEN AVOCATS

Maître Aurélien BOSSÉ
9 route de Besançon
25300 DOUBS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GRELET / CROTEAU

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue du Général Delamalle
89800 AIGREMONT
883 294 183 RCS AUXERRE

AGE du 13/01/22, il a été décidé de transférer le siège social du 7 rue du Général Delamalle 89800 AIGREMONT au 38 rue de la République 89800 AIGREMONT à compter du 13/01/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Il a été décidé également de remplacer à compter du 13/01/22, la dénomination sociale «GRELET / CROTEAU» par «SCI CROTEAU» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
A la même date, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Aurélie GRELET de ses fonctions de cogérante à compter du 13/01/22 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis. La Gérance

AL22001765

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dénomination : PARC AUX NOIRS.
Forme : SC au capital de 348700 euros.
Siège social : Ferme Le Parc aux Noirs, 89330 SAINT JULIEN DU SAULT.
882228067 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2022, les associés ont décidé à compter du 31 mars 2022 d'étendre l'objet social aux activités de : production et commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL22001772

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CAPITAL SOCIAL

L'OASIS DES SERRES DE BON PAIN,
SARL.Ancien capital : 300.000€
Nouveau capital : 82.500 €
Siège social : Route de Chevannes,89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE.
409515137 RCS Auxerre
Par décision du 21/02/2022, l'associé unique a décidé de réduire le capital social de 217.500 € par compensation avec le solde négatif du

ANNONCES LÉGALES

compte «Report à nouveau», pour le porter de 300.000 € à 82.500 €, par réduction de la valeur nominale des parts de 600 € à 165 €.Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL22001776

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

SCI ABL

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22 Rue Joséphine Normand
89210 BRIENON SUR ARMANCON
507 463 248 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 10 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI ABL a décidé de transférer le siège social du 22 Rue Joséphine Normand, 89210 BRIENON SUR ARMANCON au Chemin du Repos – Espace 2000 – 83980 LE LAVANDOU, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL22001778

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : RCR ATELIER LUNETTERIE.
Forme : SARL.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 16 Avenue PIERRE DE COUBERTIN, 89100 SENS.
849453584 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 1 avril 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 avril 2022, de transférer le siège social à 8 Rue Lepeletier de Saint Fargeau, 89100 Sens. Mention sera portée au RCS de Sens.

AL22001780

// GÉRANCE

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à MONTHOLON (Yonne) du 1er avril 2022, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1, le 05 avril 2022, dossier 2022 00023707, référence 8904P01 2022 A 00660, Mme Josette BOYER veuve SARREY, demeurant 7 rue des Champagnes – Aillant sur Tholon – 89110 MONTHOLON, A CEDE à la Société CONCEPT COIFFURE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 11 rue des Ponts - Aillant sur Tholon 89110 MONTHOLON, immatriculée au RCS sous le n° 910 127 612 RCS SENS, représentée par Mme Karine FOURNAISE, un fonds de commerce de salon de coiffure mixte, parfumerie, produits de beauté, cosmétologie, articles de mode et de fantaisie, sis et exploité 11 rue des Ponts – Aillant sur Tholon – 89110 MONTHOLON, moyennant le prix de 27 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2022. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B, Société d'Avocats, 43 rue du Clos à AUXERRE (Yonne).

AL22001749

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VAIRON
Société civile immobilière
Au capital de 36 740,21 euros
Siège social
4 Allée Paul Cezanne
49240 AVRILLE
421 244 294 RCS ANGERS

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de Bourgogne du 8 avril 2022, concernant la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VAIRON et son transfert de siège à l'adresse 1B rue de la Croix Saint-Vincent – 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON. Il y a lieu de lire : Le gérant, M. Baptiste CLERIN demeurant 9 rue Fernand Lamide - 89210 BRIENON-SUR-ARMANCON, et non pas seulement : Le gérant.

AL22001704

// DIVERS

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens
au titre de la procédure suivante :
S.R.M. 3000 SARL
Liquidation Judiciaire du 02/10/2018 du 02/10/2018
32, Avenue Pierre de Coubertin 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 24 mars 2022.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL22001719

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes du 10 Février 1995, 28 Avril 2008 et 4 Juillet 2011,
Madame Yvette Simone RENARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Sylvain TISSIER, , demeurant à SENS (89100) EHPAD Notre dame de la Providence 78 rue Victor Guichard.
Née à CRETEIL (94000), le 2 août 1929.
Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 10 novembre 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 28 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS (89100) 28 avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22001638

S.J.B.
Société d'Avocats

VENTE

Suivant acte sous seing privé en date à JOIGNY (Yonne) du 31 MARS 2022, enregistré au S.P.F.E. AUXERRE 1 (Yonne), le 1er avril 2022, Dossier 2022 00022879, référence 8904P01 2022 A 00645, La société PASSION PECHE 89 Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros dont le siège social est 49, rue des entrepreneurs - Zone Industrielle de la Petite Ile 89300 JOIGNY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 554 010 RCS SENS a vendu à La Société PASSION PECHE YONNE Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 € Dont le siège social est 49 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle de la Petite Ile – 89300 JOIGNY,Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 911 220 358 RCS SENSun fonds de commerce exploité sous l'enseigne « PASSION PECHE 89 » de commerce de détail d'articles, équipements et matériel pour la pêche, commerce de détail, location, vente à distance et en ligne, achat et vente d'occasion d'articles, habillements, équipement pour le camping et le sport, coutellerie (vente), sis 49 rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle de la Petite Ile 89300 JOIGNY pour lequel la société PASSION PECHE 89 est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 814 554 010 RCS SENS et à l'INSEE sous le numéro SIREN 814 554 010 00011, code NAF 47- 64Z. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er AVRIL 2022.La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 140 000 euros, s'appliquant comme suit : - aux éléments incorporels pour la somme de 135 000 € - aux éléments corporels pour la somme de 5 000 € Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos – 89000 AUXERRE, pour la correspondance.

AL22001687

SCP GUYARD & BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
3, rue Saint Goar
Bureaux annexes à
La Machine-Saint Saulge
et Moulins-Engilbert

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 28/11/2019, Mme Jeannine Germaine RUAULT, Retraitée, demeurant à LAVAU(89170) Allée Jacques Tison - EHPAD Résidence de la Puisaye,née à PARIS (75004) le 01/04/1943, divorcée de M. Michel François ZEDDE, décédée à LAVAU le 23/02/2022, a consent ides legs universels.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Denis BLOIN, Notaire Associé à CHÂTILLON-EN-BAZOIS (58110) 3 rue Saint Goar, B.P. 14, le01/04/2022 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Denis BLOIN, notaire à CHATILLON EN BAZOIS, référence CRPCEN : 58026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22001750

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître David CHESNOY, Notaire Associé à GIEN (Loiret), 15 rue Louis Blanc, le 07 avril 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Jean Marc René GUILLOTEAU, retraité, et Madame Michèle Christiane Marie-Thérèse VILAINE, retraitée, demeurant ensemble à ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220) 31 rue André Henriat.
Monsieur est né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 4 mai 1951,
Madame est née à MAZINGARBE (62670) le 19 octobre 1951.
Mariés à la mairie de ADON (45230) le 2 septembre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22001756

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DES CHENES

SCI AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 16, RUE DES MARAICHERS
89100 SENS
442 012 860 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Yves BIREAU, demeurant 16, rue des Maraîchers 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 16, rue des Maraîchers 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis-Le Liquidateur

AL22001461

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DES CHENES

SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16, rue des Maraîchers
89100 SENS
442 012 860 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 03/03/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Yves BIREAU, demeurant 16 Rue des Maraîchers 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis-Le Liquidateur

AL22001462

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES MAINS D'OR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
160 Rue Déportés et de la Résistance
89100 SENS
897 856 738 R.C.S. de SENS

Aux termes d'une AGE en date du 19/11/2021, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de liquidation ; de donner quitus au liquidateur pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/11/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

AL22001635

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI GOULIER. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 150 euros. Siège social : MERRY, 89230 MONTIGNY LA RESLE. 500798749 RCS d'Auxerre. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 mars 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Damien GOULIER demeurant 2 bis rue des buttes, 89230 MONTIGNY LA RESLE et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du AUXERRE. Le liquidateur

AL22001660

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de. VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion. du redressement judiciaire en liquidation judiciaire avec effet au 01/04/2022 de la société CAP SUD France, vente, développement et installation de système à base d'énergies. durables, 85 rue Condorcet 38090 VAULX-MILIEU - 531 757 029. RCS Vienne

AL22001680

DISSOLUTION

SCI DU 22 RUE PORTE AUXERROISE

Société civile immobilière
au capital de 1.372,04 Euros
Siège social
chez M. PAUPY Roger
SANTIGNY (89)
R.C.S AUXERRE : 381469071

L'AGE DU 23/03/2022, a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 23/03/2022.M. Roger PAUPY demeurant à SANTIGNY (89420) 3 rue du Colonel Goureau a été nommé liquidateur. Le lieu où doit être adressée la correspondance est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE. Pour avis et mention, Le liquidateur

AL22001699

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE GITE DES 2 RIVIERE

LE GITE DES 2 RIVIERES
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 IMPASSE DU CHATEAU 89200 GIVRY
RCS AUXERRE 822 256 046

Le 31 MARS 2022, l'assemblée générale a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 MARS 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance d' AUXERRE.

AL22001733

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALTIVE 89

SARL au capital de 3000 €
Siège Social :
25, Grande Rue Saint Antoine
AILLANT SUR THOLON
89110 MONTHOLON
800884033 RCS de SENS

Par AGE du 08/04/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme HUMBERT SYLVIE 5, rue Guynemer 89000 AUXERRE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/03/2022
Radiation au RCS de SENS

AL22001758

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale du 23/3/22 de la SCI en liquidation LA CAVAL (capital : 300 €, siège social et siège de liquidation : 8 Grande Rue 89230 MONTIGNY LA RESLE, 448887893 RCS AUXERRE) réunie en AGO au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Agnès CACHAT, demeurant 8 Grande Rue 89230 MONTIGNY-LA-RESLE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 23/3/22. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE. Pour avis Le Liquidateur

AL22001763

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FORTIN FRANCIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 4 Route de Joigny – 89300 LOOZE
Liquidateur : Mme Sylvie FORTIN, demeurant 4 Route de Joigny – 89300 LOOZE
489 716 217 Rcs SENS
Siège de liquidation :
4 Route de Joigny – 89300 LOOZE

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2022, la collectivité des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation en date du 31 mars 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Le liquidateur.

AL22001775

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI DOIC. Capital : 200€. Siège social : 103 rue de Saint Bond 89100 Paron. Objet : l'acquisition, administration, gestion, location par bail de tous bien et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Gérants : M. Loïc Eugene demeurant 103 rue de Saint Bond 89100 Paron, Mme Guyot Dominique demeurant 103 rue de Saint Bond 89100 Paron. Cession libre entre associés. RCS : Sens

AL22001632

EARL DE MAUPERTUIS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 15 mars 2022, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée : Dénomination sociale : EARL DE MAUPERTUIS. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 86 000 €.
Siège social : 36 rue de Coulanges - 89660 MAILLY LE CHÂTEAU.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Apport net de biens mobiliers : 85 003,29 €Numéraire : 996,71 €.
Gérant : M. Thibault GODEFROY, demeurant à MAILLY LE CHÂTEAU (89660), 36 rue de Coulanges.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).Pour avis et mention, le fondateur.

AL22001649

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 avril 2022, à Mont saint sulpice.Dénomination : AERO-GOMMAGE BRIENON SABLAGE.Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.Objet : Sablage, Aero gommage.Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.Cession d'actions et agrément : A l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décisions collective à la majorité des 3/4 des associés présents ou représentés..Siège social : 17 route du boutoir, 89210 Brienon sur Armancon.La société sera immatriculée au RCS de Sens.Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :Tout actionnaire peut participer aux assemblées :chaque action donne droit à une voix.Ont été nommés :Président : Monsieur Laurent POULET 1 Rue d'Arche 89250 Mont St Sulpice.Pour avis.Le Président

AL22001661

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique France Cust'Home** 33 rue des Prés Hauts 89470 Monéteau (vente et pose en sous-traitance de matériaux de second œuvre). RCS Auxerre 840435176. CIP 4527. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL22001707

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire au profit de la **Sàrl T.F.B** 9 rue des Acacias 89200 AVALLON (travaux forestiers et sylvicoles). RCS Auxerre 801699182. CIP 4526. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22001708

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ENES** 1 rue du Marché 89200 Avallon. RCS Auxerre 514732890. CIP 4403.

AL22001709

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS GRAMM'S** 1 Rue de Valmy 89000 Auxerre. RCS Auxerre 800480766. CIP 4448.

AL22001712

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Monsieur Guillaume DUPONT** Rue de l'Ecole 89440 JOUX LA VILLE. RCS Auxerre 501719165. CIP 3831.

AL22001713

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 modifiant le plan de redressement de **Monsieur Driss MEZGUELDI** 3 avenue Delacroix 89000 Auxerre (pharmacie). RCS Auxerre 444957500. CIP 3394.

AL22001714

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/04/2022 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de la **SA SOCIETE D'ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE** 13 avenue du 4ème Régiment d Infanterie 89000 Auxerre. RCS Auxerre 426820312. CIP 4064.

AL22001715

safer Bourgogne Franche-Comté

YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
VENOY – Terre et Bois-Taillis
3 ha 22 a 20 ca - Terres de pontagny: ZB-82-83
Loué par Bail rural
Zonage : zone AUy du PLU
5 ha 91 a 80 ca - La cote de feine: ZS-7(J)-7(K)-8
Loué par Bail rural, le bien sera libre à la signature
Zonage : zone AUy du PLU
45 a 70 ca - Terres sur le bois de pont: C-837
Zonage :zone AUy du PLU
1 ha 79 a 20 ca - La croix carree: ZR-10
Bien occupé par le biais d'une Convention d'Occupation provisoire et Précaire
Zonage :zone AUy du PLU
27 a 00 ca - Terres de pontagny: ZB-22
Bien occupé par Bail rural
Zonage :zone AUy du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/05/2022 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL22001721

SC OLTIMA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 25 mars 2022, il a été constitué une Société civile.Dénomination sociale : SC OLTIMA.Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.Capital social : 5 000 €. Siège social : 11 Grande rue – 89510 ÉTIGNY. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.Apports : Parts de société pour un montant de 225 400 €, grevé par la prise en charge de dettes pour 225 000 €, soit un apport net de 400 €.Numéraire pour un montant de 4 600 €.Gérant : M. Olivier DECHAMBRE, demeurant 11 Grande rue, 89510 ÉTIGNY.Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles intervenant entre associés lorsque la société a deux associés.La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL22001688

SCP «Stéphane DROUET, Notaire»,
dont le siège est à MIGENNES (89400),
75 bis avenue Jean Jaurès

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, le 6 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI KIEN.
Le siège social est fixé à : JOIGNY (89300), 2 rue du Commerce, Appartement 91.
La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT DIX NEUF (99) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : QUINZE MILLE CENT EUROS (15.100,00 EUR).
Les apports sont en nature pour 15.000,00 EUR et en numéraire pour 100,00 EUR.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Albert KIEN, demeurant à JOIGNY (89300), 2 rue du Commerce, Appartement 91 .
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL22001718

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 11/04/2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA LOUISIANE INVERNIZZI
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.
Siège social : 43, rue Pasteur Prolongée 89140 PONT SUR YONNE
Objet : l'acquisition de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Mme Françoise INVERNIZZI demeurant au 43, rue Pasteur Prolongée 89140 PONT SUR YONNE,
M. Arnaud INVERNIZZI demeurant au 30 rue du Pont Bruant, 89100 SENS
Mme Florence INVERNIZZI demeurant au 50 avenue Salettes et Manset, 31320, CASTANET TOLOSAN,
Mme Delphine INVERNIZZI demeurant à MAYOTTE, BP 271 Kaweni, 97600 MAMOUDZOU.
Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL22001729

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/04/2022 il a été constitué une **Société civile** dénommée:
LES COLETTES
Sigle: SC
Siège social: 39 bis boulevard du nord 89300 JOIGNY
Capital: 100 €
Objet: Acquisition administration gestion location de tous biens et droits immobiliers
Gérant: M. BICHEBOIS Rémi 22 Rue grande rue themes 89410 CEZY
Cession des parts sociales : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Elles ne sont opposables à la société qu'après la signification ou l'acceptation prévues par l'article 1690 du Code civil. Elles ne sont opposables aux tiers que lorsqu'elles ont de surcroît été publiées par le dépôt en annexe au registre du commerce et des sociétés compétent d'une copie authentique de l'acte de mutation ou d'un original s'il est sous signature privée.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL22001745

ANNONCES LEGALES
Tél. 03 80 78 90 42

LOISIRS

// GROUPAMA

Les soignants mis à l'honneur

Samedi 9 avril, l'AJ Auxerre recevait Valenciennes pour le compte de la 32e journée de Ligue 2 (1-0). Une rencontre de football dans laquelle les soignants du département étaient mis à l'honneur. Un événement organisé par Groupama Paris Val de Loire qui a invité 2 500 soignants de l'Yonne à venir assister à ce match.

Si les masques ont été abandonnés, au même titre que le pass vaccinal, la Covid-19 reste, elle, toujours belle et bien présente. Même si beaucoup l'oublient, les soignants, eux, restent au front pour soigner les malades. Alors, pour rappeler le rôle important qu'ils occupent et surtout pour les faire sortir un peu de ce quotidien pesant, Groupama Paris Val de Loire avait invité 2 500 soignants de l'Yonne à venir assister au match de Ligue 2 qui opposait l'AJ Auxerre et Valenciennes, le samedi 9 avril (victoire 1-0). *« Il y a encore quelques mois, les gens applaudissaient chaque soir à 20 heures les soignants. Sauf qu'aujourd'hui, ils sont un peu les oubliés. L'objectif lors de ce match était de les remettre en lumière, pour rappeler qu'il ne faut pas oublier le travail qu'ils font au quotidien »*, lance Pascal Maupois, président de la fédération des caisses locales de l'Yonne de Groupama Paris Val de Loire.



2 500 soignants ont été invités lors du match Auxerre-Valenciennes. Ces derniers étaient tous placés dans la tribune Groupama.

Des héros oubliés

Pour Thierry Ihler, DRH du groupement hospitalier de territoire nord Yonne (Sens, Joigny et Villeneuve-sur-Yonne), cette mise en lumière *« est bénéfique pour les soignants. Même si nous sommes sur une situation qui s'améliore au niveau des hôpitaux puisque nous avons divisé par quatre le nombre de patients atteints de la Covid-19, la pression est toujours-là. Et cette soirée reste un moment plaisant pour les soignants, pour oublier quelques instants leur travail »*.

Depuis le début de la crise sanitaire, Groupama Paris Val de Loire s'est montré solidaire des soignants à plusieurs reprises. Quelques 5 000 masques ont été distribué à destination de l'hôpital d'Auxerre et des repas pour les personnels soignants des hôpitaux de l'Yonne ont été offerts. Avec cette invitation à venir regarder le match depuis les tribunes, c'est cette fois-ci une coupure bien méritée qui a donc été proposée aux héros en blouse blanche. *« Nous souhaitons mettre en avant les soignants. Durant cette crise sanitaire, les soignants ont fait beaucoup pour les malades. Groupama c'est de l'assurance, c'est de la sérénité, c'est de la sécurité, donc nous trouvions cohérent d'accompagner tous les professionnels de soin et de leur donner le plaisir de venir profiter de ce match-là »*, assure Laurent Bouschon, directeur général de Groupama Paris Val de Loire.

En 2019, Groupama avait profité d'un match de l'AJ Auxerre pour mettre en avant l'agriculture, où la présidente de la FNSEA Christiane Lambert avait été invitée. Une belle vitrine pour les agriculteurs qui, rappelons-le, ont été les autres héros de la crise sanitaire. Des héros, comme les soignants, bien trop vite oubliés.

Christopher Levé

Médias

Un magasine pour et par les jeunes

Le 1er avril, le premier numéro de « Mag jeunes », couvrant la période du printemps/été a été lancé lors d'une soirée au Café Charbon à Nevers. Résultat des doléances des États généraux de la jeunesse (mai 2018), ce trimestriel est initié par le Conseil départemental de la Nièvre et réuni de nombreux partenaires locaux et nationaux (Bureau Information Jeunesse 58, WEBTVDOC, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, etc.). Ainsi « Mag jeunes » est pensé comme un « outil d'expression libre, écrit pour et par les jeunes » où les lecteurs retrouvent des portraits de jeunes installés récemment dans la Nièvre – expliquant les raisons de leurs choix – des poèmes ou encore des critiques d'expositions. Fabien Bazin précise dans ce premier éditorial présentant « Mag jeunes » : *« Notre département dispose de talents qu'il nous appartient de valoriser pour faire de notre territoire un exemple »*.

(D'après communiqué)



Conseil départemental de la Nièvre

Le lancement de ce premier numéro s'est déroulé au Café Charbon à Nevers sur le rythme des Tambours du Bronx.

// EN BREF

Commande Vente de viande

Le Lycée agricole de Challuy organise une nouvelle vente. Pour rappel, l'animal est né et élevé sur l'exploitation du lycée avec la participation de nos élèves et apprenants. Les commandes sont à effectuer avant le vendredi 22 avril 2022 en cliquant sur le lien suivant (ou par mail et/ou téléphone) : https://forms.gle/Qt2JTxf2qV8ZtrAg6

La vente des colis se fera sous réserve d'avoir suffisamment de réservation. Les colis seront à retirer à la boutique gourmande des Athénées (128 route de Lyon 58000 Sermoise sur Loire) le vendredi 6 mai de 14 h à 18 h.

(D'après communiqué)

Agenda Loisirs

NIÈVRE

• Animation Visite de l'herbularium

Découverte de l'Herbularium de la Maison du Parc avec présentation du jardin, de son histoire et des pratiques... Initiation à la reconnaissance des plantes comestibles et médicinales et découverte de leurs bénéfices et usages et zoom sur des plantes phares du jardin, leur introduction, leur maintien, les multiplier et les utiliser (ortie, consoude, fougère, prêle, seigle et messicoles, sarrasin, tanaisie, absinthe). Présentation suivie d'un atelier d'initiation aux semis (choix des espèces à implanter, les clés pour réussir ses semis et confection de semis en godets, billes de graines...) Animation le mercredi 20 avril à 9 h à Saint-Brisson (58), payante, 3 € en partenariat avec Silènes. Inscription obligatoire auprès de la Maison du Tourisme au 03 86 78 79 57 ou contact@parcdumorvan.org

• Théâtre « Paysan hors contrôle »



Le samedi 23 avril à 18 h à la salle culturelle de Saint-Seine (58250), aura lieu la représentation de la pièce de théâtre « Paysan hors contrôle » de Jean-Charles Cougny. Elle relate l'histoire d'un agriculteur soumis à un contrôle sur « les primes diverses et variées ». Entre comédie et critique, cette pièce se veut un témoignage du monde agricole dans les années 2010-2020 au travers de situations parfois vécues par l'auteur. Deux autres représentations sont prévues : le mercredi 25 mai à 19 h à Chiddes et le 9 octobre à Lormes (horaire à préciser). Tarif : 8 euros (gratuit pour les 12 ans et moins). Contact : 03 86 25 18 67.

• Animation Découverte du Land Art

De tout temps, les hommes se sont servis de la nature, de ses formes, de ses couleurs, de ses matériaux pour s'exprimer : poudre de pierre déposée en peintures pariétales ou mandala naturel et bien d'autres formes d'expression artistiques... Le Parc naturel régional du Morvan propose de découvrir le land art dans toutes ses formes ! Animation le mercredi 27 avril à 14 h à Saint-Brisson (58), payante, 4 euros. Inscription obligatoire auprès de la Maison du Tourisme au 03 86 78 79 57 ou contact@parcdumorvan.org

• Exposition « La nature près de chez soi »

La Maison du Tourisme de Saint-Brisson (à la Maison du Parc : les petites Fourches, 530 route de Saulieu) propose une exposition d'illustrations naturalistes signées par Vanessa Damianthe. Cette dernière invite les visiteurs à voir la nature (faune et flore) du quotidien autrement via une quinzaine de toiles (aquarelles ou crayon). L'exposition se déroulera du jusqu'au 31 mai 2022 : à partir du 1er avril : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ; les samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée libre. Pour en savoir plus sur l'illustratrice : www.vanessa-damianthe.com

Yonne

• 16/04 Printemps à la ferme

Portes ouvertes de 9 heures à 18 heures, aux jardins des Thorains à Lavau dans l'Yonne.

• 05/06 Printemps à la ferme

Portes ouvertes au Gaec Desmoutiers Breton à Branches (10 rue des Cadoux).

• 11 et 12/06 Printemps à la ferme

Marché de producteurs au domaine de la Charloise à Boeurs-en-Othe (2 rue des Brossiers – Le Champion).

// PORTRAIT

Bernard Froment, dans la peau d'un « agrisculpteur »

Porté par la conscience profonde de la force et de la fragilité de la vie, Bernard Froment, agriculteur drômois, dévoile son amour pour l'agriculture au travers d'œuvres d'art uniques réalisées à partir de matériaux nobles : le bois, le métier et le verre.



Depuis plus de trente ans, Bernard Froment cumule la double activité d'agriculteur-sculpteur à Ancone, dans la Drôme, près de Montélimar.

Un chemin de vie. Un retour aux racines paysannes. À 62 ans, Bernard Froment a plusieurs cordes à son arc. S'il évoque parfois le temps de la retraite, la passion qui l'anime reste plus forte. Son parcours est étonnant. Fils d'agriculteurs, il s'est d'abord tourné vers des études de prothésiste dentaire. Sans grande conviction.

Pour gagner quelques sous, il a également endossé le rôle de bouquiniste jusqu'au début des années 1980 où il a repris l'exploitation familiale et ses 50 hectares de céréales et de semences (il cultive aujourd'hui 25 ha de pois chiche, petit épeautre et luzerne, ndlr) à Ancone, dans la Drôme. *« J'ai tout appris sur place. Mon père ne nous avait jamais trop impliqués dans la ferme, voyant déjà l'évolution de l'agriculture… »*, évoque-t-il, en parlant de ses six frères et sœurs. Au bout de dix ans, Bernard Froment convertit sa ferme en agriculture biologique et cultive ses premières semences potagères. *« C'était une obligation, une conviction… »*, souffle-t-il. Avant d'ajouter : *« Au fil des décennies, nous avons perdu notre âme de paysan, notre relation à la terre. Désormais, nous pensons avec des idées matérielles, des idées économiques… c'est pour cela que le monde agricole va aussi mal. Aujourd'hui, les paysans ne sont pas respectés à leur juste valeur »*, regrette Bernard Froment.

Un tournant

Cette remise en question, dix ans après le début de son activité agricole, est pour lui une révélation. *« Je me suis alors dit que le bio pouvait être mon histoire »*, se souvient-il. Ce grand tournant dans sa vie professionnelle intervient consécutivement à une cassure dans sa vie personnelle. Une grande blessure qu'il comblera par un besoin de lumière, de bourgeonnement, de renaissance. *« À cette période-là, l'art m'a soutenu et aidé »*. Avec un besoin d'exprimer une autre façon de cultiver sa terre, Bernard Froment s'est tourné vers le monde de la sculpture. Autodidacte comme pour son métier d'agriculteur, il aime aujourd'hui se définir comme un « agrisculpteur ». Ou comment lier ses deux passions.

Car l'artiste ne crée pas n'importe quelle œuvre d'art, puisqu'il privilégie depuis toujours des matériaux chers à sa culture paysanne : le bois et le métal. *« Le matériel agricole finissait bien souvent entre les mains des ferrailleurs. J'ai ressenti le besoin de lui redonner vie, de le transformer, en lui ajoutant du bois et du verre, signe d'une nouvelle germination, d'une étincelle de lumière, d'une nouvelle chance… »*, explique-t-il. Pour Bernard Froment, l'utilisation du verre dans ses pièces abrite une histoire bien particulière. *« J'ai pour habitude de dire que le verre est venu à moi. Un soir de labour, j'ai eu envie de matérialiser ce lien entre terre et ciel. Ce jour-là, je suis passé de terrien à verrien… En l'observant, la nature nous donne conscience de la fragilité de la vie »*, souligne-t-il. « L'agrisculpteur » qu'il est se considère comme un assembleur de matériaux dont la création se fait au « coup de cœur ». Partir de *« la moindre des choses »* à une œuvre d'art, c'est le credo que s'est fixé Bernard Froment.

Pour cela, il se laisse aller à ses émotions pour faire éclore une pièce unique. *« Quand je suis dans mon atelier, je lâche ma volonté. Nous sommes trop souvent dans le contrôle et cela nous conduit à passer à côté de plein de choses »*, indique-t-il. Une vieille souche de bois, d'anciens outils en métal comme une pièce d'un griffon ou d'une charrue, des morceaux de verre de récupération sont autant d'éléments qui reprennent vie au sein de l'atelier galerie situé à Ancone. *« Les pièces sont faites de fragilités et d'histoires anciennes »*, prévient-il.



Les versoirs de charrue sont recyclés pour en faire des œuvres d'art mystérieuses.

L'écriture, aussi…

Riche de cette renaissance, Bernard Froment a le sentiment d'avoir enfin trouvé sa place. Pour l'exprimer, il n'a rien trouvé de mieux que de poser ses mots sur papier. À ses passions pour l'agriculture et la sculpture, il faut en rajouter une troisième. Il y a près de trente ans, à l'heure de sa blessure profonde et de son changement radical de vision sur le monde, il s'est libéré à travers l'écriture de poèmes. *« Parfois, j'arrêtais mon tracteur pour écrire quelques vers »*, se rappelle-t-il. De la poésie pour exprimer sa relation à la vie, pour mettre des mots sur des sculptures aussi étonnantes que mystérieuses. *« La sculpture est, pour moi, la matérialisation des sentiments. Elle est et va à l'essentiel. Elle ne joue pas, elle ne triche pas, elle est la conscience même de la beauté. Pour et avec mon métier « d'agrisculpteur », elle est selon moi le meilleur moyen d'exprimer la douloureuse reconnaissance du monde paysan »*, écrivait-il en 2012. Mettre des mots sur les maux du monde agricole tout en évoquant la condition des paysans, tel est le leitmotiv de Bernard Froment quand il prend son crayon. *« Chaque œuvre d'art a un message à faire passer. Comme l'humain, chaque pièce est unique et personnelle »*. Pour laisser un message derrière lui, Bernard Froment travaille actuellement avec un éditeur. Avec toujours cette même envie : garder une trace intime d'une existence faite autant de fragilités que de forces.

https://fr.bernardfroment.com

Amandine Priolet



Les anciens outils agricoles, trouvés dans de vieilles fermes, inspirent toujours « l'agrisculpteur ».